ETS MATHIEU MACHEMIE
ACHAT VENTE LOCATION
Contactez-nous au 06 14 61 10 27
RACHAT MATÉRIELS AGRICOLES ET TRAVAUX PUBLICS
Tracteurs toutes marques et tous états - Tous matériels de fenaisons (round baller, presses, faucheuses)

La Vie Corrézienne
R 29426 - 4252 - euros 2,00 €
Vendredi 24 juillet 2026
n° 4252 - 82e année | 2 €
laviecorrezienne.fr



LIOURDRES

Un peu de Quercy en Corrèze



CORRÈZE LE DÉPARTEMENT

Lire en pages 2 et 3

UN LOVELY BRIVE FESTIVAL RECORD !



Plus de 54 000 festivaliers ont profité de la programmation XXL de l'évènement briviste. Portée par le show à l'américaine de Katy Perry, la manifestation a une nouvelle fois séduit et promet de revenir encore plus forte… Retour en images sur ces quatre jours de folie !

Pages 4 à 6

Votre JOURNAL EST FIER de son LABEL
Origine CORRÈZE

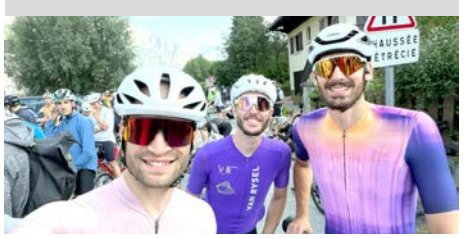


RUGBY

La jeune internationale Louane Pichon, nouvelle étoile montante du CA Brive Corrèze

Page 8

EXPLOIT



Trois Corréziens se sont lancés à l'assaut des Alpes, avant le passage de la Grande Boucle

Page 9



Liourdres - Le charme discret de la vallée de la Dordogne

UN VILLAGE - Commune la plus méridionale de Corrèze, nichée sur les rives de la Dordogne aux confins du Limousin et du Quercy, Liourdres concentre une douceur de vivre rustique, un patrimoine discret et une nature qui invite à la déconnexion.

Perché sur les rives de la Dordogne en Corrèze, Liourdres, avec ses 273 habitants, est un village modeste dont l'histoire rurale et le patrimoine discret racontent les transformations d'un territoire entre Quercy et Limousin.

La beauté de la simplicité

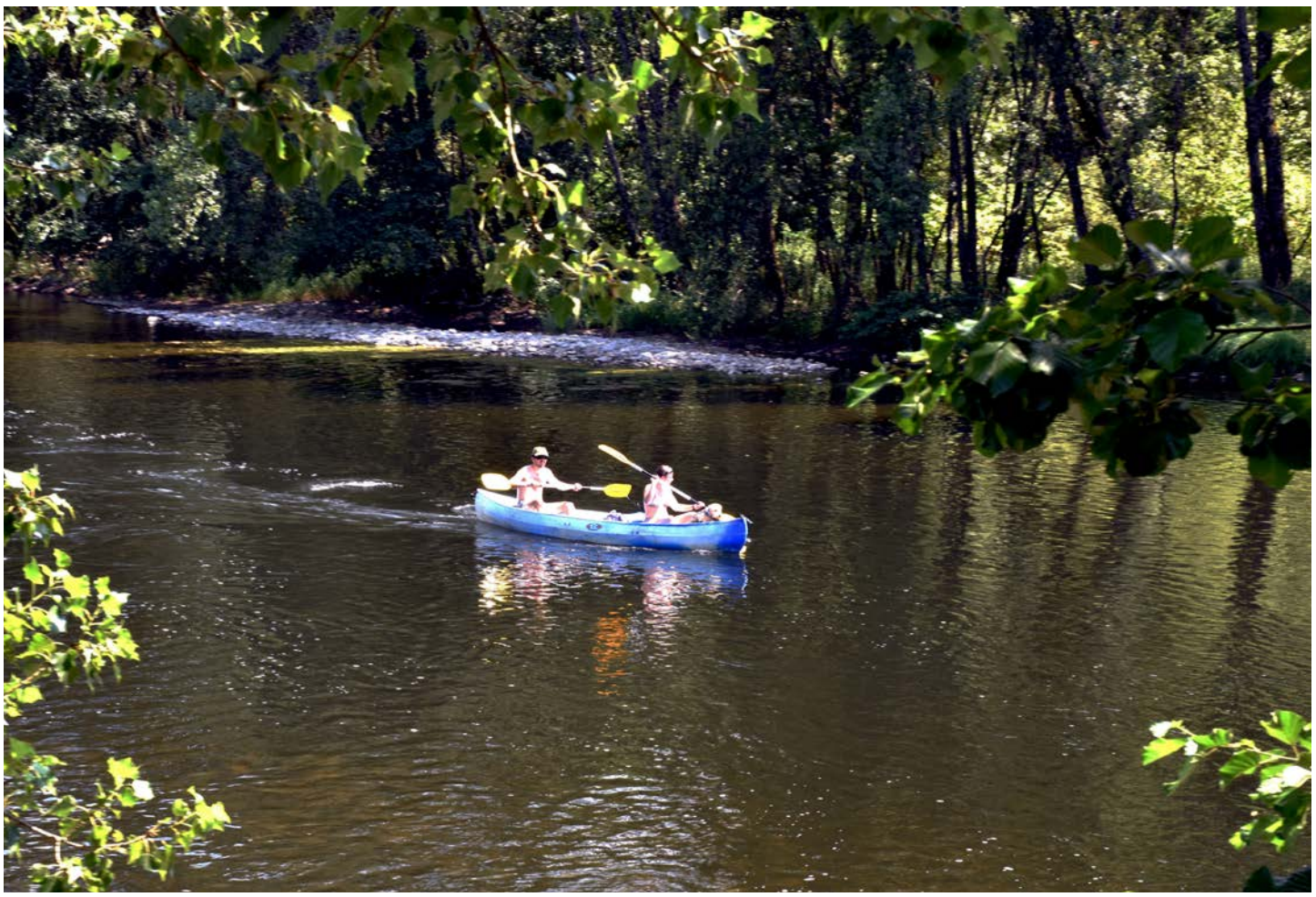
Sans forfanterie mais non dénué de charme, le village, ou plutôt les villages qui constituent la commune de Liourdres (outre le bourg, Beffare, Maday, Le Peuch, Le Cayre, Roc de Mule, La Vidalie haute et basse, la Vialette) présentent l'architecture vernaculaire du sud Corrèze : maisons en pierres sèches, toitures traditionnelles, petits hameaux. « Liourdres est la commune la plus au sud du département et ses 583 hectares forment la frontière naturelle entre la Corrèze et le Lot », présente Yves Noyer, le maire réélu en mars dernier. Ceci explique sans doute le style du bâti local qui emprunte de nombreux codes à celui du département voisin du Lot, situé à seulement quelques centaines de mètres, de l'autre côté de la rivière Dordogne.

Une invitation à la flânerie

Si la commune ne dispose pas de sentiers de randonnée aménagés, les amateurs de marche ou de vélo, pour peu qu'ils aient le mollet solide et le courage à l'avenant, se plairont à aller découvrir, accompagnés du chant des cigales – bien présentes les jours de grosse chaleur –, les hameaux qui dominent le bourg et qui recèlent de petits bijoux d'architecture paysanne. Le tout bordé de noyeraies et autres chêneraies où prospérait jadis la fameuse truffe noire. « Il se raconte qu'elle était tellement abondante avant la Grande Guerre, que les paysans en donnaient à manger aux cochons. Aujourd'hui, quelques habitants de la commune en ont replanté », souligne Michèle Feix, première adjointe de la commune.

« Si les noyers sont aujourd'hui présents partout, reprend le maire, la commune a été, jusqu'à la terrible crise du phylloxéra, entièrement plantée en vignes. D'où les quelques belles bâtisses vigneronnes qui jalonnent la commune et dont certaines ont été remarquablement rénovées, comme à Roc de Mule », poursuit le premier édile de Liourdres.

Au détour d'une route, le flâneur pourra découvrir également, aux villages du Peuch et de Maday, des pigeonniers tourelles anciens encore en bon état, ou encore s'offrir une vue époustouflante sur le château de Castelnau-Bretenoux, dont la stature imposante semble veiller sur la vallée de la Dordogne et la commune.



La Dordogne, l'autre trésor de Liourdres - © Cyril Greghi



Yves Noyer, le maire de Liourdres et sa première adjointe Michèle Feix sont de grands amoureux de leur commune - © Cyril Greghi



Le bâti local n'a rien a envier à celui, réputé, du département voisin du Lot - © Cyril Greghi

L'église et sa fontaine miraculeuse

Dans le bourg, l'église paroissiale, pivot de la vie communale, et les maisons anciennes témoignent d'une occupation continue et d'un mode de vie agricole qui a façonné le paysage. Occupé depuis le Moyen Âge selon la logique des vallées, Liourdres s'est en effet structuré autour de son église paroissiale et de petites seigneuries locales.
L'église de Liourdres appartenait à l'archiprêtré de Brivezac, et au diocèse de Limoges. L'archiprêtré de Brivezac était puissant et s'étendait à 46 paroisses. Mais selon l'abbé Pouldrière, l'église n'était en fait qu'un prieuré, qui aurait été uni en 1318 au monastère de Beaulieu. Il n'en restait alors que la cure, sous le patronage de Saint Étienne. Puis, en 1371, le prieuré passa sous le patronage de Saint Clair.
Datée du XII[e] siècle, et de style roman, elle abrite une relique de saint Clair. Fortement remaniée, particulièrement au XIX[e] siècle où son clocher à touret a été rajouté, on peut y voir, sur le côté, vers la place, à l'intersection de la nef et de l'abside, un modillon (une tête, peut-être avec des cornes) et des corbeaux soutenant quelques pierres avec une décoration crénelée. À l'intérieur on peut admirer les chapelles latérales, bien restaurées, avec de belles clefs de voûte, et un retable du XVIII[e] siècle (l'église est fermée mais peut être visitée. S'adresser à la mairie).
Jusqu'au début du XX[e] siècle, Liourdres était aussi bien connue dans la région pour sa « bonne fontaine » du nom de Saint Généfor (nom local de Saint Génulf ou Génulphe), évêque de Cahors, dont les reliques étaient conservées dans l'église, qui guérissait les enfants atteints du *Mal de Liourdres*, un retard à marcher. La légende raconte également qu'un gabarrier, en passant, se serait un jour moqué de la fontaine miraculeuse, mais qu'il aurait été obligé d'y venir peu après, en pèlerinage, pour guérir une bien étrange et soudaine maladie de peau.
Située en contrebas de l'église et du cimetière attenant, au pied d'un frêne, elle est d'accès difficile et seulement visible lorsque le niveau du ruisseau de Lie est bas et que la fontaine publique en amont ne déborde pas. Lorsque le bras de la Dordogne est haut, elle ne serait pas visible non plus.

Un atout : la rivière Dordogne

L'eau est encore au cœur de la vie à Liourdres avec la rivière Dordogne qui borde le village. La commune s'inscrivant dans la ZNIEFF de la « vallée de la Dordogne quercynoise ». Ainsi, ripisylve, oiseaux d'eau et milieux aquatiques y offrent un cadre propice à la pratique de la randonnée, le long des berges de la rivière, à la pêche bien sûr, et aux activités de plein air. Sentiers balisés, boucles locales et accès à la Dordogne font d'ailleurs du village une halte pour randonneurs et familles.
L'offre d'hébergement y reste à taille humaine, avec un camping au bord de l'eau, le *Magali Plage*, qui a rouvert ses portes en mai dernier et développe depuis activités et animations, mais également des gîtes et chambres d'hôtes. « Après avoir connu une démographie déclinante durant de très nombreuses années, Liourdres regagne des habitants, puisque la commune s'est enrichie d'une centaine de nouveaux Liourdrais au cours de ces vingt dernières années. C'est sans doute parce qu'il y fait bon vivre », se félicite Yves Noyer, qui peut également compter sur un petit tissu économique constitué d'agriculteurs et d'artisans. « Je pense par exemple à Philippe Fage, à Roc de Mule, qui propose des noix, de l'huile de noix, des cerneaux, et autres asperges et lentilles en vente directe, ou encore à Sonia Dreon, de *la P'tite ferme 19*, au bourg, qui fait du maraîchage bio, sans oublier Rodolphe et Benoit Brousse qui font pour leur part de la vente de viande en direct », détaille le maire.

Cyril GREGHI



Le bourg de Liourdres et ses villages comptent de bien belles maisons de pierre remarquablement restaurées - © Cyril Greghi



L'église recèle un joli retable du XVIII[e] siècle



Des pigeonniers tourelle s'offrent au regard Peuch et au Maday - © Cyril Greghi

Artisan - Olivier Chevron redonne leur voix aux orgues

UN VISAGE - À Liourdres, Olivier Chevron travaille la matière pour rendre aux orgues leur souffle premier. Héritier technique et spirituel de Bertrand Cattiaux, à qui il a succédé, il combine savoir faire traditionnel, sensibilité musicale et engagement pour le patrimoine sonore d'instruments parfois très anciens.

Olivier Chevron a le regard attentif de l'artisan musicien qui couvre du regard le veinage d'une pièce de bois ou la courbe d'un tuyau, et écoute de son oreille aiguisée le souffle qui transforme un assemblage en voix. Facteur d'orgues il a voulu être, facteur d'orgues il est devenu.
Un métier passion qu'il a embrassé à 18 ans en entrant en apprentissage chez le facteur d'orgues Laurent Plet, à Troyes. « Il y a plusieurs façons de devenir facteur d'orgues, explique Olivier Chevron. Soit par hasard, au gré d'une rencontre, soit en étant soi-même organiste, soit encore par le biais de la menuiserie ou de l'ébénisterie. Et puis il y a la voie royale, celle qui combine musique et arts du bois. C'est celle que j'ai empruntée. »
Organiste dès l'âge de 10 ans, et jusqu'à ses 18 ans, le futur artisan se découvre en effet vers 14 ans, un intérêt pour la facture. « Celle-ci a rapidement pris le dessus et je suis entré en apprentissage. »

Il reprend l'entreprise de Bertrand Cattiaux en 2019

Un choix fort pour le jeune homme d'alors que de se lancer dans cette profession de facteur d'orgues, techniquement très exigeante, et qui ne compte d'ailleurs que peu de professionnels dans notre pays. Pas plus d'une cinquantaine aujourd'hui en France. « Dans la région, je suis tout seul », constate Olivier Chevron qui, après avoir monté sa propre entreprise dans l'Indre, en 2001, quitte le centre de la France pour reprendre celle de Bertrand Cattiaux, sur la petite commune de Liourdes. « J'avais travaillé pour lui, l'entreprise était très connue, et cela a donc été pour moi l'occasion de grandir en tant qu'artisan. Et puis il fait bon vivre dans le sud Corrèze », sourit le professionnel.



Sous les mains expertes d'Olivier Chevron, les orgues retrouvent leur voix - © Cyril Greghi

Parmi les restaurateurs de l'orgue de Notre-Dame de Paris

Partageant avec son maître Bertrand Cattiaux, l'exigence du travail bien fait et de l'excellence, Olivier Chevron en est le digne continuateur. Il n'accorde ou ne restaure pas seulement des instruments, il restaure des récits et rend leur voix à des instruments ayant souvent subi les outrages du temps. Grâce à lui, des orgues reprennent ainsi leur place dans la liturgie, les concerts et les fêtes locales.
Parmi ses « faits d'armes », sa participation, entre autres, avec deux confrères, à la restauration de l'orgue de la cathédrale Notre-Dame de Paris, après le terrible incendie de 2019. « Avec mon équipe, nous nous sommes chargés des tuyaux qui, suite à la chute de la flèche dans la nef, étaient infestés par les poussières de monoxyde de plomb. Un chantier de quatre ans, prestigieux bien sûr, même si pour moi l'orgue de Notre-Dame n'aura pas été le plus intéressant à travailler ».

Il cherche encore son graal

Puriste dans l'âme, Olivier Chevron reconnaît d'ailleurs ne pas avoir encore trouvé son graal, et regrette que l'on ne fabrique plus d'orgues aujourd'hui en France. Pour des raisons économiques. « Mon rêve ultime serait en fait de me voir confier un très vieil orgue, même petit, même en très mauvais état, mais dans sa facture originelle, sans qu'il ne soit jamais passé entre les mains de l'humain. Et de lui rendre sa tenue et sa voix d'origine. » Un vœu pas spécialement pieux, puisque, selon l'homme de l'art, de tels instruments existent encore, notamment du côté de la Corse...

C. G.

Ce fut un festival ! - 54 500 festivaliers ont fait battre le cœur d'un Lovely de tous les records

BRIVE - À l'heure où la dernière note s'éteint, Stéphane Canarias, épuisé et souriant, peut l'affirmer : le Lovely Brive Festival 2026 a explosé les compteurs. 54 500 festivaliers en quatre jours, des têtes d'affiche qui ont mis le feu et un mix d'engagements et de scène qui prouve qu'on peut grandir sans vendre son âme.



Le Lovely Brive festival a battu tous les records d'affluence – © Cyril Greghi

Vendredi 17 juillet, Katy Perry a transformé l'arène briviste en boîte à miracles : 17 000 personnes, un show millimétré, des hits et des paillettes. Dimanche 19, nouvelle marée humaine, nouveau guichet fermé : Aya Nakamura et ses 17 000 fans ont scellé l'édition. Entre les deux, à Brive, Vanessa Paradis, Ben Mazué, Jérémy Frérot, Gaëtan Roussel, Zaho, Marguerite, Skip The Use, Yann Muller, Luiza et la révélation Stea ont livré des prestations qui ont rappelé pourquoi le festival est devenu un passage obligé pour tous les artistes. Quatre jours de décibels et d'émotion, une jauge revue à la hausse et des aménagements de site qui ont tenu la route : la machine a tourné, solide comme un riff.

Rock et responsabilité

Mais le Lovely Brive n'est pas qu'un meeting de stars. Suzane a offert un moment frontal, engagé, transformant la scène en tribune pour la lutte contre les violences faites aux femmes, aux côtés de *SOS Violences Conjugales* et *La Maison de Soie*. Le festival a aussi ouvert ses coulisses aux enfants hospitalisés, cadeau de musique et d'évasion dont la générosité résonne plus fort que n'importe quel solo. Preuve que l'ambition n'efface pas l'ADN : accueillir plus, mais mieux.


L'artiste américaine a attiré 17 000 spectateurs – © Alain Denis


Katy Perry a offert un show à l'américaine sur l'esplanade briviste – © Alain Denis



Skip the use a mis le feu à la scène du Lovely Brive Festival – © Alain Denis.

Ambition logistique, groove et sueur froide

Augmentation de la jauge, nouvelles installations, animations déployées… Le site a pris de l'assurance, tout en préservant l'expérience festivalière : files qui circulent, ravitaillements, sécurité renforcée et une équipe technique qui a travaillé dans l'ombre comme un groupe bien huilé. Stéphane Canarias le reconnaît — fatigué mais heureux — : « on a tenu la baraque ». Et la baraque a tenu, même quand la foule a chauffé jusqu'à l'écume ou quand la météo a joué un nouveau sale tour à la Corrèze et qu'il a fallu évacuer le site sur fond d'orage et de coups de vent à 80 km/h (ce qui a entraîné l'annulation du concert de Charlotte Cardin - ndlr).



Vanessa Paradis a envoûté ses fans – © Jules Roman



Gaëtan Roussel nous a (un peu trop) emmené au vent – © Alain Denis



Suzane a offert une prestation militante – © Alain Denis



La troupe toulousaine Labo M Arts déborde d'ingéniosité – © Alain Denis



Suzane a mis en lumière la cause des violences faites aux femmes – © Cyril Greghi

La promesse d'un avenir qui tabasse

La direction balance déjà des promesses : la semaine du 15 au 18 juillet 2027 est cochée. Les pass quatre jours « à l'aveugle » s'arrachent à 199 €, une mise en vente qui dit tout : confiance dans l'amour du public et dans une programmation 2027 qui, selon les organisateurs, réservera encore une « très belle surprise ». Reste à savoir qui aura l'audace de venir défier Brive l'été prochain.

54 500 festivaliers, des artistes qui ont tout donné, des équipes survoltées et des engagements qui n'ont rien d'ornemental : le Lovely Brive Festival 2026 a signé une édition historique, nerveuse et généreuse. Rendez-vous est déjà pris pour la suite.



Le Lovely Brive Festival : what else ? – © Cyril Greghi



Marguerite, la vedette de la Star Academy, a montré toute son énergie – © Alain Denis



Le Lovely Brive Festival se conjugue au féminin pluriel – © Cyril Greghi



Tout est dit... – © Alain Denis



Sécheresse - La crise s'aggrave

CORRÈZE - Face à l'aggravation de la sécheresse, Vincent Berton a placé dix zones en état de crise ce jeudi 16 juillet avec interdictions d'arrosage et restrictions d'eau.

La situation continue de se détériorer en Pays vert. À Tulle, le préfet de la Corrèze, Vincent Berton, a réuni jeudi 16 juillet le comité ressource en eau départemental (CRED) de la Corrèze, afin de faire un point de situation sur la sécheresse qui sévit actuellement sur le département. Le temps sec et les températures caniculaires perdurent. Les orages de la semaine dernière n'ont pas permis une évolution positive des débits des cours d'eau, qui s'aggravent à nouveau. Des problèmes d'alimentation en eau potable apparaissent et certaines collectivités sont en difficulté pour assurer l'alimentation en eau de leurs abonnés, notamment sur le secteur de Bort-les-Orgues.

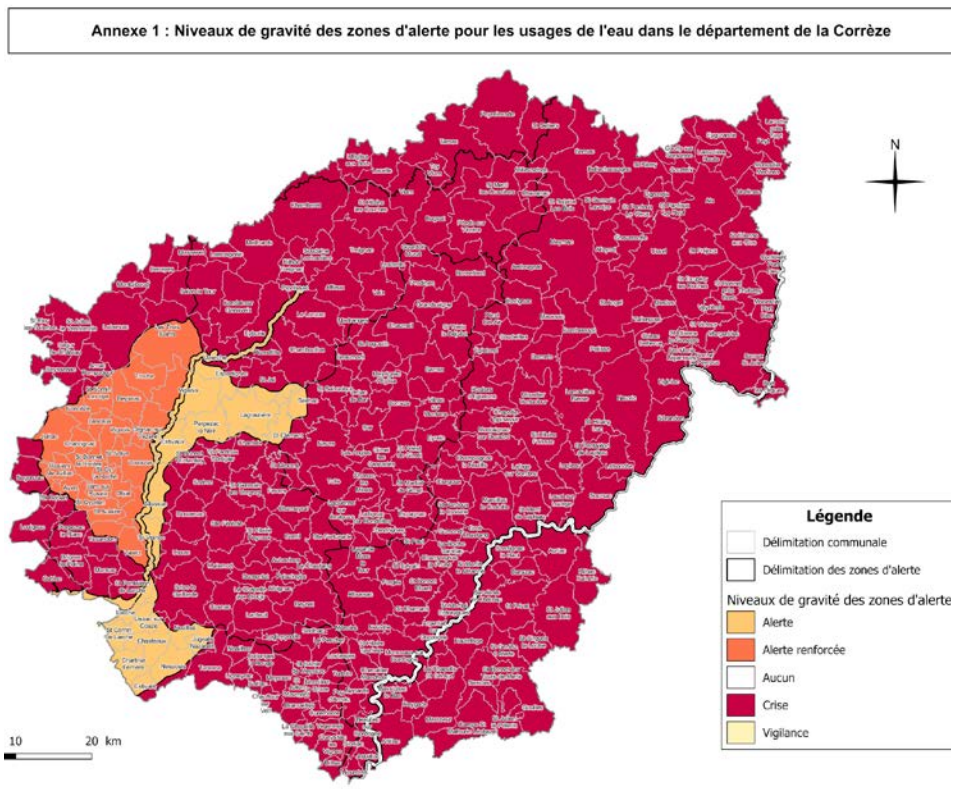
Dix zones en état de crise

Dans ce contexte, afin de préserver les ressources en eau, le préfet de la Corrèze a décidé de placer les zones d'alerte suivantes à l'état de crise : « Dordogne des grands barrages amont », « Dordogne des grands barrages aval rive gauche », « Dordogne karstique », « Auvézère », « Vézère cristalline amont », « Logne », « Elle », « Corrèze amont », « Corrèze aval » et « Vienne amont ». La zone « Couze » est maintenue en alerte. La zone « Vézère cristalline aval rive gauche » passe en alerte et la zone « Vézère cristalline aval rive droite » passe au niveau alerte renforcée. La zone « Rivière Vézère » est maintenue en alerte.

Des restrictions pour les particuliers

Ainsi, pour les particuliers des zones en crise et en alerte renforcée, seul l'arrosage des jardins potagers reste autorisé à partir de 20h et jusqu'à 8h, ainsi que deux nuits par semaine aux mêmes horaires l'arrosage des arbres et arbustes de moins de trois ans. L'arrosage des pelouses est interdit. Le remplissage des piscines familiales est totalement interdit en crise. En alerte renforcée, les remises à niveau ou premiers remplissages pour des piscines dont les travaux d'implantation ont débuté avant les premières restrictions restent autorisés.

Le nettoyage des façades et toitures est totalement interdit en crise. En alerte renforcée, il n'est possible que s'il est rendu nécessaire par des travaux. Les prélèvements nécessaires à l'abreuvement des animaux ne sont pas concernés par les restrictions, ni les prélèvements pour l'irrigation effectués dans des retenues de stockage déconnectées du milieu hydrographique naturel. Certains usages agricoles – cultures hors sols sous serre, cultures maraîchères et légumière, notamment – peuvent également bénéficier de dérogation. Les irrigants sont invités à se rapprocher de la chambre d'agriculture de la Corrèze. Un suivi quotidien des indicateurs est mis en place par les services de l'État, et des mesures supplémentaires pourront être mises en œuvre afin de préserver la ressource en eau pour les enjeux prioritaires du département.



Chaque geste compte. L'ensemble des mesures de restriction à respecter dans chacune des zones sont détaillées sur le site national https://vigieau.gouv.fr/, en saisissant une adresse postale ou en autorisant sa géolocalisation.

7 jours en bref

Évrard Bakoua s'interroge concernant les propos de Pascal Coste

À Malemort, les déclarations du président du conseil départemental font réagir. Dans un entretien accordé à *La Vie Corrézienne* la semaine dernière, Pascal Coste avait annoncé qu'Aso (Amaury Sport Organisation) avait une dette envers la Corrèze. En cause : l'annulation d'une partie de l'étape corrézienne du Tour de France. « Nous allons faire le point et nous enverrons la facture à ASO, dès que le Tour sera terminé. On va rassembler tous les frais des communes et des associations et espérer qu'ils fassent un geste », avait-il indiqué.

Évrard Bakoua, conseiller municipal de la Ville de Malemort, a souhaité réagir : « Le contrat signé entre les communes hôtes (Malemort, Ussel et le Cd 19) d'une part et Aso d'autre part, prévoit pourtant clairement en son article 7 qu'en cas de force majeure, aucune indemnisation ne peut être réclamée à l'organisateur. On se questionne donc sur le but d'une telle démarche qui pourrait donner de faux espoirs, en plus de la déception déjà vécue. Si un geste de solidarité d'Aso est souhaitable, il ne s'obtiendra guère par des invectives unilatérales, faisant fi des engagements contractuels pris et signés par les parties prenantes. »

Fortes chaleurs - EDF appelle à la vigilance

CORRÈZE - Alors que les fortes chaleurs poussent riverains et vacanciers à chercher la fraîcheur au bord de l'eau, EDF renforce ses actions de prévention aux abords des rivières et des installations hydroélectrique

Comme chaque été, EDF Hydro mobilise des hydroguides aux abords des barrages et centrales hydroélectriques de la vallée de la Dordogne et de ses principaux affluents aménagés (Vézère, Cère, Maronne). Leur mission : rappeler les bons réflexes pour que chacun profite des rivières et des plans d'eau en toute sécurité.

Avec les températures estivales et les épisodes de canicule, les rivières, lacs et retenues attirent davantage de promeneurs, de familles, de pêcheurs, de baigneurs ou de pratiquants d'activités de pleine nature. Dans ce contexte, la tentation peut être forte de s'installer ou de se baigner dans des secteurs non aménagés, parfois proches d'installations hydroélectriques. Or, à proximité des barrages, prises d'eau, canaux ou centrales, le niveau et le débit de l'eau peuvent varier rapidement. Une rivière calme en apparence peut devenir dangereuse en quelques minutes. Le fonctionnement des centrales hydroélectriques est encadré et concilie la sécurité des usagers de la rivière, la préservation de la biodiversité et les différents usages de l'eau. Pour répondre aux besoins, elles peuvent démarrer à tout moment et surprendre les personnes qui se situeraient dans des zones à risque. Promeneurs, baigneurs, pêcheurs et pratiquants de sports en eaux vives peuvent être confrontés ainsi à une variation soudaine du débit ou du niveau d'eau dans une rivière. Ils peuvent alors être entraînés par le courant ou se retrouver isolés sur un ilot au milieu d'un cours d'eau. C'est pour rappeler des messages de prudence, simples, concrets et utiles qu'EDF déploie, en 2026, 130 hydroguides partout en France.



Dix hydroguides sillonnent la vallée de la Dordogne.

Dix hydroguides pour la Dordogne

Pour sa part, EDF Hydro Dordogne a recruté 10 saisonniers pour faire de la prévention auprès du public pendant l'été. Appelés « hydroguides », ils ou elles sillonnent les abords des lacs, cours d'eau et lieux de vacances de la Dordogne, de la Vézère, de la Cère et de la Maronne. Au contact direct des riverains, touristes, pêcheurs, baigneurs et pratiquants d'activités nautiques, les hydroguides rappellent les consignes de prudence à respecter près des installations hydroélectriques. Leur mission : aller là où se trouvent les usagers, prendre le temps d'échanger et expliquer pourquoi certains secteurs peuvent présenter un danger, même lorsque l'eau paraît calme : Observer les panneaux, tenir compte de la signalisation et respecter les zones interdites, choisir des lieux adaptés à la baignade ou aux activités nautiques, rester à distance des ouvrages hydroélectriques et ne pas s'installer dans le lit d'une rivière en aval d'un barrage ou d'une centrale, éviter les zones où le repli serait difficile en cas de montée rapide des eaux,surveiller les enfants en permanence, se renseigner localement avant toute activité au bord de l'eau, prendre un repère visuel du niveau de l'eau, respecter les zones délimitées par des bouées sur les lacs.

Partenariat - Les agriculteurs mobilisés contre les incendies



Tonnes à eau, tracteurs ou encore charrues pourront être mis à disposition.

Une charte de partenariat a été signée, vendredi 17 juillet, sur l'exploitation de François et Simon Clair à Lapleau, entre le Sdis 19, la Fdsea Corrèze et les *Jeunes Agriculteurs Corrèze*. Elle a pour objectif d'organiser la mobilisation des moyens agricoles en appui des opérations de lutte contre les incendies.

Face à l'intensification des épisodes de sécheresse et à l'augmentation du risque incendie, ce partenariat permettra de mobiliser rapidement des agriculteurs volontaires ainsi que leurs équipements : tonnes à eau, tracteurs, charrues ou déchaumeurs.

Grâce à leur connaissance fine du territoire et aux matériels dont ils disposent, les agriculteurs pourront apporter un soutien précieux aux sapeurs-pompiers, dans le strict respect des consignes de sécurité et sous l'autorité du commandant des opérations de secours.

Cette charte traduit une volonté commune : renforcer la coordination, la solidarité et la résilience de la Corrèze face au risque incendie.

Rugby - Louane Pichon, nouvelle étoile du CAB

BRIVE - À Říčany, en République tchèque, l'équipe de France de rugby à 7 a soulevé le trophée de championne d'Europe. Drapeau tricolore à ses pieds, coupe dans une main, Louane Pichon s'est même offert le luxe de repartir avec une autre récompense : celle de meilleure joueuse du tournoi. Portrait de cette pépite briviste.

Après une nouvelle démonstration en finale le 12 juillet dernier, l'équipe de France de rugby à 7 a pris sa revanche à Říčany, en République tchèque. Battues un an plus tôt au même stade de la compétition par ces mêmes Espagnoles, les Bleuettes ont cette fois laissé exploser leur joie au coup de sifflet final, en s'imposant 31 à 7. Un sacre amplement mérité tant les Françaises ont survolé le tournoi : elles n'ont encaissé aucun point avant la finale et ont inscrit la bagatelle de 197 unités en cinq rencontres.

Surclassée avec le CA Brive

Au milieu des célébrations, parmi les 13 joueuses françaises, la Briviste Louane Pichon, 17 ans, peine à réaliser. Quelques instants après le coup de sifflet final, elle apprend qu'elle est élue meilleure joueuse du tournoi. « J'étais choquée ! Cette distinction n'est pas rien. Mais c'est avant tout le fruit d'un travail d'équipe », souligne la licenciée du CAB.
À l'aise dans l'animation du jeu, capable d'alterner et de lire les situations avec justesse, elle excelle aussi bien à XV qu'à 7. Mais pour combien de temps encore ? « J'aimerais continuer à alterner entre les deux. Avec le rugby à 7, on voyage énormément et le groupe est plus restreint. On crée des liens très forts. À XV, c'est un autre rugby, qui permet aussi de développer d'autres qualités. »



Surclassée, Louane Pichon évolue déjà avec l'équipe Élite 2 – © Cjafotografia

Chez les Pichon, le rugby est une affaire de famille. Entre son père et son frère, Louane a été biberonnée à l'ovalie à Milhac-de-Nontron, « un petit bled paumé » de Dordogne. Son talent est rapidement repéré par Romain Cabanero, responsable sportif du projet féminin du CAB, qui la convainc de rejoindre Brive il y a trois ans. « C'est un grand club, confie celle qui évolue au poste d'ouvreur ou de premier centre. J'étais fière quand le CAB m'a recrutée. »
Elle ne tarde pas à s'imposer. Après avoir brillé avec les cadettes, elle gagne progressivement sa place en Élite 2, la deuxième division du championnat de France. Appelée à disputer une rencontre avec l'équipe première la saison dernière, elle a été surclassée sur près de la moitié des matchs cette année. « Le travail paie, se réjouit Louane Pichon. J'ai énormément progressé ici et c'est une récompense de pouvoir jouer avec les grandes. »

Déjà en contact avec des équipes d'Élite 1

Lycéenne à Simone-Veil, la jeune internationale doit composer avec un quotidien bien rempli. « Ce n'est pas toujours simple de concilier les études et le rugby. Il faut beaucoup travailler pour suivre le rythme, surtout quand je pars en stage avec l'équipe de France. »
Hyperactive et déterminée, Louane Pichon fait partie de cette génération de joueuses susceptibles de faire briller les Bleues dans les années à venir. Si le rugby féminin poursuit sa professionnalisation, elle ne cachera pas son bonheur. « J'aimerais pouvoir jouer au rugby tous les jours », sourit-elle. Une ambition qui semble de moins en moins utopique. « Je trouve que ça évolue vraiment bien depuis quelques années. On voit de plus en plus de matchs à la télévision et le rugby féminin prend progressivement une vraie place dans la société. » Ambitieuse, la rugbywoman compte mettre toutes les chances de son côté pour atteindre ses objectifs. En contact avec plusieurs clubs d'Élite 1, la pépite briviste devrait effectuer une dernière saison sous les couleurs du CAB avant de s'envoler vers le plus haut niveau du rugby français.

Jules ROMAN

Trampoline - Alice Chaminade, une Perzacoise aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028 ?

PERPEZAC-LE-BLANC - De passage dans sa famille pour se ressourcer, la triple championne du monde de trampoline, Alice Chaminade, a accordé un peu de son temps à « La Vie corrézienne ». Rencontre.

À l'heure où vous lirez ces lignes, Alice Chaminade, 17 ans, la plus titrée des championnes françaises de sa catégorie, aura déjà fini sa semaine de congés en famille à Perpezac-le-Blanc. Elle vient en effet d'intégrer un long stage d'entraînement intensif à Antibes, avec l'équipe de France sénior pour préparer à fond deux échéances internationales : les championnats du monde de Pékin en novembre et les jeux olympiques de Los Angeles.

Alice Chaminade, comment se présente le futur de votre déjà très remplie carrière de championne de trampoline ?
Me voilà à un tournant délicat au plan sportif ! Âgée de 17 ans, j'évolue actuellement en junior 17-21 ans, avec, récemment, un titre mondial et un titre national. Désormais, mes entraîneurs me proposent d'intégrer sans plus attendre la catégorie reine « sénior » dans laquelle je me retrouverai avec des filles de 21 ans et plus. Y compris aux très proches championnats du monde de Pékin 2026 de novembre où je suis qualifiée en junior. La marche à franchir est énorme, tout comme le défi qui m'est proposé.

C'est-à-dire ?
Se retrouver avec des compétitrices âgées de 25, 27, 30 ans (âge de la dernière médaillée d'or aux JO de Paris) et plus avec une expérience démultipliée serait un défi quasi insurmontable. À ceci près que, dotée selon mes entraîneurs et ma famille, d'une volonté solide (même en cas d'échecs) et d'une forte capacité d'adaptation, je pourrais progresser plus vite au contact des séniors internationaux. Avec comme objectif de me retrouver progressivement à leur niveau avec de précieuses années en moins.

Êtes-vous prête à relever ce défi sportivement risqué ?
(Regard perçant, léger sourire) Je sais que dans un premier temps en sénior, je n'ai aucune chance de médaille. Pas grave, je pourrais surtout gagner un temps précieux dans la préparation d'échéances mondiales comme les JO de Los Angeles en 2028 et les suivants, en me confrontant aux meilleures internationales qui, elles aussi, vont prendre de l'âge. Je n'aurai que 19 ans en 2028…

Quand pourrait avoir lieu votre intégration au sein de l'équipe de France sénior de trampoline ?
Je participe mi-juillet et début août au grand stage d'été d'entraînement des séniors à Antibes. À la rentrée, des tests notés permettront de dire si je peux intégrer le club France sénior et donc participer aux championnats du monde de Pékin dans le grand bain. Avec, j'insiste, le handicap qui fait que le rêve de podium sera inatteignable cette année. En attendant, je vais travailler encore plus (musculation, kinés, préparation physique et mentale, horaires aménagés...)

Un palmarès impressionnant qu'elle veut faire fructifier

Calmement, Alice Chaminade concède que ses cinq ou six dernières années de championne de trampoline se sont « bien passées ». Jugez-en plutôt : trois titres de championne du monde, trois médailles d'or dans les compétitions européennes les plus prisées, sept titres nationaux en simple et en double.
Mais elle confesse volontiers avoir appris, y compris de ses difficultés, voire de ses échecs. « Arriver en junior avec des filles de 21 ans n'a pas toujours été facile pour moi, reconnaît la championne d'origine corrézienne qui vit à Allauch tout près de Marseille. Il a fallu surmonter des moments de doute, trouver des nouvelles figures… et tout cela ne se fait pas en un claquement de doigts. Mais j'ai persévéré et j'ai surmonté les difficultés du moment. Ma passion pour le trampoline est toujours intacte, je vais tout faire pour faire fructifier ce palmarès. J'en profite pour remercier ma famille qui a toujours été avec moi dans cette aventure, mes entraîneurs et les instances fédérales très présentes également ».


La jeune championne perzacoise est venue se ressourcer en Corrèze.

Propos RECUEILLIS PAR JEAN-MARC PLANTADE (CLP)

Performance - Trois mousquetaires de la petite reine sur « l'Étape du Tour » de l'Alpe d'Huez

CORRÈZE - Trois copains corréziens, Alex, Benjamin et Irwin, se sont confrontés, dimanche dernier, à « l'Étape du Tour de France », sur le parcours qu'emprunteront les coureurs samedi, pour l'avant-dernière étape de la Grande Boucle. Un véritable morceau de bravoure pour ces cyclistes amateurs.



Quatre cols alpins mythiques, dont trois hors catégorie, 170 km et 5 400 mètres de dénivelé positif... bienvenue dans l'enfer de « l'Étape du Tour 2026 ».

Ils ne s'appellent pas Porthos, Athos et Aramis, mais c'est bien avec l'âme et le cœur de mousquetaires qu'Alex, Benjamin (Ben) et Irwin se sont lancés dimanche 19 juillet dans une redoutable épopée : *l'Étape du Tour de France*.

Et quelle étape ! Sans aucun doute la plus difficile jamais concoctée par ASO avec, jugez-en plutôt, un parcours de 170 km entre Le Bourg-d'Oisans et L'Alpe-d'Huez regroupant quatre cols parmi les plus mythiques, dont trois hors catégorie : le Galibier, la Croix de Fer et Sarenne, et un première catégorie, le col du Télégraphe. « Cela représente pas moins de 5 400 mètres de dénivelé positif », calcule Alex, le plus capé des trois potes, et l'instigateur de cet incroyable défi qu'ils se sont lancés. « J'ai toujours été sportif. J'ai fait du rugby, du judo, mais je me suis pété les genoux et je me suis donc mis au vélo, avec quelques courses en ligne en Ufolep, et déjà deux *Étapes du Tour* au compteur. Je l'avoue, c'est moi qui les ai entraînés dans cette galère. »

Cinq mois de préparation lourde

Sportifs, les deux autres compères le sont eux aussi mais sont toutefois loin du compte. Irwin a bien fait du VTT en compétition dans sa jeunesse, et « roule » assez régulièrement, mais son mètre quatre-vingt-onze et ses 92 kg ne font pas de lui l'archétype du « grimpeur ». Quant à Ben, son premier vélo de course, « c'est un ancien d'Alex. »

« Je me suis mis au régime sec afin de m'alléger au maximum, et nous avons enchaîné les kilomètres », raconte Irwin qui, à l'instar de ses copains, reconnait avoir, plusieurs mois durant, mis un peu entre parenthèses sa vie sociale et familiale. Avec douze kilos en moins sur la balance pour Irwin et quelques milliers de kilomètres en plus au compteur, les trois trentenaires se sont ainsi donné les moyens de réussir dans leur entreprise. « Avec Irwin, nous avions fait le mont Ventoux l'été dernier, mais au cours des cinq derniers mois, nous avons enchaîné les entraînements, avec un premier test au Suc au May, puis des incursions dans les Pyrénées, sur le Tourmalet, Aspin, l'Hourquette d'Ancizan ou encore le Portet. Et nous avons participé à l'Étape *100% corrézienne* organisée en mai par le Département entre Malemort et Ussel », détaille Ben.

Le Galibier en plat principal

Un simple amuse-bouche à en croire les trois copains. « Les cols alpins c'est une autre dimension, car il faut composer avec l'altitude », note Alex, qui avoue avoir été un peu surpris par les efforts qu'engendre la haute montagne. « Le plat principal de l'étape c'était le Galibier et ses 2 600 mètres d'altitude. Dautant plus qu'il arrivait cinq kilomètres seulement après l'ascension du col du Télégraphe », explique Alex.

De quoi faire une indigestion. « Nous avons vécu l'enfer », clament de concert Ben et Irwin. « Dix fois j'ai pensé à abandonner tant j'avais la nausée. Mais l'envie de finir a été plus forte », se remémore Benjamin.

Pour Irwin c'est un mal de ventre, de ceux qui vous empêchent de vous alimenter, et des douleurs au cou qui ont failli avoir raison de sa motivation. «Mais je me suis dit que je n'avais pas fait tous ces sacrifices et tous ces efforts pour rien. »

Même Alex s'est trouvé dans le dur « à cause de l'altitude dans le Galibier, mais aussi en raison de fortes douleurs dans le bas du dos. Mais je savais que je devais, que j'allais y arriver. D'autant plus que, malgré les désagréments physiques auxquels nous avons dû faire face, nous avons eu tous les trois de bonnes jambes tout au long de la course. La preuve que l'entraînement paye ».

La délivrance derrière la ligne

9h18 minutes de course pour Alex ; 9h49 pour Ben, 11h16 pour Irwin : après 170 km, parfois en enfer, nos trois Corréziens ont finalement vu l'Alpe d'Huez. Une sacrée performance et des sentiments très forts pour ces trois cyclistes amateurs au moment de passer la ligne. « Du soulagement et la conscience d'avoir relevé un gros défi », pour Alex quand Ben exprime pour sa part « une satisfaction immense, car je ne croyais pas pouvoir y arriver. Il m'a fallu aller au delà de moi-même ».

Quant à Irwin, c'est dans un tsunami émotionnel qu'il a franchi la ligne. « Entre larmes de joie et de fatigue, je me suis effondré émotionnellement. Mais quelle expérience, quelle leçon de vie. Et, en plus, on a une superbe médaille ! »

De quoi se souvenir éternellement de cette belle aventure. Et d'envisager de participer à nouveau ? « Pourquoi pas un jour. Mais ne le dites pas trop fort, il ne faudrait pas que ma compagne entende », plaisante Ben...

Cyril GREGHI

Sur les plus de 16 000 cyclistes amateurs inscrits sur « l'Étape du Tour de France » entre Le Bourg d'Oisans et l'Alpe d'Huez, 5 500 ont été contraints à l'abandon.



Les traits sont tirés mais le bonheur et la fierté sont immenses d'avoir réussi à aller au bout de « l'Étape du Tour ».

7 jours en bref

Rémy Runfola et Michèle Coudoin porteront les couleurs de LFI aux sénatoriales

La France insoumise s'engage dans les élections sénatoriales avec l'objectif de faire son entrée dans la chambre haute. Elle est présente dans l'ensemble des départements concernés par le scrutin du 27 septembre prochain. En Corrèze, le Comité électoral de la France insoumise a validé le binôme formé par Rémy Runfola, élu dans la commune de Meyrignac-l'Église, secrétaire de mairie à la retraite, et Michèle Coudoin, de Juillac. Ils porteront le programme de rupture du Nouveau Front Populaire. Leur campagne entend « conforter la place et les moyens de la commune, indexer la dotation globale de fonctionnement sur l'inflation, lutter contre les déserts médicaux, pour une gestion publique et décentralisée de l'eau, pour abroger la retraite à 64 ans ». Alors que les collectivités, l'éducation, les hôpitaux et la culture sont confrontés à des réductions de moyens, la France insoumise entend « privilégier l'investissement dans les besoins humains, la solidarité, l'éducation, la santé et la transition écologique au service de l'intérêt général ».

Deux louveteaux aperçus sur le plateau de Millevaches

Le réseau loup, coordonné par l'Office français de la biodiversité, a confirmé la présence de deux louveteaux sur le plateau de Millevaches. Ces animaux ont été photographiés le 8 juillet par un piège photographique. Les deux louveteaux sont âgés d'un peu plus de deux mois. Le préfet de la Corrèze rappelle que le loup est une espèce protégée dont la perturbation intentionnelle constitue un délit. Les mesures de protection des troupeaux et en particulier les tirs de défense sont opérationnels avec le concours des lieutenants de louveterie.

La Région appelle les députés à défendre l'avenir des lignes ferroviaires

À quelques semaines de l'examen du projet de loi-cadre sur les transports par l'Assemblée nationale, Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, a adressé un courrier aux 49 députés de la région pour les appeler à soutenir un texte décisif pour l'avenir des mobilités et de l'aménagement du territoire.

La Région Nouvelle-Aquitaine rappelle que l'entretien, la régénération et la modernisation du réseau ferré national relèvent de la responsabilité de l'État et de Sncf Réseau. Le rôle des Régions est de faire circuler les Ter, d'améliorer l'offre de transport et d'investir dans des trains modernes et confortables pour les voyageurs.

Pourtant, depuis plus de dix ans, la Région a dû intervenir bien au-delà de ses compétences afin d'éviter la fermeture de plusieurs lignes ferroviaires. Au total, près de 450 M€ ont été mobilisés par la collectivité pour préserver des infrastructures qui relèvent normalement de l'État.

Pour la Région, le projet de loi-cadre constitue une avancée majeure car il permet d'intégrer pleinement ces lignes de desserte fine du territoire dans la future programmation nationale des investissements. Faute de financement pérenne, de nombreuses lignes continueront de se dégrader et certaines seront condamnées à fermer.

Au château de Sédières

Jusqu'au 30 septembre, le château de Sédières invite le public à vivre une saison estivale placée sous le signe de la nature, de la culture et des émotions partagées. Renseignements : 05.44.41.90.70 - www.correze.fr/domaine_sedieres.

Lundi 27 juillet, 19h, apéro-concert « Les pépites Corréziennes ». Impulsé par le Département de la Corrèze en partenariat avec Festival Production, le dispositif « Tremplin Corrèze » a pour ambition de révéler les talents musicaux émergents du territoire. Trois jeunes artistes corréziens seront à l'affiche de cette soirée découverte : Charlotte Boin propose une pop alternative moderne et sensible. Louise D, accompagnée de son guitariste Lorent, navigue entre variété, pop et soul. Ateci fusionne rap et sonorités house dans un style personnel, abordant avec finesse les thèmes de l'amour, de l'ambition et des émotions. Concert gratuit. Restauration et buvette seront proposées sur place pour agrémenter la soirée.

Mercredi 29 juillet, 11h et 15h, spectacle jeune public à la salle de spectacle, « Ego le cachalot prend le large » de L'Hallali Production. Il est de retour pour une nouvelle odyssée aussi tendre que captivante. Dans ce nouvel épisode, le célèbre cachalot embarque petits et grands dans un voyage plein d'humour et d'émerveillement à la découverte du monde vivant. Entre New York, une mystérieuse Duck Tower et une galerie de personnages animaux aussi attachants qu'improbables, cette aventure invite à porter un regard curieux sur la nature et les enjeux qui la traversent. Tout public à partir de trois ans / cinquante minutes. Tarifs : 7 € (adulte) / 4 € (jeune - de 18 ans) / gratuit - de 2 ans.

Samedi 1er août, à partir de 16h et soirée, découverte du ciel. Le Club d'Astronomie du Limousin vous donne rendez-vous pour observer le soleil et les planètes grâce aux instruments et aux conseils avisés des passionnés du club. À la tombée de la nuit, place à l'exploration du ciel étoilé : constellations, lune et merveilles du ciel d'été se dévoileront au fil des observations et des échanges. Accessible à tous, cette animation est une invitation à lever les yeux vers le ciel et à mieux comprendre les phénomènes qui l'animent. Pour prolonger ce moment convivial, le snack du château restera exceptionnellement ouvert tout au long de la soirée. Gratuit.

Immobilier - Où en est le marché, et où va-t-il ?

TULLE - La CCI de la Corrèze a présenté, le 9 juillet, son 20e Observatoire immobilier, dressant un état des lieux du marché local et identifiant sept défis majeurs.

À Tulle, la CCI de la Corrèze a présenté, le 9 juillet, la 20e édition de son Observatoire du marché de l'immobilier. Françoise Cayre, présidente de la CCI, et Anne Mambrini-Brenner, responsable du pôle études et développement territorial qui pilote l'exercice depuis sa création, ont animé cette présentation.
En France, les notaires évoquent une « sortie progressive, mais sous contraintes » de la crise immobilière amorcée en 2022, avec près de 960 000 transactions à fin février 2026, en hausse de 11 % sur un an. Depuis le début de l'année, le conflit au Proche et au Moyen-Orient a fait basculer le marché dans l'attentisme.
En Corrèze, les ventes ont progressé de plus de 4 % en 2025, après deux années de fort recul. Les quatre premiers mois de 2026 dessinent toutefois un retournement, avec un repli marqué des transactions. La grande majorité des professionnels locaux estime le marché directement affecté par le contexte international. Le profil des acheteurs évolue : moins de primo-accédants, davantage d'investisseurs, portés notamment par le nouveau dispositif Jeanbrun.
Côté prix, la hausse se poursuit, mais reste très inégale selon les territoires. Le bassin de Brive continue de tirer le marché vers le haut quand Tulle et la Haute-Corrèze avancent plus doucement. Le locatif affiche une belle stabilité malgré une pénurie chronique de maisons à louer. La construction neuve rebondit fortement après une année 2025 dégradée, même si le prix des terrains à bâtir reste en recul.

Et dans vingt ans ? Sept défis à anticiper

Au-delà de ce bilan, la CCI a profité de cet anniversaire pour dérouler sept mutations de fond qui, selon Anne Mambrini-Brenner, redessineront le marché corrézien d'ici deux décennies. Premier défi, la démographie : le solde naturel français est devenu négatif en 2025, une première depuis 1945, avec un pic de population attendu en 2037 avant un déclin progressif. Une équation encore incertaine pour les différents bassins de vie corréziens.
Deuxième défi, le vieillissement des Français : il appellera des logements de plain-pied, proches des centres-bourgs et des services de santé, à mesure que les besoins évoluent avec l'âge.
Troisième défi, sans doute le plus lourd en volume : la grande transmission patrimoniale des baby-boomers. Plusieurs milliers de milliards d'euros seront à léguer en France dans les vingt prochaines années, l'immobilier en représentant l'essentiel. Une transmission tardive, qui nécessitera selon la CCI un vrai travail d'expertise et d'audit auprès des familles, avec le risque d'accentuer les écarts entre territoires attractifs et zones en déclin.
Le climat constitue le quatrième défi, avec l'intensification des inondations, du recul du trait de côte et du retrait-gonflement des argiles. Une menace, mais aussi une possible opportunité pour un département en quête de nouveaux résidents en recherche de résilience climatique.
Cinquième défi, l'énergie : le DPE pèse de plus en plus dans la valeur des biens, un enjeu majeur en Corrèze où une part importante du parc reste mal notée.
Sixième défi, l'attractivité des territoires ruraux face aux métropoles. La Corrèze pourrait tirer parti du télétravail, à condition d'améliorer ses dessertes, notamment ferroviaires.
Septième et dernier défi, l'intelligence artificielle, qui gagnera du terrain dans l'évaluation des biens et la gestion des transactions. Elle ne remplacera cependant pas, insistent les professionnels, la part irréductible d'humain que suppose une vente ou un achat immobilier. Face à la presse comme face aux professionnels réunis l'après-midi, le message de la CCI était le même : le marché corrézien tient le choc, mais il navigue déjà sur deux horizons à la fois. D'un côté, les à-coups conjoncturels, qui appellent une vigilance de tous les instants ; de l'autre, des mutations plus lentes, mais plus profondes, qui redessineront le visage du territoire d'ici vingt ans.



Sept défis attendent le marché corrézien.

Juliette JOUVE-SOLER (CLP)

Initiative - La nouvelle assemblée citoyenne corrézienne a pris ses fonctions

Ce jeudi 9 juillet, la troisième assemblée citoyenne de la Corrèze a été installée à l'Hôtel du Département Marbot, à Tulle. Les 38 Corréziens tirés au sort ont été accueillis par Pascal Coste, président du conseil départemental, Franck Peyret, vice-président délégué à la Participation citoyenne, et Christian Bouzon, président de la Commission Participation citoyenne. Lors de cette séance inaugurale, ils ont découvert le rôle et le fonctionnement de l'assemblée. Nombreux étaient les membres des deux précédentes assemblées (2022-2024 et 2024-2026) venus assurer la passation, transmettre leur expérience et accompagner les nouveaux arrivants.
Cette troisième assemblée s'inscrit dans une dynamique désormais bien ancrée, fondée sur l'engagement citoyen et la capacité de proposition des Corréziens aux côtés des élus départementaux, ainsi que sur leur association aux décisions qui les concernent.

Des projets concrets portés par les membres de l'assemblée

Au cours de cette séance d'installation, Franck Peyret et Christian Bouzon sont notamment revenus sur le bilan des travaux de l'assemblée 2024-2026. Les 38 membres de la deuxième assemblée citoyenne ont, depuis 2024, contribué à transformer des réflexions en actions utiles pour le territoire, en lien étroit avec les services du Département et les acteurs locaux.
Dans le cadre des grandes priorités définies par l'assemblée, plusieurs initiatives concrètes ont vu le jour, comme une journée pédagogique immersive permettant de suivre le cycle de l'eau, de l'amont vers l'aval. Cette journée, destinée à mieux comprendre les différents usages de la ressource, a vocation à être reproduite auprès de publics variés : scolaires, touristes… L'assemblée citoyenne a également participé aux travaux du Plan départemental de gestion de l'eau (PDGE) et à la mise en place de l'Observatoire départemental de suivi de la ressource.
Au-delà du sujet de l'eau, les membres ont créé un jeu de cartes des « 7 familles » sur la forêt corrézienne – déjà commercialisé et bientôt diffusé au sein des écoles du département. Ils ont aussi œuvré à la réalisation de deux chantiers de plantation. S'ajoute la production (en cours) d'un podcast sur le transport du bois sur la Dordogne au XIXe siècle, en partenariat avec les Archives départementales.
Les ateliers « Face à l'IA » ont aussi rencontré un réel succès, avec plus de 100 participants sensibilisés et un déploiement en cours sur l'ensemble du territoire. Après plus de quatre ans d'existence, l'assemblée citoyenne s'affirme aujourd'hui comme un outil d'innovation démocratique, apportant un regard de terrain et contribuant à enrichir les politiques publiques portées par le Département.


Les 38 nouveaux membres de l'assemblée citoyenne ont découvert l'Hôtel du Département.

Commission - Le Département vote des aides plurisectorielles

Réunis ce vendredi 10 juillet en commission permanente, les élus du conseil départemental de la Corrèze ont adopté plusieurs mesures en faveur de l'agriculture, du sport, de la gestion de l'eau et de l'attractivité du territoire.
Le monde agricole bénéficie d'une large part des aides votées. Le Département consacrera 73 250 euros à l'organisation des 23 comices agricoles prévus entre mi-juillet et fin septembre. La Ville de Brive recevra également 16 000 euros pour le Festival « Du bien-élever au bien manger », organisé les 22 et 23 août, tandis que près de 42 000 euros accompagneront des exploitations engagées dans des projets de diversification, d'adaptation au changement climatique ou d'amélioration de leur autonomie en eau. La politique de gestion de la ressource en eau est également renforcée. Plus de 13 600 euros sont attribués à quatre exploitations agricoles pour des projets d'irrigation et d'abreuvement, 17 520 euros financeront des travaux sur des étangs et 76 800 euros iront à six collectivités pour des opérations d'assainissement et de réseaux d'eau potable.
Le sport n'est pas oublié. Près de 210 000 euros ont été votés, dont 188 950 euros en faveur de 48 comités sportifs départementaux et 11 535 euros pour l'entretien des sentiers de randonnée.
Enfin, le Département lance un fonds d'aide aux tournages, doté de 50 000 euros dès 2026. Ce nouveau dispositif vise à attirer des productions cinématographiques et audiovisuelles en Corrèze afin de générer des retombées économiques, culturelles et touristiques. L'instruction des dossiers sera assurée avec l'appui de l'Association Festival du cinéma de Brive – SRF.

Belmondo, Delon... - Treignac au cœur d'un projet artistique international

TREIGNAC - Le galeriste Florent Cornaton pilote avec le sculpteur argentin Augusto Daniel Gallo un nouveau projet hors norme : deux monuments de trois mètres dédiés à Jean-Paul Belmondo et Alain Delon, actuellement en création à Bienno en Italie, convoités par plusieurs grandes villes européennes dont Paris, Cannes et Genève.

À Treignac, le galeriste et agent artistique Florent Cornaton porte aujourd'hui un projet culturel hors norme qui relie la Corrèze au cinéma français, à l'Italie, à Venise et déjà à plusieurs grandes villes européennes.
Aux côtés du sculpteur Augusto Daniel Gallo, artiste argentin installé en Italie et reconnu pour ses œuvres monumentales en fer (dont celles de Jacques Chirac et François Hollande exposées un temps à Treignac et désormais à Tulle), il accompagne la création de deux grandioses monuments dédiés à Jean-Paul Belmondo et Alain Delon. Deux figures mythiques du cinéma français, réunies dans un projet artistique, patrimonial et profondément humain.

Des sculptures de trois mètres de haut

Les sculptures, actuellement en cours de réalisation à Bienno, dans le nord de l'Italie, mesureront près de trois mètres de haut pour environ 400 kg chacune. « Pour l'instant, seuls les visages sont terminés, mais c'est aussi la partie la plus complexe et la plus importante du travail », explique Florent Cornaton. Un documentaire cinématographique accompagne cette aventure depuis plusieurs mois. Réalisé par le jeune cinéaste montpelliérain Ludovic Nahon et produit par *Nuances Films* à Montpellier, le film suit la naissance du projet, le travail du sculpteur dans son atelier mais aussi les liens culturels et humains qui unissent Belmondo, Delon et Augusto Daniel Gallo.

Quatre jours de tournage en Italie

Le tournage s'est déroulé pendant quatre jours en Italie, dont deux jours à Bienno et deux jours à Venise. « C'est un investissement personnel important et un véritable engagement pour soutenir les arts au sens large », confie Florent Cornaton. Le documentaire doit être présenté sur Arte ainsi qu'à l'occasion de l'inauguration officielle des monuments. Pour Ludovic Nahon, déjà remarqué pour son court métrage *Le Plus Beau Jeu du Monde* et récompensé à Montpellier le 2 juin 2025 par le prix du montage à l'Opéra Comédie, cette aventure représente un défi artistique majeur. À Venise, l'équipe a dû composer avec l'afflux touristique du mois de mai en adaptant les horaires de tournage afin de préserver le calme nécessaire aux prises de vues. La Mostra, le Lido, le Pont des Soupirs, la place Saint-Marc, la lagune et les ruelles de la cité italienne sont devenus les décors naturels du film.



Belmondo sur la place Saint-Marc de Venise.

Des liens artistiques et humains

Derrière les images et l'ambition artistique, Florent Cornaton insiste surtout sur le sens profond du projet : « Je n'ai pas choisi Venise pour faire le « guignolo » : Belmondo et Delon y ont tourné, y ont vécu des moments importants de leur carrière. Il y a une logique, des liens, du sens. » L'agent artistique rappelle également un élément souvent oublié : Paul Belmondo, le père de Jean-Paul Belmondo, était lui-même sculpteur. « À 84 ans, qu'il pleuve ou qu'il neige, il allait encore à l'atelier travailler. »
Autre lien symbolique, Augusto Daniel Gallo, comme Jean-Paul Belmondo et Alain Delon, a été boxeur semi-professionnel. « Dans ce projet, il y a des valeurs humaines communes : le travail, la discipline, le courage, la transmission. »
Florent Cornaton a également associé au projet la famille Belmondo, notamment Alessandro Belmondo, restaurateur parisien rencontré à deux reprises lors de la Foire du livre de Brive.
Du côté de la famille Delon, les démarches continuent : « Nous avons essayé de créer un lien avec Anthony Delon, notamment grâce à des contacts parisiens, mais pour le moment nous n'avons pas obtenu de retour positif. Nous avons encore du temps. »

Un soutien remarquable de l'Italie

À Bienno, Augusto Daniel Gallo bénéficie du soutien actif du maire de la ville ainsi que des autorités italiennes rencontrées pendant le tournage. « L'investissement de l'Italie auprès des artistes est remarquable », souligne Florent Cornaton. L'artiste est aujourd'hui accompagné pour les moyens de production et l'approvisionnement en métal nécessaire à la réalisation des œuvres. Parallèlement, un livre consacré au projet est également en cours de finalisation afin de servir de support de présentation auprès des villes et institutions intéressées. Les contacts se multiplient.

Plusieurs grandes villes sur les rangs

Aucune acquisition n'est encore officiellement décidée, mais plusieurs grandes villes françaises et internationales suivent désormais le projet avec attention. Parmi elles : Genève, Monaco, Alessandria, en Italie, Bordeaux, Cannes, Boulogne-Billancourt, Paris, Lyon, Antibes. Sollicitées pour accueillir les monuments, Nice et Deauville ont finalement renoncé au projet.
Un élément important est venu renforcer récemment la crédibilité de cette aventure artistique : le 13 novembre 2025, la ministre française de la Culture a fait savoir son intérêt pour le projet dans le cadre d'une implantation française et parisienne, tout en recommandant l'équipe auprès de la Drac Nouvelle-Aquitaine. « Rien n'est encore décidé », précise cependant Florent Cornaton. Même si, à titre personnel, le galeriste reconnaît avoir un attachement particulier pour Cannes : « Cannes représente le cinéma, la vie des acteurs et particulièrement Delon et Belmondo. Pour Delon, c'est là que tout a commencé et tout s'est terminé », explique-t-il, en référence aux paroles d'Anouchka Delon lors de l'inauguration du Square Alain-Delon le 22 mai dernier, alors que l'équipe se trouvait en plein tournage en Italie. Mais Paris, Genève ou Monaco possèdent également des arguments solides. « Dans tous les cas, il s'agit d'un investissement conséquent. Nous respecterons et accompagnerons avec enthousiasme la ville ou l'institution qui choisira d'accueillir ces monuments. » Une fois les œuvres achevées, il faudra encore organiser leur arrivée en France : Treignac, Tulle, Brive, Seyssel en Haute-Savoie ou Nantua dans l'Ain figurent parmi les lieux envisagés pour accueillir temporairement les sculptures avant leur destination définitive.



Augusto Daniel Gallo avec la sculpture d'Alain Delon. qu'il a créée

Brigitte Bardot et d'autres projets

Pour Florent Cornaton, cette aventure représente une immense fierté personnelle : « *La Galerie Internationale du Vieux Pont de Treignac*, ma galerie d'art, et moi-même sommes tellement fiers et heureux de cette réalisation, de ce défi et de ce projet. »
L'histoire ne devrait pas s'arrêter là. Une fois les monuments Belmondo-Delon terminés, Augusto Daniel Gallo prendra un temps de repos avant de se lancer, dès la fin de l'année, dans une nouvelle création monumentale consacrée à Brigitte Bardot. D'autres projets internationaux sont déjà à l'étude.
Le Maroc, l'Ukraine, la Tunisie ou encore l'Algérie pourraient prochainement accueillir de nouvelles œuvres monumentales du sculpteur. Depuis Treignac, ce projet artistique fait désormais voyager la Corrèze bien au-delà des frontières françaises, entre cinéma, sculpture, mémoire populaire et ambition culturelle internationale.

NAISSANCES

BRIVE-LA-GAILLARDE

12 JUILLET
› Faris Kahramane, de Abdeljalil Kahramane et de Karima Moukhsine.

15 JUILLET
› Malo Canguilhem, de Alexandre Canguilhem et de Domitie Myter.
› Assil Ez-zahraoui, de Adil Ez-zahraoui et de Siham Hasnaoui.
› Paolo, Maxime, Edgar Ricolleau, de Maxime Ricolleau et de Léa Castaldi.

16 JUILLET
› Amalia, Emma, Jade Faurel, de Mathieu Faurel et de Audrey Albert.

ESPARTIGNAC

16 JUILLET
› Simon, Marcel, Guy Faucher, de Franck Faucher et de Laura Caron.

LAVAL-DE-CÈRE

11 JUILLET
› Naylan, Didier, Henri Doucet Lafon, de David Doucet et de Anaïs Lafon.

MALEMORT

16 JUILLET
› Méline, Sixtine Sclafer, de Dimitri Sclafer et de Audrey Gratadour.

ORGNAC-SUR-VÉZÈRE

13 JUILLET
› Colette Leon Teran Mairesse, de Steve Leon Teran et de Marie Mairesse.

SADROC

14 JUILLET
› Emma Rouzier, de Benjamin Rouzier et de Pauline Clavel.

16 JUILLET
› Mélodie, Eloise Morin, de Matthieu Morin et de Coraline Valin.

SAINT-CYR-LA-ROCHE

19 JUILLET
› Louane Papillé, de Cédric Papillé et de Camille Freyssinet.

SAINT-MARTIAL-DE-GIMEL

19 JUILLET
› Maxence Laquieze, de Aurélien Laquieze et de Emeline Janoueix.

SAINT-MÉDARD-DE-PRESQUE

15 JUILLET
› Liam Messinguiral, de Théo Messinguiral et de Morgane Brunier.

SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

21 JUILLET
› Noa, Patrice, Franck Thomas, de Lambert Thomas et de Tessa Rodrigues.

SAINT-SORNIN-LAVOLPS

18 JUILLET
› Victoire, Valérie, Christine Charrieras, de Maxime Charrieras et de Marion Delage.
› Léonie, Jeanne Laval Marionneau, de Jordan Laval et de Ophélie Marionneau.

USSEL

18 JUILLET
› Gabin Charpentier, de Léo Charpentier et de Mathilde Audouze.

MARIAGES

BRIVE-LA-GAILLARDE

18 JUILLET
› Guillaume, André Pirault et Xenia Guadalupe Beltran Najera.

DÉCÈS

ARNAC-POMPADOUR

20 JUILLET
› Jean Jacques, Marie Langlade veuf Georgette Chabassier, 95 ans.

AYNAC

16 JUILLET
› Christian, Alain, Georges Paillet époux Dany Lafargue, 74 ans.

BRIGNAC-LA-PLAINE

15 JUILLET
› Claude Marcel Fridolin Fouchard époux Nicole Couly, 84 ans.

BRIVE-LA-GAILLARDE

15 JUILLET
› Jacqueline Géraudie épouse Alain Moisson, 80 ans.

17 JUILLET
› Michel Marie Manducher époux Yvette Mazot, 82 ans.

19 JUILLET
› Marinette Pauliac veuve Gabriel Dritsas, 89 ans.

CAMPS-SAINT-MATHURIN-LÉOBAZEL

16 JUILLET
› Jean Louis Chassagne veuf Annie Naudet, 76 ans.

CHAMBERET

20 JUILLET
› Pierre, Antoine, Louis Boix, 96 ans.

COSNAC

22 JUILLET
› Jean Barthélémy Flores époux Marie-Martine Delteil, 81 ans.

ÉGLETONS

16 JUILLET
› Jean, Marcel Passemard époux Marguerite Bourre, 81 ans.
› Lagarde-Marc-la-Tour

20 JUILLET
› Jean-Pierre Faurie veuf Yvonne Gibiat, 96 ans.

LAPLEAU

19 JUILLET
› Gisèle, Marcelle, Elvina, Marie Berne veuve Jean-Pierre Buscail, 88 ans.

MANSAC

15 JUILLET
› Marie Madeleine Lacoste, 93 ans.

SAINT-GENIÈS

20 JUILLET
› Guy Pierre Berthalon époux Mireille Lajoinie, 77 ans.

SAINT-JAL

14 JUILLET
› Jacqueline, Catherine Monti épouse Patrick Volquardsen, 72 ans.

SAINT-PRIVAT

18 JUILLET
› Suzanne, Paule Tran-Dat veuve Guy Marouby, 90 ans.

SAINT-VIANCE

18 JUILLET
› Jeannine Monette Labadie veuve Lucien Charbonnel, 95 ans.
› Marcel Yaya Azuélos veuf Jacqueline Itah, 94 ans.

SEGONZAC

20 JUILLET
› René Charrieras, 75 ans.

TULLE

21 JUILLET
› Yvette, Jeannine Coulié veuve Donato Silvestri, 92 ans.

USSEL

14 JUILLET
› Pierre Thalamy, 88 ans.

15 JUILLET
› Maria Vaz Lanceiras veuve Vaz, 84 ans.

18 JUILLET
› Françoise Bellardie épouse Bistricky, 73 ans.
› Eliane Estrade veuve Larbre, 83 ans.

UZERCHE

21 JUILLET
› Renée Bardinal veuve Claude Mazaud, 89 ans.

VARETZ

21 JUILLET
› Hélène, Gabrielle David, 68 ans.
› Daniel Jean Alphonse Vialeix époux Christiane Bonnette, 77 ans



Pour vos avis ou remerciements *

Contactez Béatrice
au **06 85 30 41 63**
b.dupaquier@laviecorrezienne.com

* Jusqu'au mercredi 12 h

RÉDACTION

Thibaut FAUVERGUE
15, rue Fernand-Alibert- 19100 Brive
t.fauvergue@laviecorrezienne.com
06 74 00 27 50 - 05 55 24 61 49

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Centre hospitalier général : 05 55 29 79 00
Pompiers : 18
Samu : 15
Pharmacie : composer le 32 37
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

En paroisse

Vendredi 24 juillet. Ste Christine, St Charbel Maklouf. 17h30 messe à Notre-Dame du Pont du Salut (Corrèze). 17h30 messe et adoration à St Jean-Baptiste.
Samedi 25 juillet. St Jacques, apôtre. 18h30 messe à St Clément. 18h30 messe à Ste Fortunade (pour Pierrette Capitaine). 18h30 messe à St Germain les Vergnes (pour Marie-Thérèse Bouige, Hélène Eyssartier, Yvonne Lacombe). 18h30 messe à Sérilhac. baptêmes : Tiana Baron à St Jean-Baptiste, Mendy Paulo à Naves.
Dimanche 26 juillet. 17è dimanche du temps ordinaire ; Ste Anne et St Joachim, parents de la Vierge Marie. 9h30 messe à St Jean-Baptiste. 9h30 messe à Chaumeil. 10h à Aubazine : conférence sur les grands-parents par Fr. Éric Bidot, puis à 11h messe animée par la Route Chantante. 11h messe à St Jean-Baptiste (pour Liliane Deslouis, Anne-Marie Massoulier et la famille Daumard-Massoulier, Paul Cluzeaud, Léo et Lydie Serre, la famille Vialle-Ragu, Monique Bertrand, Marinette Delbos Maria Rosa Leitte da Motta). 11h messe à Corrèze (pour Georges Vialle, Georgette Peyrat). 11h messe à Seilhac. baptêmes : Éléanore et Mathilde Grech à Aubazine.
Lundi 27 juillet. Ste Nathalie. 18h30 messe à St Jean-Baptiste.
Mardi 28 juillet. Ste Alphonsine de l'Immaculée. 18h30 messe à St Jean-Baptiste.
Mercredi 29 juillet. Ste Marthe, St Lazare. 18h30 messe à St Jean-Baptiste.
Jeudi 30 juillet. Ste Juliette, St Pierre Chrysologue. 18h30 messe à St Jean-Baptiste.
Vendredi 31 juillet. St Ignace de Loyola. 17h30 messe et adoration à St Jean-Baptiste. 17h30 messe à Notre-Dame du Pont du Salut (Corrèze).
Samedi 1er août. St Pierre Favre, St Alphonse-Marie de Liguori, fête de St Roch : chapelle St Roch à Blavignac ; 10h procession, 10h30 messe. 18h messe à Gimel. 18h30 messe à Laguenne (pour Jeanne Pouchoux). 18h30 messe à Lanteuil. 18h30 messe à St Clément. mariages : Valentin Coussens et Oriana Clauzade à Chameyrat. Nicolas Ludier et Maria Goudour à Naves.

Section AbiBac - Dix sur dix pour les lycéens d'Edmond-Perrier

TULLE - Le lycée Edmond-Perrier fête sa dixième promotion d'AbiBacheliers avec dix nouveaux lauréats de ce double diplôme franco-allemand. Cette formation unique en Limousin accueille des élèves aux profils variés qui partagent une même passion pour la langue et la culture allemandes.



Les AbiBacheliers ont posé pour la photo souvenir.

Pour la dixième année consécutive, le lycée Edmond-Perrier a fêté le succès de ses lycéens de la section AbiBac. Dix élèves préparant ce double diplôme franco-allemand, formation unique en Limousin, ont obtenu le précieux sésame à l'issue d'épreuves écrites et orales évaluées conjointement avec un enseignant allemand, Patrick Schmeja. Félicitations, donc, aux lauréats de cette promotion que sont Charlotte Augustin, Lana Jeauffroy, Kélian Laoudi-Gogly (1,0, note maximale), Olivia Latreille de Lavarde, Margaux Lemasson-Deguignet (1,0), Anaïs Mainié, Evan Malet, Constance Massoni, Charlotte Pigeaud (1,0), Juliette Ruisseaux-Beaujon. Pour rappel, la section AbiBac du lycée Edmond-Perrier, portée par Ghislain Chassagne, professeur d'allemand, et Jessica Imbert, professeure d'histoire-géographie, est aujourd'hui bien implantée dans les paysages corrézien et limousin et accueille des élèves qui peuvent avoir des sensibilités différentes, littéraire ou scientifique, et quel que soit leur niveau dans cette langue au collège. Des élèves qui ont en commun le goût de l'allemand et de l'Allemagne et l'envie de le cultiver, en cours comme en dehors, notamment par le biais d'un séjour recommandé en fin d'année de seconde dans un pays germanophone.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de l'établissement, à la rubrique AbiBac http://www.edmondperrier.fr/ABIBAC.

Concert - Le cloître a vibré au son de Vagabondages musicaux

Dimanche 5 juillet, le cloître de la cathédrale Notre-Dame de Tulle a été un véritable écrin pour un répertoire de musique baroque et de musique de la Renaissance. Invités par *l'Écho des Muses*, une formation que dirige Agnès Tudou à l'initiative de l'événement, le jeune Quentin du Verdier a déployé toute sa classe à l'orgue et au virginal, tandis que la compagnie *Champ de Lunes*, sous la direction d'Anne Naudin, a agrémenté le spectacle de ses figures chorégraphiques inspirées des bals de la Renaissance dont le naturel, la grâce et la fluidité ont enchanté le public. Ces Vagabondages musicaux, titre générique du concert, ont fait entendre sous les fresques de la salle capitulaire du cloître des œuvres d'Antonio Vivaldi, de Giovanni Battista Pergolesi, et de Jean-Sébastien Bach… Pour que les danseurs en costumes d'époque puissent s'exprimer, le spectacle s'est transporté à l'extérieur dans les jardins du cloître où s'est avancé un cortège d'instrumentistes pleins d'allant. Annonçant le périple du peintre Marco di Firenzi venu de sa Toscane natale qu'ils ont contextualisé par leur musique, les chanteurs et joueurs de bombarde, de flûtes, de violon et de percussion ont fait retentir les galeries du cloître de leurs



Musique baroque et musique de la renaissance ont enchanté le cloître.

accents florentins. Musique et danse, chant sacré au pied des gisants pontificaux avec Eugène du Caurroy ont conclu cet après-midi estival. Le concert de musique baroque fut très apprécié des nombreux auditeurs et les danseurs ont attiré l'attention des spectateurs par leur gestuelle et leurs costumes. L'histoire des pérégrinations du peintre Marco, ancien élève de Masaccio, venu de Toscane en Limousin a retenu l'attention du public. Une journée riche de rencontres et un voyage à travers les siècles pour un hommage à la centenaire à laquelle l'événement était dédié.

En bref

Les horaires des déchetteries et de la plateforme de compostage passent à l'heure d'été !

Depuis le 1er juillet, les six déchetteries du territoire et la plateforme de compostage adoptent de nouveaux horaires durant la période estivale. Chaque été, les températures atteignent des niveaux élevés, avec des épisodes de canicule de plus en plus fréquents. Dans les déchetteries, le bitume accentue la réverbération de la chaleur, ce qui aggrave encore la sensation de chaleur. C'est pourquoi, afin de préserver la santé des usagers et des agents intercommunaux, les horaires des six déchetteries du territoire et de la plateforme de compostage sont aménagées jusqu'au 31 août : les jours d'ouverture de chaque site restent inchangés, les horaires d'ouverture des déchetteries passent de 7h à 14h, les horaires de la plateforme de compostage passent du lundi au vendredi de 10h à 14h et le samedi de 7h à 14h. Pour plus d'informations, contactez le Service Collecte et Valorisation des Déchets au 05.55.20.93.10. Restez informés sur tulleagglo.fr.

Perturbations de circulation dans le quartier de Souilhac : jusqu'au 29 août

Par mesure de sécurité, le Conseil départemental doit procéder à des travaux d'aménagement dans le quartier de Souilhac, afin de réglementer le stationnement et la circulation des véhicules avenue Alsace-Lorraine et rue du 4-Septembre. Jusqu'au 29 août, le stationnement des véhicules sera interdit sur la zone des travaux, entre le rond-point de Souilhac et le rond-point de la Poste. Jusqu'au 25 juillet, la circulation des véhicules est interdite avenue Alsace-Lorraine dans le sens rond-point de Souilhac vers le rond-point de la Poste. Du 26 juillet au 28 août (24h/24h), la circulation des véhicules est interdite à tous les véhicules du rond-point de Souilhac à l'intersection de la rue du Docteur-Faugeron. Du 27 juillet au 31 juillet de 19h à 6h, la circulation des véhicules est interdite sur le rond-point de Souilhac jusqu'au rond-point de la Poste inclus. Du 24 août au 28 août de 19h à 6h, la circulation des véhicules est interdite sur la rue du 4-Septembre. Lors de ces travaux, des déviations seront mises en place : pour tous les véhicules légers circulant en direction du centre-ville : rue Pauphile, rue de l'Estabournie, rue Henry-Dunant. Pour tous les véhicules poids lourds, prendre l'itinéraire conseillé vers Tulle Sud.

Tulle met en place le Pass'été Jeunes pour les jeunes tullistes !

Jusqu'au 28 août, la ville de Tulle propose aux jeunes de 12 à 17 ans de nombreuses animations gratuites tout au long de l'été : multisports, piscine, ateliers graff, jeux collectifs et bien d'autres activités. Toutes les animations sont encadrées par un animateur du service jeunesse de la Ville de Tulle. Gratuit, sur inscription au 06.77.03.67.57. Programme complet : www.ville-tulle.fr.

Un été au Chambon ça se prépare !

Pendant les grandes vacances, l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs du Chambon a préparé un programme varié, ludique et adapté à chaque tranche d'âge : 3-4 ans, 5-6 ans, 7-8 ans et 9 ans et plus. Renseignements et inscriptions au 05.55.26.52.80 ou par courriel acentreloisirs.chambon@ville-tulle.fr. Programme complet : www.ville-tulle.fr.

Deux sculpteurs burkinabés à l'honneur

En parallèle à la XIIIe biennale internationale de sculpture de Marc-la-Tour, l'association *Fragments* organise une exposition d'œuvres des sculpteurs burkinabés Sylvain Yerbanga et Faustin Tougma à la médiathèque de Tulle. Elle est visible gratuitement jusqu'au 15 septembre. Renseignements auprès de *Fragments* au 06.45.36.42.05. jacques.tramont@wanadoo.fr, marclatourvillagesculpte.blogspot.com.

Gimel - Un bon début pour le spectacle « Dans les yeux de nos grands-mères »



La troupe de « Son et lumière a séduit le public.

Les premières représentations du nouveau spectacle vivant, entièrement remodelé et intitulé«-Dans les yeux de nos grands-mères», ont connu le succès la semaine dernière. Avec pour cadre le site du château de la Roche-Haute au Bourg, la troupe de 70 bénévoles de l'association *Son et lumière de Gimel* a eu à cœur de présenter plusieurs scènes retraçant des pages de l'histoire locale de façon antéchronologique, depuis notre époque jusqu'à la Révolution de 1789.
Les deux dernières représentations auront lieu les vendredi 24 et samedi 25 juillet 2026, à 22h00. Tarifs : adulte 10 €, étudiants 7 €, enfants de 5 à 14 ans 5 €. Renseignements et possibilité de réservations au 06 86 38 64 00 (mail : sonetlumiere.gimel@orange.fr;site internet : sonetlumiere-gimel.fr).

St-Priest-de-Gimel - Une journée de fête particulièrement réussie



Les gagnants du concours de pétanque, couverts de cadeaux.

Le Comité des fêtes de Saint-Priest-de-Gimel a organisé, samedi dernier, son premier vide-greniers, un événement mené en collaboration avec trois associations de la commune : *Anim' Saint Priest*, *Le Flot Argenté* et *Voilco Aster*. Une première édition marquée par une belle affluence, une ambiance conviviale et une mobilisation remarquable des bénévoles.
Dès le matin, les exposants ont pris place dans le bourg, attirant de nombreux chineurs venus dénicher objets, livres, jouets, décorations ou petits trésors du quotidien. Pour rythmer la journée, deux tombolas — l'une pour les adultes, l'autre pour les enfants — ont permis de repartir avec de nombreux lots offerts par les associations et partenaires locaux. L'après-midi a été marqué par un concours de pétanque, qui a rassemblé 12 équipes de joueurs confirmés et amateurs dans une ambiance chaleureuse. À midi, le repas a rencontré un franc succès : la paëlla, préparée pour l'occasion, a affiché complet avec 90 convives, autour d'un moment de partage et de convivialité. Initialement prévu pour clôturer la journée, le feu d'artifice a dû être reporté en raison de conditions défavorables. Le Comité des fêtes annoncera prochainement une nouvelle date afin de permettre aux habitants de profiter de ce moment festif. La mairie de Saint-Priest-de-Gimel, qui a soutenu ce projet, et les organisateurs soulignent la collaboration exemplaire entre les quatre associations partenaires et la mobilisation des bénévoles, qui ont largement contribué à la réussite de cette première édition. L'aide des sponsors a aussi été très appréciée pour la réussite de cette journée.

Saint-Germain-les-Vergnes

Messe. À Saint-Germain-les-Vergnes, le samedi 25 juillet à 18h30, avec intention pour Mme Marie-Thérèse Bouige et Mme Hélène Essartier.

Gimel-les-Cascades

Interdiction de circulation. À compter du lundi 27 juillet prochain et pour une durée de deux semaines, la circulation des véhicules sera interdite sur la VC n° 6 (dite du Cinier), en raison de travaux sur la toiture d'une habitation, au niveau du pont du péage au Bourg.

Décès. Madame Catherine Darnault, veuve Borde, retraitée de la Poste, est décédée dans sa 66e année. Elle était domiciliée à Lavergne de Gimel. Les obsèques religieuses ont eu lieu à Tulle. Nous avons également appris le décès de monsieur Léon Faucher, retraité, dans sa 77e année. Domicilié à Laguenne, il était originaire du Bourg de Gimel. Les obsèques civiles ont eu lieu à Laguenne. Nos sincères condoléances aux deux familles.

Sainte-Fortunade

Marché de pays. Le prochain marché de pays aura lieu vendredi 24 juillet à partir de 17h dans le parc du château. L'animation sera confiée à DJ Tchok. Renseignements en mairie au 05 55 27 14 19.

Argentat - Lucas Bos titré champion du monde de motocross 65cc



La valeur n'attend pas le nombre des années. À tout juste 10 ans, Lucas Bos vient de décrocher un titre mondial en motocross 65 cc.

En quinze éditions, jamais un pilote français n'avait réussi à décrocher le titre mondial en 65 cc. Une série qui appartient désormais au passé. À seulement 10 ans, l'Argentacois Lucas Bos entre en effet dans l'histoire du sport en s'adjugeant le titre de champion du monde 65 cc 2026 à Jičín, en République tchèque. Il devient ainsi le premier Français sacré dans la catégorie, et rejoint le cercle des tricolores titrés chez les juniors aux côtés de Jordi Tixier, Maxime Renaux, Mathis Valin, Mano Faure (125 cc) et Rafael Mennillo (85 cc).
Une première médaille d'or historique pour la France dans la catégorie, qui vient aussi enrichir le palmarès déjà prometteur de Lucas après son titre européen en catégorie MXE, et sa deuxième place au championnat de France Minivert 65 cc chez les Poussins en 2024.

Argentat-sur-Dordogne

Services de garde.
Médecin. Du samedi 12h au lundi 8h, appelez le 08 10 19 19 55.
Pharmacie : dimanche 26 juillet et lundi 27, pharmacie Labroue : 05 55 28 10 16. Mardi 14 juillet : pharmacie Briançon : 05 55 28 11 37.
Infirmiers. Cabinet infirmier Barrière – Pélissier – Maurand – Pejoine, 48, avenue Joseph-Vachal, à Argentat-sur-Dordogne. Tél. : 05 55 28 84 37 (gardes tous les week-ends). Cabinet infirmier Céline Courcelaud - Isabelle Valeix : 05 55 91 40 04. Infirmière Graffouliere Marie, 32, avenue François-Mitterrand, à Argentat-sur-Dordogne. Tél. : 06 85 38 62 44. Infirmières Delcroix Marie et Pierre, secteur Albussac : 05 55 28 94 16. Infirmières, centre de soins *MSA Argentat* : 05 19 64 03 07.

Programme cinéma Le Turenne. Vendredi 24 juillet à 15h : *Toy Story 4*. Vendredi 24 juillet à 21h : *Le Garçon qui hantait mes rêves*. Samedi 25 juillet à 21h : *Les Parfaits*. Lundi 27 juillet à 15h : *Les Parfaits*. Lundi 27 juillet à 21h : *Supergirl*. Mardi 28 juillet à 21h : *Juste une illusion*. Mercredi 29 juillet à 16h : *Vaiana, la légende*. Jeudi 30 juillet à 21h : *Permis de construire*. Vendredi 31 juillet à 15h : *Des Minions et des monstres*. Vendredi 31 juillet à 21h : *La Bataille de Gaulle (J'écris ton nom)*.

Recherche actrice ou acteur. Pour sa prochaine pièce, *Mémé la givrée*, la troupe de théâtre amateur d'Argentat-sur-Dordogne *La Joyeuse Clique* recherche une actrice ou un acteur, débutant ou pas ! Textes et costumes fournis. Bonne humeur et engagement requis. Si l'aventure vous tente, venez vous amuser et faire rire. Appelez Michel au 06 75 34 90 43 ou envoyez un message à lajoyeuseclique@gmail.com.

Salon des collectionneurs. *Le Club philatélique et cartophile argentatois* organise le dimanche 26 juillet à la salle des Confluences, place Joseph-Vachal à Argentat-sur-Dordogne, son huitième *Salon des collectionneurs*. Des professionnels et des particuliers proposeront de 9h à 18h des timbres, cartes postales anciennes, pièces de monnaie, affiches et tout autre objet de collection. Un espace sera pour la première fois réservé aux particuliers qui souhaitent vendre leur collection personnelle. Pour tout renseignement : 06 88 34 66 52. Entrée gratuite et buvette sur place.

Albussac

Naissance. À Tulle, le 11 juillet, de Judith, petite sœur de Marceau, fille de Flavie Berthoumeyrie et Antonin Fialip, petite-fille d'Isabelle et Michel Fialip, arrière-petite-fille d'Andrée Bassaler, domiciliés à Albussac et, petite-fille de Cécile et Gilbert Berthoumeyrie, domiciliés à Beynat.

Mariage. À Albussac, le 15 juillet ; de Monica Perez et de Catherine Dumazeau, domiciliées à Albussac.

Soirée Faux -filet-Frites. Elle aura lieu à la salle polyvalente d'Albussac le samedi 25 juillet à partir de 20h. Tarif adulte : 20 euros. Enfant de moins de 12 ans : 12 euros. Réservation conseillée au 06 30 26 41 76. Animation musicale assurée par Dj Dav.

Cérémonie. La cérémonie commémorative du combat des Murels se déroulera le dimanche 26 juillet à 11h au monument des Murels.

Communautés locales d'Argentat et de Saint-Privat

Dimanche 26 juillet. 17e dimanche du temps ordinaire. 10h30 : messe à Saint-Privat. 11h00 : messe à Argentat et baptême d'Amara-Kali Beaumarie.

Samedi 1er août. 15h30 : mariage de Frédéric Veyssière et Sandra Charbonnière à Reygades, suivi du baptême de Léa Veyssière. 18h00 : messe anticipée à Saint-Martin-la-Méanne.

Dimanche 2 août. 18e dimanche du temps ordinaire. 11h00 : messe à Argentat et baptême d'Agathe Lemuhot. 15h30 : messe à Saint-Pierre-sur-Maronne.

Pour contacter la paroisse : 05.32.58.55.80 ; paroisseargentat@gmail.com.

Argentat-sur-Dordogne - Un vrai succès pour « Histoire de passages »

RENCONTRES - Le week-end dernier, de nombreuses personnes ont déambulé dans les rues d'Argentat et de ses environs pour découvrir les multiples événements organisés par l'association *Nuage Vert* et son président Laurent Gervereau.

Depuis plusieurs années, ce rendez-vous est pris chaque été. Une nouvelle édition des Rencontres-promenades *Histoire de Passages* a donc eu lieu, remplie d'échanges, d'empathie et de découverte. « Cela fait du bien dans nos temps de périls et de haines... Avec un joyeux brassage de générations (beaucoup d'enfants cette année) pour faire vivre ce beau pays avec des personnes d'ici et d'autres venues spécialement d'ailleurs. Bref, tout cela fait du bien et nous en avons besoin ! » se réjouit le président de l'association *Nuage Vert*.

Un vendredi d'ouverture riche en découvertes

Dès le vendredi soir, Liza Benoit, qui a créé l'affiche 2026 des événements *Histoires de Passages…*, a expliqué son travail et présenté une exposition de ses créations. Jean-Marc Chirier, qui préside *La Dordogne de Villages en Barrages*, a raconté à travers une randonnée champêtre (pour toutes et tous), l'histoire de cette association et de ses activités nomades de découvertes. Le tout s'est achevé par un dîner sur place dans ce très joli parc de la campagne corrézienne. Marie-Christine Bonnamour, qui vient de Bruxelles avec Christophe Mory (journaliste et écrivain) et le metteur en scène Sylvain Meyniac, ont joué *Love Letters* de A. R. Gurney. Une formidable soirée !

Samedi : paysages et photographies

Le lendemain, samedi, était proposé *Placid Paysages mutants* (le regard d'un créateur de portraits de paysages à Argentat-sur-Dordogne et ailleurs). Cette exposition et ce livre montrent les gouaches réalisées au pays d'Argentat-sur-Dordogne par l'artiste au cours de plusieurs séjours. Valérie Masson-Delmotte a écrit pour le livre un texte inédit sur la mutation des paysages liée aux dérèglements climatiques. Suivaient les photos anciennes d'Henry Coufourier pour comprendre Argentat à travers le temps. Départ de *Nuage Vert* avec Yves Desbuquois, photographe, pour découvrir ses photos in situ : mise en place des photos agrandies d'Henry Coufourier sur les lieux actuels des prises de vue. Grâce à un partenariat avec *Nuage Vert*, des vues anciennes d'Argentat et de Corrèze étaient également présentées pour la première fois dans la ville en grand format.



De très jolis moments de découverte et d'écoute.



Cette édition d'histoire de passages a séduit un nombreux public.

Au programme également la présentation du fonds Coufourier et de *Regards Alpins* par Yves Desbuquois. Le photographe Yves Desbuquois s'est installé dans le kiosque du jardin public d'Argentat-sur-Dordogne près de *Nuage Vert*. Il proposait de venir pour des Visages-Paysages. On venait ainsi avec une photo (ou carte postale) de paysage qu'on aime et on posait en tenant ce paysage devant une partie de son visage. Clic-clac, Yves Desbuquois avec son œil subtil photographiait et donnait ensuite la photo (*Nuage Vert* conservait un double de toutes les photos réalisées avec l'autorisation des participants et celle du photographe).

L'exposition « Liberté » et le poème de Paul Éluard

Lors de l'inauguration de l'expo *Liberté* par Laurent Gervereau, ce dernier a parlé de l'étonnante histoire du poème de Résistance de Paul Éluard avec des pièces rares. Maria Alexandra Duchêne a elle raconté la découverte de la grande tapisserie de Jean Lurçat inconnue et révélée au public en 2026 à l'Atelier-Musée Lurçat, dans le Lot, près de Saint-Céré.
Le poème « Liberté » de Paul Éluard est devenu un symbole planétaire de Résistance. *Nuage Vert* a présenté pour la première fois ses différentes parutions, dont la première par Noël Arnaud en 1942 (sur lequel Laurent Gervereau a fait un film avec des entretiens inédits) ou un exemplaire de la revue *Mots* réalisée à Londres et parachutée dans des conteneurs par la Royal Air Force en 1944 sur la France. Ce poème est aussi le sujet d'une série de tapisseries monumentales – sorte de *Guernica* en pleine Occupation –, créées en 1943 par Jean Lurçat.

Soirée au lac de Feyt

La soirée s'est poursuivie au lac de Feyt avec une rencontre-débat autour d'un formidable thème d'actualité et d'un livre-événement : *Mentir en politique*. Laurent Gervereau a dirigé cette grande histoire du mensonge en politique de la Mésopotamie à Trump (534 pages, 42 contributions, livre diffusé par Gallimard). Il l'a présenté et a ouvert des échanges sur cette matière tellement riche et cruciale, quand le mensonge est devenu le fonctionnement proclamé des dirigeants à l'ère des réseaux sociaux et de l'Intelligence Artificielle.
À 18h30, pour la première fois, Laurent Gervereau a dédicacé un livre au pays d'Argentat-sur-Dordogne (en l'occurrence *Mentir en politique*), dont tous les bénéfices des ventes reviennent à l'association. Un bénévolat généralisé a en effet permis cette courageuse aventure intellectuelle. À 21h00, pour terminer la soirée en musique, Emmanuel Chirache a expliqué le rock australien (et a apporté en musique quelques exemplaires de son livre collector qu'il a signé). Emmanuel Chirache, fan de rock, participe notamment au magazine *Gonzaï*.

Hors les murs dans le Lot

Le dimanche 19 juillet s'est déroulé dans le Lot avec un hors les murs au cours duquel la tapisserie *Liberté*, le « Guernica » de Jean Lurçat, a été révélée. Puis place à l'installation-dialogue de Speedy Graphito pour découvrir son château-atelier avec son jardin dominant la vallée. Plein les yeux, plein les oreilles, plein de sensations accumulées !

Monceaux-sur-Dordogne - De belles expositions à découvrir



Une maison d'autrefois a été reconstituée...



... Tout comme une salle de classe d'antan.

Dans le bâtiment de l'ancienne école, une classe d'autrefois a été reconstituée en 2017 et une maison d'autrefois en 2022. Ces expositions, qui existent grâce à des bénévoles, sont visibles tous les jeudis de juillet et août à partir de 17h lors des *Marchés des producteurs de pays* et sur demande jusqu'à fin septembre. S'adresser au 06 03 82 67 81.
C'est avec plaisir que deux bénévoles vous recevront pour échanger. Enfants et adultes pourront s'exercer à l'écriture à la plume. Si vous êtes professeur des écoles, faites découvrir à vos élèves ces expositions. Elles sont riches en interrogations. Si vous êtes animateurs en EHPAD, les anciens de la commune seront ravis de passer un grand moment dans ces espaces qui leur permettent de faire un retour dans leur jeunesse et leur passé.

Monceaux-sur-Dordogne

Marché des producteurs de pays. Le marché de pays du jeudi 30 juillet sera géré par l'association des Parents d'Élèves de Monceaux. Une quinzaine de producteurs passionnés seront installés autour de la place de l'église. Ils vous invitent à échanger avec eux et à découvrir leurs produits locaux et de qualité. Il y a du choix pour la composition de votre repas, vous pourrez vous installer aux tables mises à disposition par nos bénévoles et passer un bon moment. Possibilité de faire cuire votre viande achetée sur ce marché. Profitez de la soirée musicale dans une ambiance conviviale. Merci d'apporter vos propres couverts. De 18h à 20h, animation pour enfants, photos d'antan, poneys, puis soirée musicale avec Loup Parça.. Informations : g.amac@orange.fr 06 69 42 27 77, 06 71 26 25 74

Saint-Bonnet-Elvert

Fête votive. Le comité des fêtes organise la fête votive les vendredis 24 et 31 juillet. Au programme : brocante dès 7h et vente de crêpes et café de 7h à 10h. Repas sur réservation au 06.81.71.29.47 : melon, tomates cerises avec grillades, fromages, glaces et café (18 €). Animation musicale assurée par Sébastien Salesse. Tombola : 120 € de chèques cadeaux à remporter.

Ménoire - Une fête votive dès plus réussie



Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur.

Samedi 4 juillet, la fête votive annuelle s'est déroulée dans les meilleures conditions. Le repas champêtre suivi du bal en soirée animé par l'orchestre de Gaétan Brillat ont permis à un public nombreux de savourer cette belle soirée. La gastronomie et la convivialité au son de l'accordéon étaient les fils conducteurs. La chance a souri à cet événement qui, ce 4 juillet, a été épargné par les canicules. Les deux associations organisatrices, le *Comité d'animations rurales* et la *Société de chasse*, remercient les convives venus de Ménoire et de toutes les communes voisines.

Corrèze - Un Rallye touristique et historique le 2 août



La remise de prix du rallye 2025.

À Corrèze, l'association *Histoire et patrimoine de Corrèze et ses environs* organise une journée découverte du petit patrimoine local et de l'histoire des ancêtres de ce territoire. Venez en voiture, ancienne ou nouvelle !
Cette année, le thème est l'eau que nos ancêtres ont su capter, maîtriser et utiliser pour assurer leur vie de tous les jours, et plus particulièrement sa force. Par leur pragmatisme, leur savoir-faire et leur ingéniosité, ils ont inventé tout un système d'irrigation et de matériel pour dompter cette eau et la mettre à leur service.
Rendez-vous, donc, le 2 août à 8h à la salle des fêtes de Saint Augustin pour partir à la découverte de fontaines, étangs, moulins, canaux et autres lieux créés par ceux qui nous ont précédé sur ce territoire cher à nos cœurs. Après avoir reçu les énigmes, vous partirez pour une centaine de kilomètres à travers les Monédières à la recherche de ces sites historiques. Le pique-nique de midi se fera sur le parcours : chacun apportera son panier repas.
L'arrivée est prévue à la salle des fêtes de Bar vers 19h où une soirée animée par le groupe CeltiCor vous sera proposée, accompagnée d'un repas froid.
Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 26 juillet 2026 par courrier, mail ou téléphone :
Par courrier : *Histoire et patrimoine de Corrèze et ses environs* - Mairie de Corrèze - 19800 Corrèze ; par messagerie : histoire-patrimoinecorreze@free.fr ; par téléphone : 06.77.17.58.36 ou 06.38.02.43.40.
Site de l'association : https://www.histoire-patrimoine-correze.fr

Sarran - Marine Pacotte, la maraîchère qui veut faire aimer les légumes autrement

RENCONTRE - En parcourant le marché de producteurs de pays de Sarran, nous avons rencontré une agricultrice qui méritait bien qu'on s'arrête à son stand. Portrait...



Le lopin de Serre tous les jeudis soirs au marché de producteurs de pays de Sarran
Photo DR

Installée depuis 2024 en Corrèze, Marine Pacotte incarne une nouvelle génération d'agricultrices du département, créatives, engagées et prêtes à bousculer les habitudes alimentaires. À 37 ans, cette ancienne professionnelle du webmarketing a choisi de se reconvertir dans l'agriculture pour suivre son conjoint mais aussi un désir profond de renouer avec le concret, la terre et le goût.

La transformation au cœur du projet

Maraîchère, Marine ne se contente pas de produire des légumes : elle les transforme pour proposer des plats prêts à manger, des préparations savoureuses et des alternatives originales aux traditionnelles viandes/frites. Son objectif est clair : faire aimer les légumes aux Corréziens, en montrant qu'ils peuvent être gourmands, créatifs et faciles à cuisiner. Elle fournit aujourd'hui les marchés de producteurs de pays l'été, comme celui de Sarran le jeudi soir, où nous l'avons rencontrée. Elle assure aussi des livraisons à Saint-Martin-la-Méanne, et propose également des prestations de traiteur et buffets, très appréciées pour leur fraîcheur et leur inventivité.

Un rêve qui prend forme

Marine travaille également à un projet ambitieux : ouvrir un petit restaurant à la ferme, une véritable ferme auberge où les visiteurs pourraient déguster sa production transformée, découvrir ses recettes et profiter d'un cadre rural authentique. Une manière de valoriser son travail tout en créant un lieu de rencontre autour du goût et du local. Toujours curieuse et audacieuse, Marine a planté 400 pieds de thé sur son exploitation. Une expérimentation rare en Corrèze, qui a toutefois souffert de la canicule. Pour protéger les plants, elle a installé des filets d'ombrage et poursuit ses essais. Selon les techniques de séchage, elle peut produire du thé vert, du thé noir, ou d'autres variantes. Une diversification qui témoigne de sa volonté d'explorer, d'apprendre et de proposer des produits uniques. Marine a également rénové une ancienne piscine pour en faire une réserve d'eau, un choix stratégique pour sécuriser l'irrigation de ses cultures face aux aléas climatiques.

Une agricultrice engagée et tournée vers l'avenir

En quelques années, Marine Pacotte a créé sa ferme, développé une activité de transformation, imaginé un futur restaurant, expérimenté la culture du thé et construit une identité culinaire forte. Son ambition : offrir aux habitants de Corrèze une nouvelle manière de consommer local, saine, savoureuse et durable. Comme elle aime à le dire : « Je veux faire aimer les légumes aux Corréziens ».

Sylvie LEDOUX (CLP)

Le Lopin de Serre - Marine Pacotte - 07.82.65.86.92 - lelopindeserre@gmail.com - lelopindeserre.fr

Corrèze

Vide-greniers, grillades et musique. La commune de Corrèze s'apprête à vivre une journée particulièrement animée le samedi 25 juillet. Elle est organisé par Corrèze Animation et Les Bouleaux d'Argent. Vide-greniers de 8 h à 18 h sur la place de la mairie. L'emplacement est fixé à 5€ les 3 m, mais reste gratuit pour les habitants de Corrèze., Inscriptions auprès de Mathieu (06.84.87.34.17), avec présentation d'un document d'identité. En parallèle, les propriétaires du 6 avenue de la Gare proposeront un vide maison. Soirée grillades, avec buvette, à partir de 19h, à la halle. Au menu : 2 chipolatas et une barquette de frites pour 5,5€. Suivi d'une animation musicale. Réservations conseillées auprès d'Irène (06.01.85.44.12).

Chaumeil

Fête de la myrtille. Le dimanche 26 juillet, Chaumeil fête la myrtille... et accueille aussi son traditionnel comice agricole ! De 9h à 18h, place au 90 exposants, producteurs et artisans corréziens, et associations locales. Animations gratuites proposées pour toute la famille, atelier cuisine avec le chef Régis Raffy, les échasses de Bernardino, les jeux en bois le maquillage et le tatouage éphémère, la musique de Lou Parça et sa rosalie. En avant première, présentation diapo réalisée par l'association Histoire et patrimoine de Corrèze sur Antoinette Cougnoux, écrivaine de livres en français et occitan, et parolière de Jean Ségurel accordéoniste que tous les Corréziens connaissaient. Et dès 11 h, le public pourra se régaler avec la célèbre tarte aux myrtilles, préparée avec les myrtilles des producteurs locaux. Près de 1 900 parts de tarte aux myrtilles fraîches seront servies ! Renseignement 06.89.11.72.31.

Gala de l'accordéon. Le jeudi 6 août à Chaumeil, les Amis de Jean Ségurel organisent le traditionnel gala de l'accordéon. Venez danser, de 9h à 19h sans interruption, sur le terrain municipal où sera installé un parquet. Côté son, place à l'orchestre de Rémi Sallard accompagné de plus d'une trentaine de musiciens ! Entrée, 10 €. Possibilité de réserver vos plateaux repas avant le 24 juillet. Tél. au 06.79.10.52.80. Mail : amis-jeansegurel@orange.fr.

Saint-Augustin

Fermeture. La mairie de Saint-Augustin sera exceptionnellement fermée au public le lundi 27 juillet.

Sarran - Cyclos et randonneurs étaient au rendez-vous ce dimanche



Un beau succès pour cette randonnée mixte cyclos et marcheurs.

Ce dimanche 19 juillet, l'*Amicale des cyclos et marcheurs de Sarran* organisait sa traditionnelle randonnée annuelle à Sarran. Malgré la chaleur estivale, l'événement a réuni une belle affluence : 88 cyclistes et 34 marcheurs ont pris le départ pour découvrir la région sous un autre angle, grâce à des circuits adaptés à tous les niveaux.
Les cyclos ont pu choisir entre trois itinéraires de 85 km, 63 km et 42 km, permettant à chacun de rouler selon ses envies et son expérience. Les parcours ont offert de beaux panoramas et une immersion dans les paysages vallonnés du secteur. Les marcheurs, eux, ont profité de boucles de 8 km et 10 km, idéales pour une matinée sportive et conviviale. L'occasion de redécouvrir les chemins de Sarran et ses alentours dans une ambiance détendue.
À midi, plus de 80 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes de Sarran pour partager un repas convivial. Ce moment de rassemblement a été suivi du tirage au sort de la tombola, qui a permis de récompenser les participants et d'apporter une touche festive à la journée.
Créée en 1988, l'*Amicale* est dirigée depuis quinze ans par Gilles Leyssenne. Chaque année, elle propose une journée spéciale à Sarran pour réunir marcheurs et cyclistes autour d'une même passion : la découverte du territoire par l'effort et la convivialité.
Le 16 août prochain, l'*Amicale* participera, aux côtés du Foyer rural de Bonnefonds, à la Rando des Sources, ouverte à tous : marcheurs, cyclos et VTT. Renseignements : 05.55.95.42.97 ou 06.69.98.50.42

Égletons

Anniversaire. Chamalot-Résidence d'artistes fête cette année les 20 ans de sa création. Pour célébrer cette anniversaire, un concert est organisé le jeudi 6 août à 19 h à la Résidence d'artistes à Chamalot, 3, route du Pilard sur la commune de Moustier-Ventadour. Il s'agit d'un concert de guqin, un instrument de musique traditionnel chinois à cordes pincées, avec Dina Montagnes. Entrée libre, réservation souhaitée au 06.79.36.90.14. Et à l'issue, buffet participatif : boissons, tapas et desserts sont les bienvenus.

Soursac

Annulation du concours de pêche. Le concours de pêche programmé au plan d'eau de Soursac est malheureusement annulé à cause des températures trop élevées pour l'empoisonnement. Le président de la société de pêche de Soursac reste à votre disposition, et vous remercie pour votre compréhension. Vous pouvez le contacter au 07 78 10 25 97.

Concours de pétanque. Un concours de pétanque est organisé par la société de chasse de Soursac sur le terrain de pétanque en face du centre de secours ce vendredi 24 juillet à 19h30. Buvette et restauration sur place.

Laval-sur-Luzège - Les délibérations du conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal de Laval-sur-Luzège, les élus ont procédé à **l'élection des délégués** pour le vote aux élections sénatoriales. Le conseil a élu Jean-Noël Lanoir comme délégué titulaire et Sylvie Deveix, Olivier Massouline et Laurent Guillaume comme délégués suppléants pour voter aux élections sénatoriales du 27 septembre prochain.
Maîtrise d'œuvre pour travaux de réseaux d'eau potable : le conseil décide de confier au bureau d'études Socama la mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude et le suivi de la réalisation des travaux concernant le renouvellement f'une partie des réseaux d'eau potable les plus fuyards sur la commune.
Procédure de péril au village de l'Echamel : n'ayant toujours aucun signe de vie de la part de l'indivision, la procédure suit son cours. La commune se substitue aux propriétaires en ayant passé commande pour la démolition qui devrait avoir lieu dans le courant de l'été.
Voirie : les travaux de voirie 2026 confiés à l'entreprise Aurovia sont en cours d'achèvement.
Emploi saisonnier : Nicolas Coste a rejoint l'employé communal depuis le 19 mai pour une durée de 3 mois afin de venir en aide pour l'accroissement de travail en entretien des espaces verts.
Retour sur opération forêt propre : un bilan positif est fait de l'opération forêt propre qui a eu lieu le samedi 25 avril avec 25 participants (en forte augmentation par rapport à 2025). Après une belle matinée à récupérer les déchets de toute nature en bordure des chemins ruraux, un repas convivial a été organisé par la commune pour remercier les participants. Cette opération sera reconduite en 2027.

Mercœur

Fermeture du secrétariat de mairie. Le secrétariat de la mairie de Mercœur sera fermé du 31 juillet 2026 au 3 août 2026 inclus. En cas d'urgence, vous pouvez contacter M. André Poujade, maire, au 06 72 48 17 72 ou M^{me} Claudine Bornet, 1ère adjointe, au 06 48 83 90 33.

Altillac - La Piscine « La Riviera » a été inaugurée



Les élus sont allés à la découverte des installations

Ce lundi 20 juillet, la base de loisirs « La Riviera », entre Altillac et Beaulieu-sur-Dordogne, a vibré au rythme de l'inauguration de sa piscine réhabilitée. De nombreuses personnalités avaient fait le déplacement à l'invitation de Denis Pinsac, maire d'Altillac, et Dominique Cayre, maire de Beaulieu-sur-Dordogne : le préfet Vincent Berton, le sous-préfet Frédéric Lavigne, Pascal Coste, Alain Simonet, Daniel Chasseing, ainsi que de nombreux maires du Midi Corrézien.
Après sa fermeture à l'issue de la saison 2023 pour non-conformité aux normes de sécurité, la piscine « La Riviera » a fait l'objet d'une réhabilitation globale pilotée par la *Communauté de Communes Midi Corrézien*. Ce projet ambitieux, inscrit dans une vision plus large de valorisation de l'ensemble touristique des berges de la Dordogne, s'est déroulé en deux tranches principales : tranche structurelle : 884 545 € HT (plages, bassins, hydraulique, accessibilité PMR, sécurité) ; tranche fonctionnelle & aqua récréative : 641 495 € HT (bâtiment d'accueil, pompe à chaleur, toboggan, splashpad, ascenseur PMR…).
Ce chantier, mené avec rigueur (études préalables, délogement encadré de 22 chauves-souris par le Gmhl en octobre 2025, travaux lancés début janvier 2026), a permis une réouverture au public le 10 juillet. Il traduit la volonté forte des élus de la *Communauté de Communes Midi Corrézien* d'offrir à ses 13 000 habitants et aux visiteurs un équipement de loisirs moderne, attractif, inclusif et durable.
Cet investissement redonne à la piscine sa vocation de loisirs moderne, accessible et attractive sur les berges de la Dordogne.

Goulles

Création d'un registre communal face aux conditions météorologiques et autres risques sanitaires. Face aux différents changements climatiques et au plan canicule, la commune de Goulles met en place un registre communal afin de répertorier les personnes les plus vulnérables. Prochainement, un courrier sera envoyé par voie postale aux administrés âgés de 65 ans et plus afin qu'ils puissent s'inscrire via un formulaire sur le registre précité. Totalement gratuite et confidentielle, cette démarche vise à recenser les personnes qui en feront la demande et permettra à la mairie de les contacter pour prendre des nouvelles et connaître d'éventuels besoins liés aux épisodes caniculaires ou épidémiologiques. La demande doit s'effectuer via le document fourni par la municipalité par la personne concernée ou avec son accord par une tierce personne de confiance. Sont également ciblées les personnes en situation de handicap, isolées ou fragilisées n'ayant pas de proches pouvant les aider. Une fois rempli, daté et signé, ce formulaire devra être déposé ou envoyé à la mairie de Goulles au 1 avenue de la Xaintrie Blanche ou par mail à : mairie@goulles.fr. Si vous n'avez pas reçu ce document, vous pouvez en faire la demande auprès du secrétariat par mail ou au 05 55 28 70 84.*

Saint Bonnet les Tours - Une santé financière exemplaire pour la commune

Lors du dernier conseil municipal, entièrement dédié à l'examen du budget, la commune de St-Bonnet-les-Tours-de-Merle a vu ses comptes passer au crible par l'Inspecteur divisionnaire de la Trésorerie d'Argentat-sur-Dordogne. À l'issue de cet audit, le diagnostic est sans appel : la situation financière de la commune est remarquable et parfaitement saine.
Dans une démarche de transparence et de bonne gouvernance, le conseiller aux décideurs locaux (CDL) du Trésor public a réalisé une analyse comparative pointue, en appliquant des ratios financiers stricts permettant d'évaluer la robustesse du budget communal face aux normes nationales.
Même si la commune gère un petit budget, toujours fragile, les conclusions de cette expertise démontrent une gestion exemplaire, caractérisée par une maîtrise totale des dépenses.
Les chiffres présentés témoignent de la très bonne santé financière de la commune et de la pertinence des choix budgétaires opérés : pour la capacité d'autofinancement, avec un taux de 37 %, la commune dispose de marges de manœuvre importantes pour financer ses investissements futurs sans avoir recours à un endettement excessif.
Concernant les charges : avec seulement 17 % de charges de fonctionnement (contre 55 % admis), la commune prouve sa capacité à optimiser ses dépenses courantes.
La commune affiche une capacité de désendettement exceptionnelle de 0,32 an, là où la norme de prudence se situe à 9 ans.
Le fonds de roulement, couvrant 541 jours de charges réelles (contre 90 jours recommandés), garantit une sécurité budgétaire et une sérénité totale face aux imprévus.
« Ces résultats sont le fruit d'une gestion rigoureuse, partagée et responsable. Ils nous permettent aujourd'hui d'aborder les projets futurs de la commune avec une confiance absolue, tout en maintenant un service public de qualité pour nos administrés », a souligné le conseil à l'issue de la séance.
L'implication citoyenne bénévole des habitants permet de faire de grandes économie à la petite commune. Rappelons que St-Bonnet-les-Tours est l'une des seuls communes à ne pas avoir d'employés municipaux pour l'entretien de l'espace public. C'est la population qui prend en charge ce travail (réparation, tontes, taille des haies et arbres, du cimetière...).
Fait unique, le nouveau conseil municipal a été élu à 100 % (aucun vote blanc ou nul).
Cette analyse confirme que Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle se positionne « comme un modèle de gestion saine, apaisée garantissant la pérennité de ses finances et le bien-être de ses habitants ».

Saint-Bonnet-les-Tours

Soirée occitane. Un gros succès pour la soirée occitane organisée par l'équipe dynamique du Comité des fêtes de Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle. Cent soixante-dix personnes se sont ainsi réunies autour du repas occitan, animé par le groupe « Los Gojats del Porti ».

St-Pardoux-la-Croisille - Une immersion dans la nature avec Vincent Massaria



Vincent Massaria devant quelques-uns de ses clichés animaliers - © L.N.

Après une première exposition remarquée, Vincent Massaria revient présenter ses photographies de nature dans un espace situé à côté du café associatif de la commune. Cette deuxième exposition est accessible gratuitement tout l'été, tous les jours de 9 h à 19 h.
Le photographe amateur y dévoile une trentaine de clichés animaliers mettant principalement à l'honneur les cervidés, mais aussi de nombreuses espèces d'oiseaux et d'autres habitants de la faune locale. « Toutes les photos exposées ont été prises sur une année, essentiellement sur la commune et dans ses alentours », précise-t-il.
Un travail de patience et d'observation qui témoigne de la richesse de la biodiversité du territoire. Au fil des images, le visiteur découvre des instants saisis sur le vif, où la lumière, les paysages et le comportement des animaux offrent un regard authentique sur la nature qui nous entoure. Les photographies présentées sont également proposées à la vente pour les personnes souhaitant repartir avec un souvenir de l'exposition ou soutenir le travail du photographe.
Pour tout renseignement ou pour un achat, il est possible de contacter Vincent Massaria au 06 23 23 86 71. Une belle invitation à prendre le temps d'observer la faune locale à travers l'objectif d'un passionné.

Saint-Paul

Découvrez Saint-Paul autrement. L'association *La Pierre Fontaine* invite le public à des balades commentées gratuites, d'une distance de quatre kilomètres et d'une durée d'environ deux heures. Venez explorer Saint-Paul d'une manière originale, que vous soyez seul, en famille ou en groupe, lors de ces randonnées faciles et accessibles à tous. Au fil du parcours, vous aurez l'occasion de traverser le jardin pédagogique d'Aigueperses, de découvrir la flore et la faune, les ardoises corréziennes, la fontaine bienfaisante, ainsi que l'église du village. Cette balade vous plongera également dans l'histoire de Saint-Paul, notamment celle de la famille Hugo, sans oublier de nombreuses anecdotes qui témoignent de la richesse culturelle de ce village dans un écrin naturel préservé. Les rendez-vous sont fixés à la Mairie à 9h30 les mardis 28 juillet, 4 et 11 août 2026. Contact : 06.70.25.40.56

Clergoux - Sécurité, patrimoine et gestion au cœur du conseil municipal

Lors du dernier municipal de Clergoux, sous la présidence de Catherine Donnedevie, ont été examinés plusieurs dossiers touchant à la sécurité des habitants, aux équipements communaux, à la gestion administrative et à la forêt.
Parmi les premières décisions prises figure la prolongation de garantie des deux feux récompenses installés aux abords de l'école. Ces équipements, destinés à renforcer la sécurité routière à proximité de l'établissement scolaire, étant désormais opérationnels, la commune a choisi de souscrire une extension de garantie de trois ans auprès de la société Elan Cité. Les élus ont retenu l'option B, représentant un coût annuel de 798 € HT pour les deux dispositifs.
Le conseil municipal a également procédé à la désignation du correspondant défense et sécurité. Vincent Martin a été élu à l'unanimité pour assurer cette mission de relais entre la commune, les citoyens et les autorités civiles et militaires. Son rôle portera notamment sur les questions liées à la politique de défense, au parcours citoyen et au devoir de mémoire.
Sur le plan financier, les élus ont approuvé une admission en non-valeur d'un montant de 1 856,7 €. Cette somme correspond à des créances anciennes datant de 2016 à 2021, principalement liées à l'ancien syndicat des eaux du Morel. Cette procédure permet de régulariser des sommes devenues irrécouvrables.
Les nouveaux horaires d'ouverture et de fonctionnement du secrétariat de mairie ont également été validés après l'avis favorable du comité social territorial.
La municipalité a par ailleurs approuvé une convention avec l'office national des forêts concernant la facturation des ventes de bois issues de la forêt communale.
Les élus souhaitent toutefois renforcer les échanges avec l'ONF afin d'être mieux informés en amont des interventions réalisées sur le territoire. La question du coût de cette gestion et de l'avenir du régime forestier a également été évoquée.
Côté travaux, deux investissements ont été adoptés. Le premier concerne la rénovation du monument aux morts, confiée à la Graniterie Corrézienne pour 2 292 € TTC.
Le second porte sur la sécurisation de la toiture de l'école avec l'installation d'un grillage de protection par l'entreprise Vialard Vincent, pour 1 515,6 € TTC.
Enfin, les conseillers ont échangé sur plusieurs sujets d'avenir, notamment le devenir de l'ancienne boulangerie et les aménagements possibles autour du stade municipal. Ces dossiers feront l'objet de nouvelles réflexions dans les prochains mois.

Clergoux

Vide-grenier. Samedi 15 août toute la journée, dans le cadre de la fête votive, aura lieu le traditionnel vide grenier de l'association *les Colibris*. Exposants, vous êtes intéressés ? Inscriptions au 06.33.80.70.45, 06.84.62.72.51 et au 06.80.18.36.61.

Conseil municipal. Mardi 28 juillet à 18h45 à la mairie. Ordre du jour : Approbation Procès-Verbal du 1er juillet remboursement arrhes – Location Almange, inscription aux commissions de Tulle Agglo, questions diverses.

Gros-Chastang - Le Trail Club Doustre prend son élan

Une nouvelle association sportive vient de voir le jour sur le territoire. Créé le 14 mars et basé à Gros-Chastang, le *Trail Club Doustre* entend fédérer les amateurs de course à pied et de trail du secteur de Marcillac-Égletons, où aucune structure dédiée n'existait jusqu'à présent.
L'idée est née d'un constat simple : de nombreux coureurs pratiquent déjà sur les chemins du secteur, mais sans véritable point de rassemblement. Le club souhaite ainsi réunir les passionnés, qu'ils soient débutants ou confirmés, dans une ambiance conviviale et ouverte à tous.
Les adhérents pourront participer à leur rythme aux entraînements ainsi qu'aux trails et aux différentes manifestations sportives sous les couleurs du *Trail Club Doustre*.
Le nom de l'association fait naturellement référence au Doustre, rivière qui traverse plusieurs communes du territoire, de Marcillac à Argentat, et le long de laquelle se trouvent de nombreux itinéraires appréciés des coureurs. « Nous voulions créer un club à l'image de notre territoire : accueillant, convivial et accessible à tous. L'objectif n'est pas seulement de faire de la compétition, mais surtout de partager une passion commune, de courir ensemble et de faire découvrir les magnifiques parcours que nous offre la vallée de la Doustre », explique le président, Guillaume Nard.



Guillaume Nard président de l'association entouré de son bureau.

La première assemblée générale s'est tenue le 4 juillet à Gros-Chastang en présence d'une vingtaine de participants, témoignant de l'intérêt suscité par cette nouvelle initiative. Le bureau est composé de Guillaume Nard, président, Jérôme Baron, vice-président, Lucas Pair, secrétaire, Audrey Freygnac, secrétaire adjointe, et Bastien Veyssière, trésorier.
Avec ses premiers adhérents et un calendrier d'activités en préparation, le *Trail Club Doustre* ambitionne désormais de faire vivre la course nature sur le territoire et de porter les couleurs locales sur les sentiers corréziens.

Espagnac Les rendez-vous de Rando Doustre en juillet

La fin du mois de juillet s'annonce active et conviviale pour les marcheurs de l'association Rando Doustre avec quatre sorties variées entre le 24 et le 31 juillet. Fidèle à son esprit d'ouverture, l'association rappelle que les randonneurs non licenciés peuvent participer jusqu'à trois fois avant qu'une adhésion ne leur soit proposée.
Vendredi 24 juillet – Lagarde Enval. Une rando douce de 6 à 7 km, idéale pour une marche matinale accessible à tous. Rendez-vous : 9h30, parking de l'étang. Difficulté *. Animatrice : Anne Marie.
Samedi 25 juillet – La Roche Canillac. Rando familiale de la fête de 6 km, organisée dans le cadre de la fête locale. Rendez-vous : 9h, inscriptions à la cabane de la plage. Difficulté **. Organisation : Bénévoles Rando Doustre.
Mercredi 29 juillet – Sarran. Une randonnée plus soutenue de 11 km, au départ du parking du Musée. Rendez-vous : 9h. Difficulté **. Animatrice : Annette.
Vendredi 31 juillet – Espagnac. Pour clôturer le mois, une rando douce de 7 km dans un cadre paisible. Rendez-vous : 9h30, salle polyvalente. Difficulté *. Animatrice : Anne Marie.
Informations pratiques : Prévenir de votre présence : 06.87.87.93.27. En cas de mauvaise météo, une randonnée peut être supprimée ou modifiée.

Marcillac-la-Croisille - Trois artistes locaux exposent à la mairie

Ce mercredi 15 juillet avait lieu le vernissage d'une exposition regroupant trois artistes locaux dans la salle du conseil de la mairie de Marcillac-la-Croisille : Marie-Agnès Acker, Bernard Toulemont et Nicole Soury, dont les œuvres sont visibles jusqu'au 18 août aux heures d'ouverture de la mairie. Une exposition variée, intime et pleine de sensibilité, où chacun dévoile une part de son univers. Bernard Toulemont a commencé à peindre pendant la période du Covid, trouvant dans la création un espace d'expression et de respiration. Ses tableaux, réalisés à l'acrylique et à l'huile, s'inspirent du quotidien, des lieux familiers, des objets simples, avec une touche naïve qui apporte douceur et spontanéité. Il confie que cette exposition est aussi une pensée pour sa maman, qui aurait été fière de le voir présenter ses œuvres au public. Marie-Agnès Acker, déjà bien connue des visiteurs, propose une série de toiles où se mêlent couleurs, matières et émotions. Elle a déjà exposé à Marcillac-la-Croisille et revient avec un travail abouti, empreint de sensibilité et d'expérience. Nicole Soury, dont la démarche artistique rejoint par certains aspects celle de Marie-Agnès, présente des œuvres où se retrouvent la même envie de raconter, de partager, de capter l'instant. Elle aussi a déjà exposé à Marcillac-la-Croisille et revient enrichir cette exposition collective. Un livre d'or est mis à disposition des visiteurs, afin qu'ils puissent laisser leurs impressions, leurs encouragements ou leurs émotions face aux œuvres présentées.



Marie-Agnès Acker, Bernard Toulemont et Nicole Soury.

Marcillac-la-Croisille - La pharmacie renaît dans un local grand et moderne

Depuis sa reprise en octobre dernier, la pharmacie de Marcillac-la-Croisille connaît une nouvelle dynamique sous l'impulsion de son pharmacien, Marc-Olivier Rollin. Installée désormais dans un local historique du village, longtemps fermé, elle a retrouvé vie et activité au cœur du bourg. La pharmacie a quitté ses anciens locaux de 40 m² pour s'installer dans un espace de 120 m², entièrement rénové et pensé pour améliorer l'accueil et le confort des patients avec une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite. Le lieu, climatisé, offre un vrai soulagement en période de fortes chaleurs et permet une circulation plus fluide entre les différents rayons.
Le nouvel espace accueille également un rayon parapharmacie bien fourni, ainsi que des services modernisés, répondant aux besoins croissants des habitants. Située à proximité immédiate de la maison médicale et du Crédit Agricole, face à la place de la bascule, la pharmacie se trouve désormais au cœur du marché du mardi matin, renforçant sa visibilité et son accessibilité.
Depuis son installation, Marc-Olivier Rollin a recruté une nouvelle pharmacienne, portant l'équipe à cinq personnes au service des habitants. Une montée en puissance qui accompagne l'essor de la pharmacie et la volonté d'offrir un service de proximité efficace et moderne.
La pharmacie propose désormais des livraisons de médicaments à domicile en cas d'impossibilité de se déplacer.
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h.
Tél. : 05.55.27.82.09.



La pharmacie s'installe au 21 Route de l'ancienne gare.

La Vie Corrézienne
15 rue Fernand et Jean Alibert,
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Les Éditions Corréziennes : EURL 99 ans - Cap. 682.000 € - 15 rue Fernand et Jean Alibert, CS 10157 - 19104 BRIVE-LA-GAILLARDE - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BRIVE 675 620 025.
RÉDACTION · sr19@laviecorrezienne.com - 05 55 24 11 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Thibaut Fauvergue - **Rédacteurs départementaux :** Céline Kompa & Jules Roman.
PUBLICITÉ · b.dupaquier@laviecorrezienne.com - 06 85 30 41 63 - 05 55 24 61 53
Chargé des ventes : Béatrice Dupaquier.
ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 78 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE · GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.
CPPAP : 0126 C 81113 - **ISSN :** 0751-5154 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

votre journal
BAC DE TRI

Teyssonnière - Une fin de saison vibrante pour « La Guinguette de Lilette »

La *Guinguette de Lilette* poursuit sa saison culturelle à Teyssonnière, avec une série de spectacles et concerts qui feront vibrer la fin du mois de juillet et le début d'août. Entre polyphonies engagées, électro balkanique, théâtre jeune public et funk irrésistible, *l'association Le Cri du Papier* propose une programmation éclectique et festive, fidèle à son esprit de partage et de découverte.

Jeudi 30 juillet – polyphonies féministes et électro balkanique. La soirée du 30 juillet promet une immersion musicale unique, entre voix du monde et rythmes urbains. *Las Mariopipas* (collectif polyphonique). Ce collectif féministe chante les luttes, la joie, la colère et l'espoir. Une polyphonie puissante, vibrante, portée par une énergie collective rare. *Kashkaval* (chants des Balkans électro). Le trio mêle chants traditionnels des Balkans et textures électroniques. Accordéon, guitare, synthé et percussions créent une transe festive, entre polyphonies bulgares et sonorités modernes.

Dimanche 2 août – théâtre jeune public : « Presque Princesse » (dès cinq ans). À 19h30, place au spectacle jeune public dans le cadre des 40 ans du festival de la Luzège. Deux archéologues fantasques font remonter en chant et en danse les traces d'une Atlantide bretonne. Entre coquillages mémoire, magie et quête de liberté, ce spectacle poétique et joyeux invite les enfants



Las Mariposas, collectif polyphonique, le 30 juillet à la guinguette de Lilette.

(et les grands) à rêver autrement.

Jeudi 6 août – *One Shot Groove* : la soirée funk. Formation inspirée par Maceo Parker, Tower of Power ou Electro Deluxe. 20h30 – concert funk. Une palette musicale funky groovy, cuivres éclatants, rythmiques chaudes et énergie contagieuse : la soirée idéale pour terminer la Guinguette en danse et en sourire.

Tarif : 5 € – gratuit pour les moins de 8 ans. Buvette, snacks et jeux.

Contact : 06.34.34.74.74. Entrée libre (La Guinguette n'est ouverte que lors des spectacles).

Saint-Martin-le-Méanne - Un 14 juillet très animé

Le 14 juillet, les associations locales et la municipalité ont organisé une journée festive, adaptée aux conditions climatiques.

La matinée a été marquée par un vide-greniers ainsi que par la présence de producteurs locaux qui présentaient leurs spécialités. Les amateurs de tête de veau ont pu se procurer ce plat traditionnel.

L'après-midi, afin d'éviter les fortes chaleurs, les activités pour les enfants et leurs familles se sont déroulées dans le foyer rural, équipé de climatisation. Ces animations ont été suivies par la prestation du groupe folklorique portugais *La Belle Vie* qui a su créer une ambiance chaleureuse, invitant les spectateurs à se joindre aux danses traditionnelles.

En début de soirée, un repas a été servi sous un chapiteau. Les bénévoles, très actifs, ont assuré le service et la gestion de la buvette. La diffusion de la demi-finale de la Coupe du monde entre la France et l'Espagne a permis à ceux qui le désiraient de suivre le match en direct.

La journée s'est achevée avec le groupe corrézien de musique festive de chansons françaises *Appelle Tes Copains*, qui a offert au public un moment de partage et de bonne humeur. Le feu d'artifice a été annulé, mais cette décision a été bien comprise par la population consciente des impératifs de sécurité. Grâce à l'implication de chacun des organisateurs, cette édition 2026 de la Fête nationale a été synonyme de réussite et de convivialité.



Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur malgré la défaite de l'équipe de France face à l'Espagne.



Ambiance chaleureuse avec le groupe « La Belle vie »



Saint-Martin-la-Méanne - Une moquette solaire pour la piscine communale



Les personnalités locales ont salué la réalisation de cet équipement.

Le 3 juillet, l'inauguration de la nouvelle moquette solaire de la piscine communale de St Martin-la-Méanne s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités locales. À savoir : Vincent Berton, préfet de la Corrèze, Baptiste Labbat, représentant François Hollande député de la circonscription, Patricia Buisson, vice-présidente du Conseil départemental de la Corrèze représentant Pascal Coste, Vincent Arrestier, président de la Communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne, Nicole Chabannier, secrétaire générale de la préfecture.

Odile Stefanini-Meyrignac, maire, a commencé ses propos par l'historique de la piscine, inaugurée en 1994. Elle a souligné son importance pour la vie locale de par son rôle éducatif, sportif et social. Grâce à la convention territoires éducatifs ruraux signée en 2021 avec l'Éducation Nationale, plus de 2 600 enfants bénéficient de séances de natation scolaire.

Après trente ans de fonctionnement, il était nécessaire de réaliser des travaux de rénovation. La mandature 2020-2026 s'est engagée dans cette voie, avec un plan en deux temps. La 1re phase, inaugurée en 2024, a consisté à remplacer le rideau fermant la piscine par une verrière, à installer un nouveau système de traitement de l'air et un tapis déroulant sur le grand bassin, pour un coût de 355 000 € HT subventionné à hauteur de 80 %. Ces travaux ont généré une économie de chauffage de 30 %.

La pose d'une moquette solaire pour chauffer l'eau de la piscine est la 2e phase de ce programme. Cette installation marque une étape importante dans la transition énergétique, réduisant l'empreinte carbone et promouvant les équipements publics durables.

Elle s'élève à 172 000 € HT financé à 75 %, dont 45 % au titre de la DETR et 30 % par le Conseil départemental.

Le Centre régional des énergies renouvelables (CRER) et Corrèze Ingénierie ont accompagné la municipalité dans la concrétisation de ce projet et le bureau d'études Synergie de Brive a été le maître d'œuvre. Il est à noter une économie de 15 % pour la période de mars à mai qui s'inscrit dans une démarche de réduction des coûts portés par le budget de fonctionnement de la commune.

Odile Stefanini-Meyrignac a terminé son discours, en souhaitant un partenariat avec l'intercommunalité pour une meilleure valorisation de cet équipement existant.

Vincent Arrestier a, quant à lui, salué cette prouesse technique et a ouvert la porte à une réflexion sur le transfert de la piscine au niveau intercommunal.

Puis, Patricia Buisson a souligné le caractère innovant de cette réalisation qui a été soutenue financièrement et techniquement par le conseil départemental.

Enfin, le préfet s'est félicité du bon usage de l'argent public pour un équipement au cœur de l'actualité en matière d'énergie renouvelable et de production décarbonée : un tel projet vertueux ne peut qu'être valorisé.

Saint-Martin-la-Méanne - La Party Pâture a réuni plus de 450 festivaliers

Les 10 et 11 juillet, le Camp de la Lune a accueilli la deuxième édition corrézienne de la Party Pâture. Malgré la canicule et les orages, environ 450 festivaliers ont profité d'un événement à taille humaine, convivial et intergénérationnel, porté par une équipe pleine d'énergie de 50 bénévoles et une programmation variée.

Le montage a nécessité cinq jours intenses de préparation, dans un cadre idéal et découvert pour la première fois. La mise à disposition d'une salle équipée a permis de faciliter la logistique.

Au programme, des concerts de qualité (Bipolar Strange, Piou Piou, DJ Bérénice, ...), des animations variées (atelier de grimpe d'arbre encadré par des professionnels, trampoline en hauteur, ping-pong, ...) ou encore des zones de détente aménagées et la présence d'un stand de prévention et réduction des risques en milieu festif. Une restauration locale et bio était proposée par l'équipe de *La Mijoté*, et 280 repas ont été vendus sur les deux jours dont des spécialités comme le lard fumé au chedd'oc. Côté boissons, des brasseries comme Petit Monde, La Belle



DJ Bérénice - © Fabien Hiez

Bestiole et La Brasserie Corrézienne présentaient leurs produits.

Gaspard, coprésident de l'association organisatrice *Jean Jacques Production*, a tenu à remercier tous ceux qui ont contribué à ce week-end festif : les participants, les artistes, les partenaires et la commune de Saint-Martin-la-Méanne pour son accueil et sa confiance. L'équipe espère pouvoir renouveler l'expérience en 2027.

Saint-Pardoux-la-Croisille - Le café asso « Le Verre Plein » ouvre ses portes

Le village de Saint-Pardoux-la-Croisille retrouve un lieu de convivialité avec l'ouverture du café associatif éphémère *Le Verre Plein*, qui a été inauguré mardi 15 juillet à 17h.
En l'absence du maire, en congés pour quelques jours, plusieurs adjoints, des bénévoles et des habitants ont participé à ce moment convivial.
Porté par une association qui réunit une vingtaine de bénévoles, le café proposera tout l'été boissons, snacks, bar, jeux de société, boîte à livres et un espace dédié à l'artisanat local. Pour consommer, il suffit d'adhérer à l'association, principe même d'un café associatif. « Le but est avant tout de créer un lieu de rencontre et de faire vivre le village, explique Paul Coello, trésorier de l'association. Nous voulons que chacun puisse pousser la porte, discuter, partager un café ou participer aux animations. »
Pour Camille Coello, bénévole, cette aventure revêt aussi une dimension très personnelle. « Avec mon frère et ma sœur, nous passions toutes nos vacances d'été chez nos grands-parents Georges et Françoise Chastang, anciens habitants de Saint-Pardoux. Nous venions au café-épicerie de l'époque, « Chez Nathalie », acheter des bonbons, et notre grand-mère réglait l'addition à la fin des vacances. Aujourd'hui, tenir ce bar à notre tour, c'est assez émouvant. »
L'association organise également le festival *Le Jardin de Georges* et développe des partenariats avec les associations voisines. « Nous travaillons avec *Les Colibris*, à Clergoux, ou encore avec *la Guinguette de Lillette* à Marcillac. Nous essayons de coordonner nos dates pour ne pas nous faire concurrence et permettre au public de profiter de toutes les animations. »
Parmi les prochains rendez-vous figure le concert de *Terrasse Ko*, le 1er août à 19h30, à l'étang Prévôt de Clergoux. Ouverture du 15 juillet au 15 août : mercredi et jeudi de 11h à 14h30 puis de 17h à 20h ; samedi et dimanche de 11h à 14h30. Renseignements au 06.20.08.60.91.



Bénévoles et élus réunis pour l'inauguration du café associatif « Le Verre Plein ».

Saint-Julien-aux-Bois - Le parachutage du 14 juillet 1944 commémoré



Une cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion.

À l'occasion du 82e anniversaire du parachutage du 14 juillet 1944, la commune de Saint-Julien-aux-Bois s'est réunie dans le recueillement pour honorer la mémoire des parachutistes alliés, des résistants et de tous ceux qui ont combattu pour la liberté.
En présence des élus, des porte-drapeaux, des autorités civiles et militaires et de nombreux habitants, cette cérémonie a rappelé l'importance de préserver le souvenir de celles et ceux qui ont risqué leur vie pour libérer notre pays.
La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants, qui ont contribué au succès de cette belle cérémonie.
Le souvenir demeure ainsi vivant, afin que jamais ne s'effacent les valeurs de liberté, de paix et de fraternité pour lesquelles tant de femmes et d'hommes se sont battus.

Saint-Julien-aux-Bois - Un bon samedi de fête

Samedi 18 juillet, jour de fête à Saint-Julien-aux-Bois. De nombreux stands occupaient la place du village et la cuisson au four des saucissons, du pain et des brioches a régalé les papilles de nombreux gourmands. En fin de matinée, une démonstration de *Sagiran'ch Country* a animé la place. La journée s'est ensuite terminée par un bon repas avec une animation de qualité. Enfin, la tombola s'est révélée une réussite avec de nombreux lots qui ont réjoui les participants.



Une sympathique démonstration de country.



La place du village a été très animée.

Saint-Geniez-ô-Merle - Les reines de la nuit aux Tours de Merle

Dans un décor digne d'aventures fantastiques, classé Monument Historique, se cachent de fascinantes petites créatures de l'ombre… En été, les Tours de Merle, au cœur de la Xaintrie corrézienne, se transforment en effet en un refuge idéal pour les chauve-souris…
Du Grand Rhinolophe au Murin à oreilles échancrées, on est renseigné par Christophe Lagorsse, animateur Natura 2000, ravi de partager sa passion pour les chiroptères. Quand sonne l'heure du crépuscule, on le suit, le cœur palpitant, à travers les ruines des sept tours, à la rencontre de celles qui ont tant inspiré la littérature. Dans la pénombre, on gravit lentement les marches, on inspecte chaque recoin à pas de velours. Le mot d'ordre : ne pas déranger nos nouvelles amies volantes dans leur repos.
Rendez-vous donc le lundi 10 août à 20h pour la nuit de la chauve souris (gratuit sur réservation dès l'âge de 6 ans). Prévoir lampe torche – 6 ans minimum - Plus d'infos : toursdemerle.fr et vallee-dordogne.com

Des tours qui valent le détour !

Et si l'on prolongeait notre visite haut perchée ? Ici, dans la forteresse de la commune de Saint-Geniez-ô-Merle, on n'avait pas un seigneur mais plusieurs… en colocation ! On plonge volontiers dans l'ambiance médiévale, grâce à des guides costumés aux anecdotes et aux mises en scène inédites. On assiste, petits et grands, aux destins de chevaliers et à leurs combats aussi malicieux que spectaculaires. On peut même se prendre pour des archéologues le temps d'un après-midi. La bâtisse a plus d'une tour, ou d'un tour dans son sac, pour enchanter les manants : C'est nouveau… Pour halloween !
Les Tours de Merle proposent cette année une belle nouveauté pour les enfants avec un atelier créatif inédit : « Confectionne ta chauve-souris d'Halloween ». Pendant 45 minutes, les petits découvriront les secrets fascinants de ces mystérieux mammifères nocturnes avant de repartir avec leur propre création à emporter ! Toutes les infos : https://toursdemerle.fr/event/atelier-enfant-confectionne-ta-chauve-souris-dhalloween-45min-nouveaute/2026-04-10/

Visites théâtralisées : 1h15 (toursdemerle.fr/les-visites). Les apprentis archéologues : sur réservation - tarifs : 9,50 € adulte - 7,50 € enfant 6-15 ans - gratuit - 6 ans - toursdemerle.fr/event. Spectacle Destins de chevaliers : 45 min - inclus dans billet d'entrée - sans réservation : toursdemerle.fr/event/spectacle-45min

Saint-Privat

Service de garde. : Médecin : composer le 15. Pharmacie : pharmacie du Square Dumont Gane à Saint-Privat, tél. : 05.55.28.20.57. Infirmières : cabinet SCI Infirmières, maison de santé, 17 rue de la Gane, 19220 Saint-Privat, tél. : 05.55.28.47.22 ; ou Sandrine Aubreyrie, maison de santé, 17 rue de la Gane, 19220 Saint-Privat, tél. : 06.88.32.63.86.

Servières-le-Château

Exposition. À Servières-le-Château, l'association *Cyboloisirs* organise son exposition annuelle d'art et d'artisanat d'art du samedi 25 juillet l'après-midi au dimanche 16 août, de 11h à 12h30 et de 15h30 à 19h, à la chapelle de la salle communale. Entrée libre.

Hautefage

Messe. Messe en l'église de Hautefage le mercredi 12 août à 18h, célébrée par le père Épiphane. Si des personnes souhaitent une intention, merci de téléphoner au 06 84 96 80 53.

Repas festif à la ferme. Dans le cadre des journées *Bienvenue à la ferme*, la ferme de la Bouriote, organise un repas grillades de veau le samedi 1er août à partir de 19h30, à Garel. Places limitées, sur réservation au 07.85.15.14.29. Tarifs : adultes, 20 euros ; enfants, 10 euros.

Saint-Cirgues-la-Loutre

Examens. À Saint-Cirgues-la-Loutre, Juliette Meynié a été reçue au brevet des collèges avec mention très bien. Clément Raynal a quant à lui été reçu au baccalauréat d'enseignement général. Félicitations aux deux lauréats et meilleurs souhaits pour la poursuite de leurs études.

Animation. La *Société de chasse de Saint-Cirgues-la-Loutre* vous invite à son dîner annuel le samedi 1er août à partir de 18h30 à la salle polyvalente. Venez déguster son copieux menu avec sanglier à la broche au tarif de 20 euros par personne, apéritif, café et vin compris, 10 euros pour les enfants de moins de quinze ans et gratuité pour les enfants de moins de dix ans. Inscriptions avant le 26 juillet au 06.77.78.58.75.

Groupement paroissial de Seilhac

Samedi 25 juillet. 18h30, messe à l'église de Saint-Clément.

Dimanche 26 juillet. 17ème dimanche ordinaire. 11h, messe à l'église Notre-Dame de Seilhac.

Mercredi 29 juillet. 15h, chapelet à l'église de Saint-Clément.

Service diocésain. Contacter le 05.55.26.71.72.

Beaumont

Fermeture de la mairie. La mairie est fermée au public jusqu'au 2 août pour cause de congés annuels. Pour tout renseignement, vous pourrez contacter le maire ou les adjoints. Merci de votre compréhension. Mairie de Beaumont au 05.55.21.33.38.

Seilhac - Le Festival de théâtre promet émotions et découvertes

SEILHAC - Du 31 juillet au 2 août, Seilhac vivra au rythme du spectacle vivant à l'occasion de la 11e édition de son festival de théâtre. Une manifestation devenue incontournable en Corrèze, qui attire chaque année des compagnies remarquées au Festival d'Avignon ou sur les scènes parisiennes.



Climax traite des enjeux du réchauffement climatique - © Cie Zygomatic

Depuis sa création en 2015 par l'association du Brezou, le Festival de théâtre de Seilhac s'est progressivement imposé comme l'un des rendez-vous culturels majeurs de l'été corrézien. Sa singularité ? Faire venir dans un village de moins de 2 000 habitants des spectacles de grande qualité, sélectionnés parmi les meilleures productions du moment.À l'origine de cette programmation exigeante se trouve Jean Barlerin, comédien professionnel originaire de Seilhac. Chaque année, il parcourt notamment les allées du Festival d'Avignon à la recherche de pépites théâtrales qu'il souhaite partager avec le public local. Une démarche qui permet aux spectateurs corréziens de découvrir, à quelques pas de chez eux, des créations saluées par la critique et déjà applaudies sur les grandes scènes françaises.

Une programmation éclectique et pour tous les publics

Comme le veut la tradition, le festival débutera par une projection organisée en partenariat avec la médiathèque et la commune, avant de laisser place à trois jours de représentations, de rencontres et d'animations. Les plus jeunes pourront découvrir deux spectacles spécialement conçus pour le jeune public : Pépito petit bateau et Une lune entre deux maisons, accessibles dès l'âge de 3 ans et programmés le samedi et le dimanche à 18 heures.Des ateliers pour découvrir la scène autrement
Fidèle à sa volonté de rendre le théâtre accessible à tous, le festival propose également plusieurs rendez-vous participatifs gratuits, sur inscription.Les enfants de 5 à 15 ans pourront s'initier aux arts de la scène lors d'un atelier d'improvisation organisé le samedi 1er août à 15 heures. Le lendemain, à la même heure, un atelier clown ouvert à partir de 15 ans invitera les participants à explorer l'expression corporelle et l'imaginaire.Le nombre de places étant limité, les organisateurs recommandent de réserver rapidement.Et en soirées des spectacles joués dans un magnifique cadre sur la Grand Scène
Parmi les temps forts de cette édition, Climax, présenté le vendredi 31 juillet, abordera avec intelligence et humour les enjeux climatiques contemporains. Un sujet plus que d'actualité !Le samedi soir à 21h30 la compagnie Grand Tigre, présentera sa dernière pièce S..H.A.K.E.S.P.E.A.R.E. qui nous embarque dans une aventure théâtrale drôle, inventive, pétillante, audacieuse et profondément vivante. Et pour clôturer cette édition le dimanche 2 août à 21h30, Toutes les choses génialesavec une histoire à la fois drôle, sensible et profondément humaine.
Au-delà des spectacles, le Festival de théâtre de Seilhac défend une ambition simple mais essentielle : faire vivre la culture au plus près des habitants et créer des moments de partage entre artistes, bénévoles et spectateurs. Une formule qui, depuis onze ans, continue de séduire un public toujours plus nombreux.

Infos pratiques : Festival de théâtre de Seilhac, du 31 juillet au 2 août. Réservation conseillée : https://www.theatreaseilhac.com/ et au 07.68.99.08.52 ; reservation@theatreseilhac.com

Chamboulive - L'Ehpad « La Maison des anciens » recherche un service civique

L'Ehpad recherche un à deux jeunes pour accompagner les résidents à Chamboulive. Des missions de service civique solidarité seniors pour créer du lien intergénérationnel et lutter contre l'isolement.
Engagé dans la mobilisation service civique solidarité seniors depuis 2023, l'*Ehpad-Maison des anciens*, de Chamboulive, a déjà accueilli trois jeunes volontaires. Pour contribuer à rompre l'isolement des personnes âgées, l'Ehpad recherche aujourd'hui un jeune, pour des missions concrètes et utiles. Pendant six à huit mois et minimum vingt-quatre heures par semaine, les volontaires accompagneront les personnes âgées au quotidien pour :
Partager des moments de convivialité en individuel, via des discussions, des balades dans les couloirs ou en extérieur, des moments de lecture (journal, livre, etc.), des jeux de société, des jeux de mémoire, qui sont autant de moments importants. Un moyen de lutter contre l'isolement social en proposant des activités en petit groupe, qui seront préparées en amont avec l'animatrice. Aucune compétence préalable n'est requise, seule la motivation compte !
Pour s'engager, il suffit d'avoir entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), d'être disponible au moins six mois, et surtout, d'être motivé. L'indemnité est de 619,83 € par mois.

Un impact concret pour tous

Selon une étude, quatre personnes âgées sur cinq disent avoir plus envie de faire des choses depuis qu'elles sont accompagnées par des jeunes. Dans l'autre sens, 87 % des jeunes interrogés déclarent avoir acquis de nouvelles compétences et 42 % souhaitent désormais travailler dans le secteur médico-social. Pour ce qui est des professionnels, 91 % affirment que la présence des jeunes améliore l'accompagnement des seniors et permet de diversifier les activités.
*
En cinq ans, le dispositif a déjà mobilisé en France, quelque 22 000 jeunes et soutenu près de 444 000 personnes âgées, en métropole comme en outre-mer.
Lancé en mars 2021 par le ministère chargé de l'Autonomie et le secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et de l'Engagement, le service civique solidarité seniors est une mobilisation collective réunissant de nombreux acteurs du grand âge et du service civique : *Unis-Cité*, *Monalisa*, *La Croix-Rouge française*, *les Petits Frères des pauvres*, le groupe *SOS Seniors*, la *Fehap*, etc. Initialement soutenu par *Malakoff Humanis*, le dispositif est aujourd'hui porté par la *Fédération Agirc-Arrco*.

En savoir plus : https://www.sc-solidariteseniors.fr

Chamboulive - Des tournois de tennis de table tout l'été

Organisés par le club *Entente des Basses Monédières*, les tournois d'été de tennis de table se déroulent à la salle polyvalente de Chamboulive. Ils sont ouverts à tous, jeunes et moins jeunes, compétiteurs ou simples touristes. Les prochaines rencontres auront lieu les jeudis 30 juillet, 6 et 13 août : ouverture des portes à 20 heures, inscriptions jusqu'à 20h45 (5 € et 4 € pour les moins de 14 ans), avec début des matchs à 21 heures. (Buvette, crêpes et sandwichs). Plus d'infos, sur bassesmonedieres@gmail.com. Facebook : @EntentesBassesMonedieres – Tél. : 06.75.34.19.89.

Madranges

Une rencontre avec une autrice locale. L'association *Madranges Patrimoine et talents en Monédières* propose le dimanche 26 juillet, à 16h, salle polyvalente, une rencontre avec Isabelle Mons, autrice madrangeoise qui présentera son dernier livre « Les libératrices ».
Deux témoignages de résistants corréziens seront projetés en illustration. La rencontre sera suivie d'une vente au public de ses ouvrages puis d'un pot de l'amitié.

Journée autour de l'or. Le comité des fêtes de Madranges organise une journée autour de l'or en Limousin le mercredi 5 août : départ en covoiturage à 7h, parking de la salle polyvalente ; randonnée de sept ou cinq kilomètres sur les sentiers des orières du Chalard (87) ; à 12h, repas à Saint-Yrieix-la-Perche (87) ; à 15h, visite guidée de la Maison de l'or et des anciens sites miniers du Chalard. Tarif : 35 € par personne, enfants 12 €. Pour tous renseignements avant le 29 juillet : Jean-Luc Delalande, 2 ruelle du Souterrain, 19470 Madranges, mail jc.manan@orange.fr.

Chamberet

Fête. Les sapeurs-pompiers de Chamberet organisent une grande soirée tapas samedi 25 juillet 2026 de 19h à 23h30, place du Champ de Foire. Au programme : dès 19h, apéro-concert avec le groupe B'Side puis bal disco gratuit avec DJ Seb. Une soirée mousse en plein air complètera les festivités ! L'association *L'Envolée Chambertoise*, qui œuvre pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap, préparera des crêpes. Ambiance garantie ! Informations complémentaires au 07.88.41.97.41.

Exposition. La *Médiathèque Marcelle Delplastre*, place de la Mairie à Chamberet, accueille l'exposition « États de bois – Écorces » jusqu'au vendredi 28 août. Elle présente les photographies de Michel Chalard. Horaires d'ouverture : le lundi de 9h30 à 12h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 14h à 17h30. Informations complémentaires au 05.19.67.01.00.

Visite. Tous les mardis de juillet et août, de 10h30 à midi, la Cidrerie des Monédières, à Chamberet, propose une visite gratuite. Dégustation et vente sur place.

Comice Agricole. Rendez-vous samedi 15 août, place du Champ de Foire, pour une journée placée sous le signe de la tradition et de la convivialité. La municipalité de Chamberet et des associations de la commune vous accueillent dès 8h pour un casse croûte (tête de veau à 12 €) proposé jusqu'à 10h. À partir de midi, place au repas du Comice à 22 € (boisson non comprise) : melon jambon du pays, bœuf grillé frites, fromage, tarte aux pommes. Billets en vente sur place. Nombreuses animations tout au long de la journée : deux concours bovins et ovins, démonstration de dressage de chevaux lourds, jeux pour enfants (structure gonflable, jeux en bois...), balade en poney, exposition de vieux tracteurs et de voitures anciennes, petit marché de producteurs et vide-grenier. À 17h, remise des diplômes et médailles aux agriculteurs de la commune de plus de soixante-dix ans. Buvette et restauration assurées sur toute la journée. Avec la participation de la Fanfare de Saint-Germain-les-Belles !

Rando. L'association Elan Espace Loisirs Accueil Nature organise une randonnée curieuse à l'étang des Oussines, dimanche 2 août. Sortie de 12 km environ. Rendez-vous à 9h30 sur le parking de la Maison de l'Arbre. Déplacement en voiture particulière 30 minutes à 1h environ. Renseignement et inscription : 07.86.74.39.18.

Apéro concert. En partenariat avec la Mairie de Chamberet, Delys Royal/Hotel de France organise un apéro concert jeudi 30 juillet à 20h animé par l'orchestre Old School Trio. 5 Place du Marché à Chamberet. Buvette et restauration sur place.

Le Lonzac

Téléthon. Les participants au vide-grenier de la fête du Lonzac, au mois d'août, sont invités, s'ils le souhaitent, à céder des objets ou d'autres choses en bon état, tous les bénéfices des ventes étant intégralement reversés à *l'AFM-Téléthon*. Vous pouvez contacter M. Desrousseaux au 06.26.46.36.78.

Marché festif. Organisé par le club de football de l'Entente sud Monédières avec l'aide de la commune du Lonzac, le prochain marché festif aura lieu sous la halle le vendredi 24 juillet à partir de 18h. Des producteurs locaux seront présents ainsi qu'une animation musicale. Des tables et des barbecues ainsi qu'une buvette seront mis à votre disposition pour consommer sur place vos repas. Venez nombreux passer une bonne soirée.

Treignac - Séjour estival à Anglet pour la garderie municipale

Du 6 au 10 juillet, 20 enfants de l'ALSH La Courte Échelle sont partis en séjour sur la côte basque à Anglet pour vivre de nouvelles aventures entre surf, fabrication de Chistera, pelote basque, randonnées, découverte de l'aquarium de Biarritz et de la cité de l'océan.
Ils ont notamment assisté à un match de professionnels de pelote basque.



Les 20 enfants de Treignac ont pu découvrir la pelote basque.

Treignac - La municipalité communique

Quand tailler les haies ? Beaucoup d'entre vous nous demandent de rappeler aux propriétaires en bordure de rue, d'allée ou d'impasse, de bien veiller à tailler leurs haies afin de ne pas gêner le passage sur les trottoirs et les voies publiques, et d'entretenir les haies qui délimitent vos propriétés. C'est important pour la sécurité et le bon voisinage. La taille des haies doit, depuis plusieurs années, s'effectuer en dehors de la période de nidification des oiseaux, qui sont cette année durement éprouvés par les trois canicules successives. Il est fortement recommandé de ne pas tailler vos haies entre le 15 mars et le 31 août. De plus, avec la sécheresse, l'utilisation d'engins pouvant générer des étincelles est tout à fait déconseillée.
Aussi nous vous remercions de votre patience. Les chantiers de taille pourront reprendre dès début septembre, sans problème. Si vous identifiez un risque important et imminent, vous pouvez procéder à la taille qui mettra le passage en sécurité, en utilisant des outils mécaniques, en attendant la taille en bonne et due forme à partir de la rentrée. La mairie tient à la disposition des propriétaires qui le souhaiteraient les coordonnées de professionnels spécialisés dans l'entretien des haies.

Certains jeux de la plage et de l'aire de jeux du centre-ville sont actuellement mis hors service suite au contrôle de l'Apave (depuis près de 160 ans, Apave accompagne les entreprises et les collectivités dans la maîtrise de leurs risques techniques, humains, environnementaux, numériques et climatiques) qui a noté de nouveaux problèmes de sécurité pour les utilisateurs, en plus de ceux déjà signalés les années précédentes. Nous prenons en urgence toutes les dispositions pour réparer, attendons la livraison des pièces afin de remettre en état les jeux. Nous espérons que vos enfants et petits-enfants pourront rapidement s'amuser dans des aires de jeux rénovées, en toute sécurité !

Tous au marché de pays !

Pour bien commencer votre week-end, une solution : venez au marché de pays ! Tous les vendredis, à partir de 17h, la magie opère place de la République. La Chambre d'agriculture et le *Multi asso* vous invitent à partager un moment convivial avec les producteurs locaux. Venez découvrir des saveurs locales, goûter des produits frais et de saison. N'oubliez pas d'amener votre assiette et vos couverts : le *Multi asso* se charge de cuire votre viande, que vous dégusterez avec de bonnes frites ! En plus, chaque semaine, l'ambiance est animée par des musiciens qui apportent une touche festive et chaleureuse. Que vous soyez seul, en famille ou entre amis, retrouvez la joie simple de partager un bon repas en plein air, autour de grandes tables, dans une ambiance joyeuse et conviviale. Une belle tradition à ne pas manquer tous les vendredis de l'été !

Chamberet - L'Amicale des anciens maires et adjoints corréziens en visite



Les anciens élus ont été accueillis par le sénateur Daniel Chasseing.

Le 8 juin, les membres de *l'Amicale des anciens maires et adjoints de la Corrèze* se sont retrouvés à Chamberet pour une journée placée sous le signe de la rencontre, de la découverte et de la convivialité.
Accueillis par le sénateur Daniel Chasseing, les participants ont été reçus dans cette commune emblématique du territoire corrézien. Ce moment privilégié a permis aux anciens élus de partager souvenirs et expériences, et de visiter la cidrerie participative.
Au fil de la journée, les échanges ont porté sur les transformations des communes rurales ainsi que sur l'importance de préserver le lien de proximité qui demeure au cœur de l'engagement municipal.
Le temps du déjeuner, avec la participation d'une trentaine de personnes, a prolongé ces moments d'échanges et permis de renforcer encore les liens entre les membres de l'association.
Le sénateur Daniel Chasseing a rappelé l'importance du rôle joué par les maires et adjoints dans la cohésion des territoires et a salué l'engagement de celles et ceux qui ont consacré une partie de leur vie au service de leur commune.
Cette journée s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'AAMAC : maintenir des relations entre anciens élus, valoriser leur expérience et continuer à faire vivre les valeurs de proximité, d'écoute et d'engagement au service des habitants.
Cette rencontre particulièrement appréciée, qui s'est prolongée l'après-midi par la visite de l'arborétum, confirme le dynamisme de l'association et son attachement à poursuivre ces rendez-vous conviviaux à travers le département.

Treignac - Fantastique journée que celle du passage du Tour de France



Les coureurs arrivent avenue Léon-Vacher.

Il y avait beaucoup de monde le long du parcours dimanche 12 juillet à Treignac et dans les Monédières, avec le célèbre Sic-au-May.
Comme toujours, tout a commencé par le défilé de la caravane publicitaire : 170 véhicules et 36 marques qui ont rivalisé de créativité et d'originalité.
La course qui a suivi fut intense et spectaculaire, couronnée par la victoire de Mathieu van der Poel, digne petit-fils de Raymond Poulidor qui, lui aussi, a tissé des liens forts avec nos montagnes corréziennes.
Un grand merci à l'ensemble des organisateurs qui ont rendu cette étape si belle, et en particulier à M. Gérard Coignac et son équipe, l'*Amaury Sport Organisation*, notre conseiller Philippe Plas, nos services techniques, Christophe et Serge, la chocolaterie Besse, M. Dokhan et M. Sainte Laudy de la *Société des Eaux de Sources de Treignac*, le centre de loisirs, le club de tennis, les producteurs du marché festif, les cafés du centre-ville ainsi que le Conseil départemental et son président, sans oublier notre préfet.
Enfin, un hommage tout particulier à nos gendarmes et sapeurs-pompiers, garants de notre sécurité. Grâce à vous tous, cette journée restera gravée dans la mémoire de Treignac et de la Corrèze.

Treignac - V2M dénonce un « abandon de la ruralité » par la Région

TRANSPORTS SCOLAIRES - Alors que les entreprises locales s'acquittent d'une nouvelle taxe sur les mobilités depuis le début de l'année, la Région Nouvelle-Aquitaine annonce la suppression de plusieurs lignes de ramassage scolaire. Six communes du territoire de Vézère-Monédières-Millesources sont directement impactées : Chamberet, Lestards, Saint-Hilaire-les-Courbes, Lacelle, Veix et Madranges.

C'est un nouveau coup dur pour la ruralité qui suscite l'indignation des élus locaux. La Région Nouvelle-Aquitaine a, récemment, informé la Communauté de Communes Vézère-Monédières-Millesources (V2M) de sa décision de supprimer les circuits de transport scolaire comptant moins de quatre élèves. La Région invoque des « contraintes budgétaires » pour justifier sa décision. Un argument qui ne passe absolument pas auprès du président de la Communauté de Communes V2M et des maires concernés.
Pour les élus du territoire, le ras-le-bol est général. Ils rappellent que, depuis le 1er janvier 2026, la taxe Versement Mobilité Régional et Rural (VMRR) est prélevée auprès des entreprises locales au profit de la Région.
« On demande un effort financier à notre tissu économique local pour financer les mobilités, et en échange, la Région supprime nos services publics les uns après les autres ! » s'insurge le président de V2M.
« Après l'arrêt de notre navette estivale et la suppression de la ligne régionale 272 vers Limoges, voilà qu'on s'attaque désormais aux enfants et au ramassage scolaire. Les entreprises et les habitants de nos communes sont en droit de se demander : où va cet argent ? »

Des solutions d'ouverture au grand public ignorées

La collectivité souligne par ailleurs que cette impasse aurait pu être évitée. À plusieurs reprises, la Communauté de Communes a sollicité la Région pour ouvrir ces circuits scolaires à l'ensemble des habitants (lignes ouvertes au tout public). Une solution de bon sens qui aurait permis de rentabiliser les trajets tout en offrant une solution de mobilité aux résidents isolés. Ces demandes sont restées sans réponse de la part des services régionaux.

L'École de la République en danger dans les villages

Pour les élus locaux, toucher aux transports scolaires revient à fragiliser un peu plus des territoires qui se battent au quotidien pour maintenir leur attractivité, accueillir de nouvelles familles et faire vivre leurs écoles. « Le transport scolaire n'est pas une variable d'ajustement comptable sur un tableau Excel, c'est le prolongement indispensable de l'École de la République », rappelle le président. « En agissant ainsi, la Région tourne le dos à la ruralité et pénalise lourdement les familles. Nous demandons fermement au président de la Région de reconsidérer cette décision et de maintenir nos lignes. »
Un courrier officiel de protestation a été adressé à la présidence et à la vice-présidence du Conseil régional. La Communauté de Communes V2M sollicite une rencontre en urgence pour préserver ce service essentiel avant la rentrée.

Chamberet - Une rencontre handisport Nouvelle-Aquitaine dans la commune



Les participants ont bénéficié de nombreuses activités pendant cette journée handi-nature.

Chamberet a accueilli fin juin la journée handi-nature du comité régional handisport de Nouvelle Aquitaine.
Cette rencontre était organisée conjointement par le comité régional handisport, avec Frédéric Chaudouard, chargé de mission, et le service sport tourisme et jeunesse de la mairie de Chamberet avec le renfort du comité départemental handisport de la Corrèze et de la Haute-Vienne.
Les établissements hospitaliers de Tulle, Brive et Noth étaient présents. Les participants étaient encadrés par leurs personnels de santé et des accompagnateurs partenaires de cette journée.
Des collaborateurs de cette action ont également pris part à cette journée d'inclusion. Le CREPS de Poitiers a apporté son concours par le biais de quinze éducateurs sportifs en formation encadrés par Anne Laure Bounicaud, coordonnatrice de formation au Creps.
Durant cette journée, de nombreuses activités étaient organisées au sein de l'arboretum.
Un atelier permettait de découvrir lce lieu par le biais de vélos triporteurs adaptés pour accueillir des personnes en situation de handicap moteur.
Un hand bike était aussi disponible afin de profiter des pistes à la seule force des bras.
Le cani cross permettait aux différents inscrits d'être tractés par le biais de chiens de traîneau ou tout simplement de caresser les chiens. Les huskys de Husk in Creuse ont remporté un franc succès. La pêche était proposée avec le concours des membres du bureau de l'AAPPMA Les amis de la Vézère.
Un biathlon avec pistolet laser, tracé à l'ombre des arbres tout comme le tir à l'arc et la sarbacane ont permis à chacun de tester leur précision et leur endurance.
La journée s'est terminée par une dégustation des produits de la Cidrerie des Monédières.

Pays d'Uzerche - Les élus à la découverte des équipements enfance et jeunesse

VISITE - Début juillet, les maires du territoire, les élus du Cias du Pays d'Uzerche et les membres de la commission affaires sociales et Ctg ont effectué une visite des principaux équipements intercommunaux dédiés à l'enfance et à la jeunesse, à Uzerche et Vigeois.

Conduite par Bernard Roux, président de la Communauté de communes et du Cias, et Corinne Bouysse, vice-présidente de la Ccpu et du Cias, cette visite a permis aux élus, notamment ceux récemment installés, de mieux appréhender l'offre de services proposée aux familles du territoire. Encadrée par les différents responsables des structures, elle a également été l'occasion d'échanger directement avec les agents qui œuvrent au quotidien auprès des enfants.

Des équipements rénovés à Uzerche

À Uzerche, la visite a débuté à la Maison de l'Enfance, avec la crèche et l'accueil de loisirs sans hébergement (Alsh). Les élus ont pu mesurer l'importance de ces structures dans l'accueil des plus jeunes, mais aussi constater les effets concrets des travaux de rénovation énergétique réalisés récemment. Isolation, amélioration de la toiture et climatisation permettent aujourd'hui de maintenir des conditions d'accueil très confortables, y compris lors des épisodes de fortes chaleurs. Les importants travaux d'aménagements extérieurs réalisés ces derniers mois offrent aux enfants des espaces de jeux végétalisés, avec toboggans, baby-foot, marelle ou encore rampes d'escalade adaptés à tous les âges.



Les élus entendre poursuivre leurs actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

La seconde partie de la visite s'est déroulée à Vigeois, autour de l'Alsh et de l'Espace Familles. Ce dernier regroupe plusieurs services essentiels, dont le Relais Petite Enfance (Rpe) et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (Laep). Ces dispositifs accompagnent les familles dans leur quotidien, qu'il s'agisse de trouver un mode de garde, d'échanger autour de la parentalité, de participer à des ateliers gratuits ou de bénéficier de temps d'accueil adaptés favorisant le lien entre parents et enfants. Cette visite a également permis d'évoquer la toute récente ouverture de la micro-crèche à Vigeois – que les élus auront l'occasion de découvrir lors de l'inauguration prochaine – et les perspectives d'évolution des services présentés. Le développement des actions en direction des familles, l'évolution de l'Espace Familles, la mise en place d'ateliers itinérants ou encore la structuration d'un pôle dédié aux adolescents figurent parmi les pistes de travail. Autant d'éléments qui témoignent d'une volonté affirmée de la collectivité de renforcer son action en faveur de l'enfance et de la jeunesse, au plus près des besoins des habitants.

Soudaine-Lavinadière

Art. Les amis de *la Vinéria* seront heureux de vous accueillir à la salle polyvalente pour le 17e Salon artistique. Rendez-vous le 30 juillet à 18h, puis du 31 juillet au 2 août de 14h à 19h. Différentes techniques seront présentées : pastel, peinture à l'huile, acrylique, aquarelle. Artistes exposants : Monique Brizard, Dominique Decad, Francette Célerier, Nicole Fargeas, Marie Nigoul, Odile Puech, Patrick Rouzier, Christine Vignerie. Invitée d'honneur : Michèle Zaremski. Renseignements : guy.tutou0418@orange.fr.

Uzerche

Services de garde. À Uzerche, médecin, composer le 15 ; pharmacie de garde, composer le 32 37.

Cinéma. Vendredi 24 juillet à 10h : « Des Minions & Des Monstres ». Vendredi 24 juillet à 21h : « Supergirl » (avertissement). Samedi 25 juillet à 20h : « Obsession » (interdit aux moins de 16 ans), soirée horreur. Samedi 25 juillet à 22h30 : « Backrooms » (interdit aux moins de 12 ans, avertissement), soirée horreur. Lundi 27 juillet à 21h : « Supergirl » (avertissement). Mercredi 29 juillet à 15h : « Vaiana, la Légende du Bout du Monde ». Mercredi 29 juillet à 21h : « In Waves ». Jeudi 30 juillet à 21h : « In Waves ». Vendredi 31 juillet à 10h : « Vaiana, la Légende du Bout du Monde ».

Uzerche - Mieux isoler son logement pour mieux vivre les épisodes de chaleur

Alors que le territoire connaît des épisodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquents et intenses, la question du confort thermique des logements s'impose comme un enjeu majeur. Si l'isolation est souvent associée aux économies d'énergie en hiver, elle joue également un rôle déterminant en été, en permettant de conserver la fraîcheur à l'intérieur des habitations.
Améliorer la performance thermique de son logement, c'est ainsi gagner en confort au quotidien, tout en réduisant durablement ses consommations énergétiques. Une réalité d'autant plus importante dans un contexte où les épisodes caniculaires tendent à s'installer dans la durée. Pour accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation, la plateforme *France Rénov'*, portée localement par le *CPIE de la Corrèze*, propose un service gratuit, neutre et personnalisé. Conseils techniques, orientation dans les démarches, identification des aides mobilisables : les particuliers peuvent bénéficier d'un accompagnement adapté à chaque situation. Depuis le 1er janvier 2026, tous les projets d'amélioration de l'habitat soutenus par l'*ANAH* ou les collectivités doivent désormais passer par ce dispositif, devenu le point d'entrée unique pour les démarches liées à la rénovation énergétique. Des permanences téléphoniques sont assurées les mardis et jeudis, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les conseillers sont joignables au 05 55 20 88 96 ou par courriel à renov.energie@cpiecorreze.com. Anticiper aujourd'hui les évolutions climatiques, c'est se donner les moyens de mieux vivre chez soi demain.

Uzerche - Le projet de la maison de santé franchit une étape décisive

Le projet de maison de santé pluriprofessionnelle du Pays d'Uzerche franchit une nouvelle étape avec le lancement officiel du marché de maîtrise d'œuvre.
Une avancée importante qui concrétise plusieurs mois de travail menés conjointement par la Communauté de communes, les professionnels de santé et les partenaires associés.
Pour Bernard Roux, président de la communauté de communes du pays d'Uzerche (CCUP) , « ce projet vise à compléter durablement l'offre de soins sur le territoire, en facilitant l'installation et l'exercice coordonné des praticiens. Il permettra d'accueillir une diversité de professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes... NDLR) tout en renforçant le maillage avec les autres structures médicales du Pays d'Uzerche ».
En regroupant ces différentes compétences au sein d'un même lieu, la future maison de santé encouragera les échanges entre praticiens et améliorera la continuité des soins. Elle répond à un enjeu majeur d'accès aux soins, mais aussi d'attractivité et de qualité de vie pour les habitants. Le lancement de cette phase opérationnelle marque le passage à une étape clé du projet, avec la sélection à venir de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera chargée de concevoir et d'accompagner la réalisation de l'équipement. Les professionnels intéressés peuvent d'ores et déjà candidater via la plateforme dédiée : https://tinyurl.com/MSPUzerche.
À travers cette nouvelle avancée, le Pays d'Uzerche confirme sa volonté de construire, sur le long terme, une offre de santé de proximité adaptée aux besoins du territoire.

Les Trois-Saints - Les œuvres de Michèle Épinette à l'honneur à St-Ybard

Depuis le 14 juillet, l'association *Culture Loisirs et Patrimoine* a le plaisir d'accueillir la pastelliste Michèle Épinette. Le vendredi 17 juillet, lors du vernissage, plus de 40 personnes ont découvert des paysages familiers ou plus lointains, des portraits d'enfants, de femmes et d'hommes, d'animaux très expressifs.
Passionnée de dessin depuis sa tendre enfance, elle travaille l'image en tant que graphiste puis se forme à la peinture à l'huile et découvre en autodidacte le pastel sec. C'est avec ce médium dont elle maîtrise parfaitement la technique qu'elle réalise ses œuvres.
Cette Haut-Viennoise membre du Cercle des arts plastiques des Monédières travaille sur place et sera ravie de démystifier la magie créatrice du pastel sec le vendredi 24, le mardi 28 juillet ainsi que le samedi 1er août. L'exposition est ouverte du mardi au dimanche de 14h30 à 18h. Contact 06 03 72 10 84.



Michèle Épinette expose ses œuvres à la salle Garabœuf à Saint-Ybard.

RÉDACTION

Céline KOMPA
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
c.kompa@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : en dehors des heures d'ouverture, contactez le commissariat au 05 55 96 11 29
Pompiers : 18
Samu : 15
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Animation - La culture s'invite au château toute la semaine !

USSEL - Quel plus beau cadre que celui du Château de la Diège à Ussel pour des spectacles ? Le service culturel de la ville d'Ussel lance la première édition des Rendez-vous au château, du lundi 27 au vendredi 31 juillet.

Théâtre, danse, cirque, musique, spectacles jeune public... Voilà la promesse de ces « Rendez-vous au Château » organisés à Ussel. La nouvelle municipalité a pris l'engagement de faire vivre le parc du château de la Diège, à proximité du centre-ville, où se trouve le siège social de la *Station sports nature Haute-Corrèze*. Cinq soirées vont animer le site et faire rayonner l'édifice et les séquoias géants qui l'entourent. « L'idée, c'est de proposer des rendez-vous culturels cette année et pourquoi pas un festival dans les années à venir, explique Sylvain Méallet, élu chargé de la programmation culturelle. Tous les soirs, il y aura un food-truck différent et un glacier sur place. »

Au programme

Lundi 27 juillet à 18h30. Ce nouveau festival commencera avec de la danse, grâce au spectacle *Totem*, présenté par la compagnie Retouramont : Une colonne de corps se déstructure dans une lente bascule, entre portés et apesanteur, pour former une ronde aérienne. Une danseuse au sol porte du bout d'un doigt sa partenaire, qui elle-même en soutient une sur sa tête. Les contacts légers entre les danseuses forment des constructions mouvantes qui défient les lois de l'équilibre habituelles… Une improbable architecture au cœur des séquoias du parc de la Diège. 10 € / 5 € (scolaire à partir de 6 ans/collège/lycée). Gratuit - de 6 ans.

Mardi 28 juillet à 18h30. La troupe de théâtre amateur *Actes & scènes*, avec l'atelier théâtre adultes du centre culturel et sport d'Égletons, propose la pièce *Dernière volonté*. Un riche industriel meurt brutalement. Sa femme, ses enfants, sa future belle fille et son fondé de pouvoir tentent de s'accaparer son héritage. Ils vont se montrer aussi vils et cupides que bêtes et ridicules… Gratuit.

Mercredi 29 juillet à 18h30. Les enfants seront à l'honneur avec Janus et la compagnie Burlesque qui présentent *Sévices tout public*. Faire macérer deux clowns serveurs de restaurant, les jeter ensuite autour d'une table, mélanger. Puis, faire monter la sauce, ajouter en cuisine de l'huile sur le feu, faire chauffer jusqu'à ébullition, farcir de gags. Faire enfin tout sauter et flamber l'ensemble. Napper d'une pointe de cruauté, servir bien saignant. Déguster avant que ça refroidisse. Bon appétit ! 10 € / 5 € (scolaire à partir de 6 ans/collège/lycée). Gratuit - de 6 ans.

Jeudi 30 juillet à 19h30. Rendez-vous pour la traditionnelle grande soirée qui a lieu tous les ans au château : la représentation du Festival itinérant de la Luzège. Cette année, découvrez la suite du célèbre *Mariage de Figaro* avec la pièce *Figaro divorce*, inspirée de chansons cultes des années 1980. Figaro, brillant valet de comédie qui a toujours défié les puissants, regrette d'avoir suivi ses anciens maîtres. Il quitte sa condition de domestique et s'établit à nouveau comme barbier, à l'étranger, où la révolution et ses rêves d'égalité sont bien loin. Figaro divorce est la suite du Mariage de Figaro de Beaumarchais. Billeterie : www.laluzege.fr.



Le château de la Diège sera le théâtre du festival.

Vendredi 31 juillet à 18h30. Le festival se terminera par *Blanche-Neige, histoire d'un prince* proposé par la production *Tréteaux de France-CDN*. Que se cache-t-il derrière : « Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants » ? Ici, point de princes charmants et de héros, encore moins de braves chevaliers pour conquérir de « belles endormies ». Fini le royaume idyllique, où les grands ont détruit la terre par d'incessantes fêtes, et Blanche-Neige en a plus qu'assez d'être prise pour une imbécile. Elle ne s'en laisse plus conter et veut s'émanciper. Cette version iconoclaste du conte de Grimm est une fresque ludique qui interroge sur les questions de genre et de société. Mais pas d'inquiétude, la magie n'a pas disparu, nous retrouverons le miroir de Blanche-Neige et la fameuse pomme empoisonnée ! 10 € / 5 € (scolaire à partir de 6 ans/collège/lycée). Gratuit - de 6 ans.

Athlétisme - Lubin Flamment dixième aux championnats de France



Une rivière sans doute bienfaitrice par ces temps de chaleur.

Le 16 juillet, à Paris, Lubin Flamment représentait l'Élan aux championnats de France d'athlétisme. Le jeune Ussellois prenait part au 2 000 mètres steeple U18 avec l'ambition d'un bon classement. Vingt coureurs étaient au départ de cette finale. Après une grosse bagarre dans le peloton, en particulier à chaque passage de rivière, Lubin se classait à une bonne 10e place en 6'08"51. Un peu déçu par son chrono, le protégé du président Pannetier donnait rendez-vous à ses supporters pour l'édition 2027.

En paroisses

Espace missionnaire de Haute-Corrèze

Samedi 25. Mariage à 15h à Egletons ; mariage à 17h à Clergoux ; messes à 18h à Sornac et à Saint-Bonnet-près-Bort.
Dimanche 26. Messe à 9h15 à Courteix ; messes à 9h30 à Maussac [fête patronale] et à Lapleau ; messe à 10h30 à Neuvic ; messes à 11h à Egletons, à Meymac et à Ussel.
Mardi 28. Messe à 18h à Ussel.
Mercredi 29. Messe à 18h à Ussel.
Jeudi 30. Messe à 18h à Ussel.
Vendredi 31. Aadoration à 15h à Bugeat ; messe à 18h à Egletons et à Ussel, puis adoration.
Samedi 1er août. Baptême à 11h à Ussel ; messes à 18h à Tarnac, à Saint-Yrieix-le-Déjalat et à Saint-Etienne-aux-clos.
Dimanche 2 août. Messe à 9h15 à Merlines ; messe à 9h30 à Marcillac ; messe à 10h30 à Neuvic ; messes à 11h à Egletons, à Meymac et à St Angel [Corréziens de Paris, célébrée par Mgr Bidot].

Ussel en bref

Les cyclotouristes des Monédières

La sortie hebdomadaire du club des *Cyclotouristes des Monédières* aura lieu le samedi 25 juillet au départ d'Ussel, parking du square Henri Dunant à 8h, pour un parcours de quatre-vingt-quinze kilomètres : Ussel, Meymac, Combressol, D100, Lamazière Basse, Neuvic, pont des Ajustants, Sérandon, Marèges, Liginiac, Ussel. Deux raccourcis sont proposés : au niveau de Combressol, rejoindre Palisse, Neuvic, Sérandon, Marèges, Liginiac, Ussel (soixante-dix-huit kilomètres) ; ou depuis Neuvic, aller directement à Liginiac (soixante-dix-neuf kilomètres). Renseignements : 06.84.72.91.69. Site internet : https://cyclomonedieresussel.wixsite.com/ct-monediers.

Trail Diège et Collines

Rendez-vous le 30 août pour la huitième édition du *trail Diège et Collines*. La première course débutera à 9h, sur le site de Ponty. Trois distances sont proposées : 9,5 km - 15 km - 24 km. Le tarif préférentiel est en vigueur dès à présent et ce, jusqu'au 15 août, midi. Ensuite, les tarifs seront majorés de 5 € du 16 août au 28 août à 20h. Les inscriptions se font uniquement sur le site jorganize.fr. Plus de renseignements sur elanussel.fr.



Bort-les-Orgues - Un 14-Juillet gâché par la vigilance rouge canicule



Mardi matin 14 juillet, une cérémonie officielle avec dépôts de gerbes a eu lie au monument aux morts de la place du 19 Octobre-1943.

Mardi 14 juillet, les sapeurs-pompiers ont débuté la célébration de la Fête nationale par une visite des principaux quartiers dans leurs véhicules d'intervention. Une cérémonie s'est ensuite tenue, en milieu de matinée, devant le monument aux morts de la place du 19 Octobre-1943 où des gerbes ont été déposées par le maire, Patrick Jouve, et le commandant Laurent Fernandez, chef du centre de secours Henri-Pallut. Cette commémoration s'est déroulée en présence des associations d'anciens combattants et de leurs porte-drapeaux, ainsi que des personnalités civiles et militaires. Face à une météo inédite combinant arrêté préfectoral, sécheresse de crise et alerte rouge canicule, le feu d'artifice que devait offrir la mairie et les animations programmées par le comité des fêtes ont été en conséquence annulés. Seul le bal populaire gratuit avec l'orchestre « Les Frangins » a été maintenu sur la place Marmontel à la nuit tombée.

Bort - EDF appelle à la vigilance à proximité des barrages et centrales

Alors que les fortes chaleurs poussent riverains et vacanciers à chercher la fraîcheur au bord de l'eau, EDF renforce ses actions de prévention aux abords des rivières et des installations hydroélectriques. Comme chaque été, EDF Hydro mobilise des hydro-guides aux abords des barrages et centrales hydroélectriques de la vallée de la Dordogne et de ses principaux affluents aménagés (Vézère, Cère, Maronne). Leur mission : rappeler les bons réflexes pour que chacun profite des rivières et des plans d'eau en toute sécurité. Avec les températures estivales et les épisodes de canicule, les rivières, lacs et retenues attirent davantage de promeneurs, de familles, de pêcheurs, de baigneurs ou de pratiquants d'activités de pleine nature.

Dans ce contexte, la tentation peut être forte de s'installer ou de se baigner dans des secteurs non aménagés, parfois proches d'installations hydroélectriques. Or, à proximité des barrages, prises d'eau, canaux ou centrales, le niveau et le débit de l'eau peuvent varier rapidement. Une rivière calme en apparence peut devenir dangereuse en quelques minutes. Le fonctionnement des centrales hydroélectriques est encadré et concilie la sécurité des usagers de la rivière, la préservation de la biodiversité et les différents usages de l'eau. Pour répondre aux besoins, elles peuvent démarrer à tout moment et surprendre les personnes qui se situeraient dans des zones à risque. Promeneurs, baigneurs, pêcheurs et pratiquants de sports en eaux vives peuvent ainsi être confrontés ainsi à une variation soudaine



EDF Hydro Dordogne a recruté 10 saisonniers pour faire de la prévention auprès du public pendant l'été.

du débit ou du niveau d'eau dans une rivière. Ils peuvent alors être entraînés par le courant ou se retrouver isolés sur un îlot au milieu d'un cours d'eau. C'est pour rappeler des messages de prudence, simples, concrets et utiles qu'EDF déploie, en 2026, 130 hydro-guides partout en France. EDF Hydro Dordogne a recruté 10 saisonniers pour faire de la prévention auprès du public pendant l'été. Appelés « hydro-guides », ils ou elles sillonnent les abords des lacs, cours d'eau et lieux de vacances de la Dordogne, de la Vézère, de la Cère et de la Maronne. Au contact direct des riverains, touristes, pêcheurs, baigneurs et pratiquants d'activités nautiques, les hydro-guides rappellent les consignes de prudence à respecter près des installations hydroélectriques. Leur mission : aller là où se trouvent les usagers, prendre le temps d'échanger et expliquer pourquoi certains secteurs peuvent présenter un danger, même lorsque l'eau paraît calme.

Bort-les-Orgues - Jean Rebiere reçoit l'insigne de porte-drapeau



Jean Rebière a été mis à l'honneur - © JFM

Jean Rebiere a reçu l'insigne de porte-drapeau et le diplôme d'honneur octroyés par la ministre des Armées et des Anciens combattants. Cet habitant de Vebret, âgé de 83 ans, s'est vu remettre cette distinction des mains de Jean-Claude Faucher, président du comité local de la *Fnaca* (*Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie*), et du maire de Bort-les-Orgues, Patrick Jouve.



Bort-les-Orgues - Les vitraux extérieurs à nouveau installés devant l'église

L'ancien couvent, appartenant à l'évêché, a été occupé par des religieuses jusqu'en 1979. Durant plusieurs années, les sœurs ont accueilli des enfants, le soir pour l'étude, et pendant les vacances pour des activités. L'évêché a vendu le bâtiment à un privé, puis une partie à la commune. En 2001, la ville de Bort-les-Orgues a fait l'acquisition de l'intégralité de l'ancien couvent. Dès 2002, d'importants travaux de restauration ont été engagés pour préserver et sauvegarder l'édifice. En 2013, les travaux de réhabilitation pour installer la maison de santé ont contraint à retirer les vitraux. Fortement attachée à la valorisation du patrimoine, la commune a fait procéder en 2018 à la restauration des vitraux aux motifs religieux pour les installer devant l'église, après le chantier d'aménagement urbain de la place Jeanne-d'Arc.

L'agencement de vitraux en extérieur n'existait pas jusqu'alors. Il a donc fallu imaginer à l'époque un procédé pour les sécuriser et les aménager, ce qui a été fait. En 2025, afin que



Les trois vitraux de la chapelle de l'ancien couvent de Bort sont à nouveau mis en valeur devant l'église Saint-Germain/Saint-Remède.

les supports métalliques en acier thermolaqué et les façades en verre feuilleté ne se déforment plus avec la chaleur sur les fixations, les vitraux exposés ont été confiés à *Jean-Marie Basset, maître-verrier corrézien installé à* Laguenne-sur-Avalouze, qui vient de procéder à leur réinstallation sur le parvis de l'église Saint-Germain-Saint-Remède.

Bort-les-Orgues

Décès. De Jean-François Eyraud, 47 ans. de Mme Yvonne Alixe Marie Mélanie Gratadour, veuve Lachaze, 90 ans. De Mme Yvonne Marie-Louise Gatignol, veuve Jouve, 92 ans

Médecin de garde. composer le 15 (du Samedi 12h au Lundi 8h)

Pharmacie : Pharmacie de la Place au 05.55.96.77.73

Messe. Une messe sera célébrée en l'église de Bort-les-Orgues, dimanche 26 juillet, à 11h.

Foire. La prochaine foire de Bort-les-Orgues se tiendra place Marmontel, mardi 28 juillet.

28e grand vide-greniers des pompiers. Dimanche 2 août, à partir de 5h et toute la journée, sur le parking du stade et dans le hall. Entrée gratuite pour les visiteurs. 7 euros les quatre mètres pour les exposants. Buvette et repas sur place. Renseignements complémentaires au 06 28 69 74 42.

Visites guidées nocturnes du *château de Val*. Chaque mardi, jusqu'au 18 août inclus, *le Comité des fêtes de Bort-les-Orgues* propose des visites guidées nocturnes du *château de Val*, avec ambiance tamisée et personnages d'époque dans les diverses pièces de la bâtisse. Ouverture des portes à 20h. Départ de la première visite à 20h30, puis ensuite départ toutes les quarante minutes environ jusqu'à 23h. Tarif : 8 € par adulte et 5 € jusqu'à 12 ans. Renseignements supplémentaires au 06 37 42 37 71.

Fanny Valeix en dédicaces. Samedi 25 juillet, de 10 heures à 12h30, la librairie Prologue accueillera Fanny Valeix qui dédicacera son polar : « Mes notes, ma folie, mon curieux ». Informations complémentaires au 05 55 72 30 17.

Bort-les-Orgues - Fernand met Brel à la sauce rock au château de Val

Fernand Brel Rock Expérience est un groupe des environs de Châteauroux. Cinq musiciens qui se sont réunis autour d'un concept novateur et ambitieux, celui de distiller un rock bien trempé avec une musique entièrement repensée sur les textes de Brel. La formation sera en concert dans la cour du château de Val le mercredi 29 juillet.
Sébastien Raingon chante. Et les fans du grand Jacques apprécient. Il n'a pas découvert Brel au hasard de sa volonté de constituer son groupe. « C'est un chanteur qui a baigné mon enfance ». Alors forcément, quand il a démarché ses potes musiciens – Lionel Prévot, David Carrère, Jérémie Boucher, Anthony Monicault – pour leur parler de son projet, ces derniers ont adhéré, car ils l'ont trouvé très convaincant. Le principe ? « On reprend les textes de Jacques Brel et on les réinterprète façon rock avec un habillage musical électrique », liste Lionel Prévot qui a des attaches familiales en Haute-Corrèze.
Fernand Rock Expérience, de son nom complet, est basé dans l'Indre et fonctionne « sur de l'humain. Entre nous, tout est discuté, partagé, et nous sommes de toute façon sur la même longueur d'ondes. Travailler ainsi, c'est un vrai bonheur ». Ce condensé d'énergie va donc donner sa pleine mesure sur la scène installée au château de Val. Fernand bouge les traditions mais sait aussi faire gigoter son public. L'occasion de se laisser déborder de curiosité pour ce monde en noir et blanc du grand Jacques : « J'veux qu'on rit, j'veux qu'on danse, j'veux qu'on s'amuse comme des fous ».



Les textes du grand Jacques Brel sont déclinés à la sauce Rock.

Concert à 21h dans la cour du Château de Val. Entrée 10 €. Infos complémentaires au 05.55.46.17.60 (mairie de Bort-les-Orgues) ou au 04.71.40.30.20 (Château de Val). Facebook : Brel Rock Experience.

Sarroux/St-Julien - Une nouvelle saison va débuter en tennis de table



La réunion a été suivie du traditionnel repas de fin de saison.

Le Ping Sarroux-Saint Julien a tenu son assemblée générale à la salle omnisports. Justine Champaloux, présidente, a ouvert les débats en présence d'une vingtaine d'adhérents. Le bilan moral fait apparaître un effectif de 28 licenciés : 18 adultes dont 15 licences compétition et 10 jeunes, parmi lesquels une licence compétition. Les investissements réalisés l'an passé (robot, tables, ordinateur) donnent entière satisfaction.

La relève assurée

Le trentième anniversaire du club a été aussi abordé. Les cotisations restent inchangées : 12 € pour les adultes et 5 € pour les moins de 15 ans. Gilbert Fournial, a fait ensuite un rapide compte-rendu sportif. « La saison a été globalement compliquée pour nos trois équipes en championnat de la Corrèze, a expliqué le secrétaire. Lors de la phase 1, descente de D1 en D2 pour l'équipe 1, et de D2 en D3 pour l'équipe 2. L'équipe 3 obtient une satisfaisante 5e place en D4. À l'issue de la phase 2, l'équipe 1 termine 3e en D2, les équipes 2 et 3 occupent la 7e place de leur poule en D3 et D4. Au niveau critérium, les représentants du Ping ont obtenu des résultats moyens avec, cependant, une accession au niveau régional de Benjamin Guérin pour la saison prochaine. David Floret, et Stéphane Ternat ont respectivement assuré leur maintien en D1 et D2 pour la suite de la compétition. »
À noter les débuts encourageants en compétition de Charles Deant, catégorie poussin. Charles se classe 7e lors du dernier tour de critérium. Il a par ailleurs réussi une deuxième place, synonyme de podium, au cours du dernier Trophée des Petits AS. Concernant les finales par classement, parcours exceptionnel pour Benjamin Guérin. Dans le tableau H12, il termine 1er en départemental à Beynat puis 1er en régional à Parthenay (Deux-Sèvres) et, finalement, quitte la compétition au niveau national en 16e de finale en Bretagne. L'école de tennis de table compte 10 inscrits dans l'immédiat. Ils participent régulièrement et de façon motivée aux entraînements. Le Challenge Marc-Pradel, véritable départ de la saison prochaine, est fixé au 12 septembre. Une seule équipe sera engagée en D2 pour l'instant.

Des comptes au vert

David Floret, a présenté des comptes positifs. Il a notamment rappelé le montant des subventions (municipalité, Conseil départemental), la réussite de la tombola et les nombreux investissements réalisés. Comme prévu dans les statuts, le comité directeur et le bureau sont démissionnaires. Les adhérents élisent, parmi les membres actifs, un nouveau comité directeur. Sont élus au conseil d'administration : Évelyne Blois, Samantha Camboulives, Jean-Michel Cayre, Benjamin Guérin, Fabien Coudert, Thomas De Mijolla, David Floret, Gilbert Fournial, Christophe Déant, Cyril Sibot, Stéphane Ternat, Jean-Claude Vergne. Membre d'honneur : Patricia Pradel.
Le nouveau bureau est composé de : Jean-Michel Cayre, président ; Évelyne Blois, vice-présidente ; David Floret, trésorier ; Stéphane Ternat, trésorier adjoint ; Gilbert Fournial, secrétaire ; Samantha Camboulives, secrétaire adjointe.

Confolent-Port-Dieu

Assemblée de prière. Une prière pour la paix dans le monde aura lieu en la chapelle de Saint-Martin, à Confolent-Port-Dieu, le dimanche 26 juillet, à 15h. Cette assemblée remplacera la messe annuelle célébrée dans la chapelle. Elle sera suivie du verre de l'amitié offert par l'association *des Amis du Pays de Port-Dieu*.

Jambon au foin, scène ouverte et concert à *L'Estanco*. Samedi 25 juillet, à 18h, sur le site de Port-Dieu, le bar associatif *L'Estanco*, en partenariat avec le food truck *L'Atelier*, organise une soirée jambon au foin puis une scène ouverte et un concert de Todo Està Aqui. Réservations pour le repas uniquement par SMS au 06.12.21.67.33.

Margerides

Fermeture du secrétariat de mairie. Le secrétariat de mairie est fermé jusqu'au 26 juillet inclus.

Vide-greniers et bourse d'échange de pièces autos. L'association *Créa Balades de Margerides* et l'association *Les Marges Raides* s'unissent pour organiser un vide-greniers ainsi qu'une bourse d'échange de pièces automobiles le dimanche 26 juillet, de 8h à 18h. Petite restauration et pâtisseries sur place. Inscriptions et renseignements au 06.85.51.67.14.

Bugeat

Concert. Jeudi 6 août à l'église de Bugeat à 20h30, concert « Chants Migrateurs », une nouvelle création musicale concertée entre les musiciens chanteurs Ahmed Suwayd à l'oud et Olivier Payrat, à l'oud, la vielle à roue et l'oudou.
Ahmed et Olivier, musiciens migrateurs d'une rive à l'autre de la Méditerranée, reliés, depuis plus d'une quinzaine d'années, par la même sensibilité, donnent à écouter une offrande musicale d'extase et de paix... Ce répertoire, essentiellement dédié à leurs compositions personnelles, est aussi agrémenté de pièces plus classiques et de quelques impromptus. Une invitation à découvrir leur histoire, leur pays, leur culture et à partager leurs pérégrinations musicales. Contact/Réservations/Renseignements au 06.70.70.77.29 ou sur le site : olivier-payrat.com. Entrée : 10 € / Gratuit pour les – de 12 ans. Venez nombreux, avec vos amis !

Meymac

Etat civil. Décès de M. Raymond Ventach le 15 juillet à l'âge de 93 ans.

Médiathèque. Vendredi 24 juillet de 14h à 16h multivers du jeu vidéo, tout public dès 7 ans. Gratuit sur réservation au 05.55.72.31.47. ou à mediatheque.ussel@hautecorrezecommunaute.fr. Mercredi 29 juillet de 16h30 à 17h30 atelier d'éveil musical jeune public dès 3 ans. Gratuit.

Balade à vélo. Mardi 28 juillet à 10h « le tour de Meymac » pour explorer les patrimoines avec pays d'art et d'histoire en partenariat avec la station sport nature de Haute-Corrèze. Durée 2h, 10km, tarif 10€, 8€ (12 – 18 ans). Réservation obligatoire au tél : 05.87.31.00.57. ou sur www.pahcorrezeventadour.com. Départ au gymnase Grand champ.

Sophrologie. Mardi 28 juillet atelier sophrologie de 10h à 12h30 et chant du monde de 14h à 16h30 au pôle culturel 6 place de l'église. Tarif demi-journée 40 €, journée 70 €. Animation Camille Rizard, sophrologue. Informations et inscriptions tél : 07.89.31.32.23. ou contact@camillerizard.fr

Randonnée commentée. Mardi 28 juillet de 14h à 18h au cœur des landes et de la tourbière des Recours sur 5 km, organisée par le conservatoire des espaces naturels (CEN) en partenariat avec le PNR Millevaches. Rencontre avec un berger et ses chiens, conduite des brebis dans la tourbière. Rendez-vous au parking du point de vue de la tourbière du Longeyroux le long de la RD 109. Vêtements, chapeaux et chaussures adaptés, eau. La soirée peut se poursuivre au prieuré de la Côte à Saint-Merd-les-Oussines avec des animations et un burger pastoral, réservation repas 06.62.84.58.17. Contact CEN tél : 07.83.64.76.61.

Marchés. Tous les mercredis de juillet et d'août, Le Collectif Dynamique Meymacois vous accueillera dans le cadre des Marchés de Producteurs de Pays qui se dérouleront de 17h à 20h et festifs jusqu'à 23h sur la place de l'église. Programme du mercredi 29 juillet orchestre Gulapia variété française.

Monastère du Jassonneix. Jeudi 30 juillet à 15h au chalet du monastère conférence : « Les confessions de Saint-Augustin, l'histoire sainte de la voix » par frère François Cassingena-Trévedy. Vendredi 31 juillet à 18h à l'église du monastère, récital piano et voix de musique baroque et romantique avec les œuvres de Vivaldi, Mozart, Shubert, Chopin par Christine Renard et Léopold Sers. Uniquement sur réservation au tél : 06.08.84.06.58.

Sarroux-Saint-Julien

Concours de belote. Un concours de belote, organisé par le *Foyer rural du Plateau Bortois*, aura lieu salle Henri-Bonnet à Sarroux, dimanche 26 juillet, à 14h. Un lot à chaque participant. Pâtisseries et buvette sur place.

Saint-Bonnet-près-Bort

Messe samedi. Une messe sera célébrée en l'église de Saint-Bonnet-près-Bort, samedi 25 juillet, à 18h.

Bugeat - La population au rendez-vous des cérémonies du 14 juillet



Il y avait beaucoup de monde pour cette traditionnelle cérémonie du 14 juillet.

Mardi 14 juillet, la municipalité de Bugeat a organisé la traditionnelle cérémonie de la Fête nationale, en présence du maire et de son conseil municipal, de M. Christophe Petit, conseiller départemental, et des représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers.
Malgré le changement de l'horaire habituel, les habitants et touristes de passage étaient au rendez-vous place de la République, devant le buste de Marianne. Après le discours de M. Jean-Yves Urbain, le maire, la cérémonie a été marquée par une remise de galon à trois sapeurs-pompiers de la caserne de Bugeat. L'hymne national, la Marseillaise, entonnée devant le buste de Marianne, a conclu cette cérémonie.

Meymac - Les promeneurs partent à la rencontre des mammifères sauvages

DÉCOUVERTE - L'association Animey proposait, lundi 20 juillet en soirée, sa traditionnelle ascension du Mont Bessou depuis le village de Lavaur.

Le thème retenu cette année à Lavaur traitait des mammifères sauvages corréziens et des milieux dans lesquels ils évoluent. Mathieu Presset, technicien à la Fédération départementale des chasseurs (FDC), se chargeait des présentations et de l'animation.
Il rappelait d'abord que la Fédération départementale de chasse est une association dotée d'un statut ministériel, chargée de missions de service public et agréée au titre de la protection de l'environnement. Il détaillait les grandes missions de mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental : protection et gestion de la faune sauvage et de ses habitats, prévention du braconnage, promotion et défense de la chasse et des intérêts des chasseurs, conduite d'actions d'information, d'éducation et d'appui technique des chasseurs et du grand public, élaboration et suivi du schéma départemental de gestion cynégétique, mise en œuvre d'actions de prévention et d'indemnisation des dégâts de grand gibier, et validation annuelle du permis de chasser.
Au cours de la balade, il précisait ensuite la nature des propriétés traversées, majoritairement privées dans ce cas.
Il convient alors de demander aux propriétaires des autorisations de passage. Il en va de même pour les propriétés des collectivités ou de l'État. Les peuplements forestiers traversés montraient divers types de gestion : forêts de conifères d'âges divers, plantées et régénérées naturellement, et quelques rares feuillus issus d'un abandon de terrains agricoles. Une prairie entretenue ouvrait une heureuse perspective et permettait d'admirer le paysage.

Des indices de présence

Les animaux s'adaptent à ces milieux diversifiés relativement tranquilles car peu fréquentés par les humains, seulement troublés par quelques travaux agricoles courants ou par des coupes d'arbres. Ces dernières deviennent plus gênantes pour les animaux en cas de coupes rases qui sont susceptibles de bouleverser leurs habitudes et donc leur quiétude.
Le groupe, un peu bruyant, ne s'attendait pas à faire de rencontres avec des animaux. Mais dans le lointain de la prairie, un lièvre se montrait peu craintif et semblait se jouer de la compagnie de ces humains. Mathieu révélait d'autres signes de présence aux promeneurs : des traces de sangliers et de blaireaux venus gratter le sol, et des empreintes de sabots de chevreuils qui indiquent même dans quel sens ils marchaient. Il montrait en forêt d'autres indices comme les



Mathieu Presset a donné toutes les explications sur les mammifères sauvages.

frottis des cervidés qui altèrent les tiges par frottement des bois (et non des cornes) ou les abroutissements de bouts de pousses qui résultent d'un broutement.
À l'issue de la promenade qui se terminait au sommet du mont Bessou sous un flamboyant coucher de soleil, Mathieu présentait un petit diaporama des mammifères sauvages vivant en Corrèze en précisant leurs mœurs et leur rareté ou abondance. Il répondait aux nombreuses questions et rappelait les prélèvements annuels pour maintenir l'équilibre agro-sylvo-cynégétique : de l'ordre de 10 000 chevreuils, 8 000 sangliers et 3 000 cerfs sur le département.
La nuit venue, les promeneurs, après avoir dégusté un jus de pomme, goûté quelques petits gâteaux locaux et parcouru six kilomètres et demi, regagnaient le village de Lavaur à pied, munis de lampes torches, satisfaits de cette balade très instructive.

Ambrugeat - La canicule a perturbé la fête de Sèchemailles



Les activités nautiques ont connu un franc succès

La fête du 14 juillet se déroulait sous l'égide du syndicat intercommunal pour la gestion du lac de Sèchemailles avec la participation des associations *Animey* et *Tomp'loup*, de la station sport nature Haute-Corrèze et du club d'astronomie de Haute-Corrèze.
Grâce à un passe délivré à près de 200 jeunes, les activités suivantes pouvaient se pratiquer : paddle, pédalo, kayak, toboggan, escalade, observation du soleil. En revanche, les animations découverte du milieu et poneys devaient être annulées à cause de la canicule.
Le soir, la retraite au flambeau et le feu d'artifice ne pouvaient se dérouler pour des raisons de sécurité, conformément aux décisions des autorités. Enfin, l'animation musicale et le bal souffraient de la concurrence de la retransmission du match de football France-Espagne.
Les organisateurs constataient cependant un engouement pour les activités nautiques rafraîchissantes et une bonne fréquentation de la buvette. Ils remerciaient la trentaine de bénévoles qui s'étaient mobilisés pour la réussite de ce moment festif.

Meymac - Marc Caramignat a animé une après midi à l'Ehpad



Les résidents ont apprécié les airs d'accordéon.

C'est devant une quarantaine de résidents de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) *Les Chanterelles* que l'accordéoniste Marc Caramignat livrait, le 15 juillet, une brillante prestation.
Au menu : des musiques et chansons françaises que les résident(e)s connaissaient et dont ils reprenaient les refrains.
L'initiative de cette animation revenait à l'association *des visiteurs des malades dans les établissements hospitaliers et les Ehpad* (VMEH) dont les objectifs visent à « visiter les malades et handicapés, et plus spécialement les isolés ou abandonnés, sans distinction d'origine, de croyance ou d'opinion, dans un respect absolu de la liberté de chacun, pour adoucir leur séjour dans les hôpitaux, maisons de cures et de soins, par le réconfort d'une visite amicale ; réunir par offrandes, collectes, subventions, des fonds qui seront employés directement ou indirectement, mais exclusivement dans l'intérêt des malades ; agir en collaboration avec les services hospitaliers ».
Les résidents, installés dans une ambiance climatisée, ont apprécié ce bon moment de divertissement.

Contact VMEH Haute-Corrèze : 2 rue du docteur Roullet 19200 Ussel

Meymac - Le vide greniers a connu un beau succès



La place des Porrots était remplie d'objets divers et variés.

Le traditionnel vide-greniers d'été de l'association *Animey* s'est déroulé dimanche 19 juillet sur la place des Porrots. Trente-cinq exposants venant de la Haute-Corrèze déballaient leur bric-à-brac proposé à des acheteurs venus en nombre.
L'association *Du bleu dans du gris*, épicerie sociale et solidaire, et les représentants du Téléthon proposaient sur leur stand respectif des objets fournis par de généreux donateurs. Les recettes iront aux bénéficiaires.
Les organisateurs avaient prévu une buvette, un food truck (restaurant mobile) et une vente de glaces au plaisir des chineurs. Le succès de cette manifestation tenait également à la présence des bénévoles de l'association.
Le prochain vide-greniers d'automne devrait se tenir le dimanche 20 septembre sur la place des Porrots. Courriel : animeymac19@gmail.com.

Ambrugeat

Loto. Un loto est organisé samedi 25 juillet place de la mairie, organisé par l'association *Tromp'loup*. Ouverture à 18h, début des jeux à 20h. Nombreux lots dont 1 semaine au village de vacances de Sèchemailles, 1 vol en montgolfière, 1 salon de jardin, bon d'achat... Tarif : 1 carton 5 €, 4 cartons 15 €, 6 cartons 20 €.

La Maison sur la place. Au programme du dimanche 26 juillet à 18h, burlesque et fakirisme d'Anatomik, à partir de huit ans. Au 5 rue Saint Salvy, tél. : 07.48.11.99.78.

Concert. Dimanche 26 juillet à 21h à l'église, concert organisé par l'association *Tromp'loup*, « La machine à émouvoir » avec les œuvres de : A. Piazzola, J. Williams, J. Labrunie interprétées par Jack Labrunie à la flûte et Alexandrine Souchaud au piano. Tarif : 10 €.

Davignac - La journée du terroir est de retour

Le 1er août, à partir de 10h, le village de Davignac vous donne rendez-vous sous les tilleuls de la place de l'Église pour une journée placée sous le signe de la gastronomie, de l'artisanat et de la culture locale : la Journée du Terroir. L'événement, gratuit et ouvert à tous, mettra en lumière les saveurs du territoire, le talent des artisans ainsi qu'un riche programme d'animations pour petits et grands.
Organisée par le Foyer Rural et l'École de Bourrée de Davignac depuis plus de 45 ans, cette journée promet comme chaque année une ambiance festive et chaleureuse du matin jusqu'à la projection nocturne en plein air.

Un concentré de terroir et de convivialité

Dès 10h, la place de l'Église de Davignac se métamorphosera en un véritable ambassadeur du terroir. Artisans locaux, producteurs de vin venus de toute la France, stands gastronomiques et cité littéraire animeront les allées ombragées. La cité littéraire accueillera de nombreux auteur·e·s de la région, venus présenter leurs ouvrages. Côté papilles, les visiteurs pourront se régaler autour des grillades d'agneau du Plateau et de bœuf limousin, proposées midi et soir par les bénévoles de l'association.
La journée fera la part belle aux enfants et aux familles : atelier et lecture de contes avec Tatiana Forestier autrice jeunesse du territoire, maquillage, baptême à poney ... sans oublier de nombreuses surprises ! Côté spectacles, le programme musical débutera dans l'Eglise aux alentours de 15h avec Solia et Laurent. À 16h, l'École de Bourrée de Davignac animera les allées du marché. A l'heure de l'apéritif, une scène ouverte invitera tous les talents à s'exprimer. Tout au long de la journée, vous pourrez également croiser Jade, portraitiste.

Une soirée sous les étoiles

En clôture de cette belle journée, rendez-vous à 21h30 pour une projection en plein air du film « Le Marsupilami » de Philippe Lacheau. Une séance gratuite à savourer à la belle étoile, entre rires et émotion, en famille ou entre amis, dans l'ambiance chaleureuse d'un été haut-corrézien.

Ambrugeat - La foulée du lac se décline en mode « Parc attitude »

SPORTS NATURE - Le site emblématique de Sèchemailles accueillait pour sa 4e édition, dimanche 19 juillet, les épreuves de la foulée du lac qui constituent l'évènement phare de l'association la Foulée Meymacoise.



C'est parti pour la grande maille et 10 km d'une course à un rythme soutenu.

162 engagés avaient relevé le défi de participer à au moins une épreuve. Une journée, une randonnée et quatre courses, dont une pour les enfants, se présentaient sous forme de boucles sur les communes de Meymac et d'Ambrugeat. Pour ceux ou celles qui ne cherchaient pas la compétition, une randonnée dénommée *De feuilles en aiguilles* version courte de 12 kilomètres (km), permettait de profiter de paysages forestiers et de longer des ruisseaux.
Une course réservée aux plus jeunes se déroulait autour du lac sur 1,5 km pour les 10-11 ans et 3 km pour les 12-13 ans. Les adultes pouvaient participer au trail de 21 km, records à battre : 1h37'46" chez les hommes par Vincent Herault (2025) et 2h04'12" chez les femmes par Mathilde Hubert (2025), ou aux courses à pied de 5 ou 10 km. Les courses à pied consistent à réaliser 1 tour du lac pour la petite maille de 5 km, records à battre : 18'29" chez les hommes par Sébastien Godet (2023), 20'56" chez les femmes par Charline Bise (2023) et 2 tours pour la grande maille de 10 km, records à battre : 36'31" chez les hommes par Maxime Campenet (2023) et 45'24" chez les femmes par Marie Garet (2023), avec environ une quarantaine de mètres de dénivelé et l'avantage d'un parcours ombragé. Des ravitaillements étaient prévus sur tous les itinéraires.

Une « Parc attitude »

Depuis 2024, *la Foulée du lac* est labellisée « Parc attitude » et liée par une convention signée avec le Parc naturel régional (PNR) de Millevaches en Limousin. Les territoires sont invités à développer une offre sportive qui soit en cohérence avec la protection de l'environnement, la conciliation des différents usages des sites et un accès raisonné aux milieux naturels. Dans cette optique, la présidente de *la Foulée*, Manon Campenet, rappelait le côté écoresponsable de cet événement : « Pour la buvette et la restauration, nous privilégions des produits locaux et de saison. Les déchets vont vers des composteurs ou du recyclage. Le balisage s'installe ou se démonte à pied ou en vélo et il est récupéré et réutilisé. Nous sensibilisons les participants sur les comportements à adopter sur les parcours empruntés et en particulier sur les sites protégés ».

Les résultats

Au général : petite maille 5 km 1er Alexis Cathaud en 17'58" (record battu), 1re Constance Antoine en 25'37" ; grande maille 10 km 1er Guillaume Auclair en 37'31", 1re Marine Surget en 44'01" ; trail 21 km 1er Mathieu Rouby en 1h46'21", 1re Sara Djattit en 2h08'17". Les résultats par catégories sont disponibles sur le site : https://www.lafouleemeymacoise.fr/edition-2026/
La journée se poursuivait avec des animations : jeux en bois, réparation de vélos, buvette…
À l'occasion de la remise des prix, la présidente remerciait la trentaine de bénévoles qui ont contribué au succès de ces épreuves sportives, le service de sécurité, le syndicat intercommunal pour la gestion du plan d'eau de Sèchemailles, les sponsors, les partenaires et les municipalités d'Ambrugeat et de Meymac. Elle donnait d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2027. L'association continue ses activités habituelles de randonnées et de sorties vélos.

Contact : lafouleemeymacois@ecomail.fr.

Neuvic - La résidence du Trio Parhélie donne le ton



Le Trio Parhelie en résidence à Neuvic - © NY

Du 14 au 19 juillet, le Trio Parhélie, en résidence à Neuvic, a inauguré la saison du Festival Millesources. Bien plus qu'une série de concerts, cette résidence a donné le ton de cette trentième édition : un festival où les artistes prennent le temps de s'installer sur le territoire, de rencontrer le public et de construire une véritable aventure musicale. Déjà accueilli en 2025 pour un concert exceptionnel au cœur du barrage EDF de l'Aigle, le Trio Parhélie retrouvait cette année le Festival Millesources pour une semaine de création et de partage. Formé d'Ivan Foucher (piano), Lilya Chifman (violon) et Enguerrand Boutoux (violoncelle), cet ensemble a été remarqué lors de la finale du Concours international de Lyon. Invité au Festival international de La Roque d'Anthéron et résident de *ProQuartet* ainsi que de la *Fondation Singer-Polignac*, il incarne cette nouvelle génération d'artistes que le festival accompagne dans la durée. À travers trois programmes très différents – *Entre classique et funk*, *Au fil des passions romantiques* et *Soleils du Sud* –, le Trio Parhélie a illustré ce qui fait l'identité de Millesources : faire dialoguer les répertoires, les publics et les générations, dans un esprit de proximité et de découverte. Cette résidence ouvre naturellement la trentième édition du Festival Millesources, qui se déroule jusqu'au 23 août.

Neuvic - La musique prend sa source ici

Cette année, le Festival Millesources célèbre ses 30 ans. Depuis trois décennies, il fait vivre la musique classique et les musiques du monde au cœur de la Haute-Dordogne, en Corrèze, avec un rayonnement jusqu'au Cantal et au Puy-de-Dôme.
Né aux sources de la Dordogne, Millesources est un festival itinérant qui puise son identité dans le territoire. Il ne s'agit pas seulement d'un événement « au fil de la Dordogne », mais bien d'un festival des sources : les sources d'une rivière, mais aussi celles de la musique, des œuvres fondatrices aux traditions populaires, des jeunes artistes aux grands interprètes.
Millesources n'est pas une succession de concerts. Jusqu'au 23 août il met en effet en mouvement les artistes, qui se retrouvent dans différentes formations au fil de l'été ; les œuvres, qui se répondent et se transforment ; le public, invité à suivre le festival de village en village ; et les territoires, reliés par une même aventure musicale.
Pendant plus d'un mois, le festival poursuivra son itinérance à travers la Haute-Dordogne avec une programmation riche et variée forte de quelque 33 concerts dans une vingtaine de lieux en Corrèze, Cantal et Puy-de-Dôme : Ravel, Leclair, Rameau, Bach, Beethoven, Brahms, Piazzolla, les musiques des Balkans ou encore les chants de la Méditerranée.
Parmi les temps forts figurent le récital Beethoven de François Dumont à Chalvignac (28 juillet), la soirée anniversaire du 30 juillet à Neuvic autour du *Triple Concerto* de Beethoven avec François Dumont, Stéphane Tran Ngoc et Frédéric Audibert, le Trio Tango consacré aux *Saisons de Buenos Aires* d'Astor Piazzolla, le Quintette Bumbac et ses musiques des Balkans, ou encore la Soirée viennoise du Quatuor Métamorphoses.

Neuvic

Dîner musical à la Fraîche du plan d'eau. Tous les vendredis soir à partir de 18h se tiennent les marchés animés de pays des producteurs les vendredis 24 et 31 juillet et 14 et 21 août à la plage ; le vendredi 7 août sur la place de la mairie.

Sérandon

Société de chasse. Elle tiendra son assemblée générale le vendredi 24 juillet au local communal des chasseurs à 18h30 avec pour ordre du jour la présentation des bilans moral et financier, les questions diverses et le renouvellement du bureau. Cette annonce tient lieu de convocation pour l'ensemble des chasseurs ayant une carte d'adhérent.

Exposition « À la recherche d'expressions ». Du 24 au 26 juillet, la salle polyvalente accueille *Émotions*, une exposition de peinture ouverte sans interruption de 10h à 18h. Vernissage en présence de l'artiste le 24 à 18h.

Liginiac

Soirée moules frites. Le Comité des fêtes organise une soirée moules frites le samedi 25 juillet, à 20h, rue du Stade. Ce repas sera animé par Alma Latina. Tarification : 20 € par adulte, 15 € pour les enfants de moins de 12 ans. Réservations obligatoires au 06.45.38.54.75.

La bibliothèque propose un programme riche et varié. Animations à la plage du Maury les mardis après-midi de 16h30 à 18h (sans réservation) : mardi 28 juillet, lecture et coloriages des œuvres de Gustav Klimt. Le 29 juillet, enquête interactive et concert. Participez à une enquête interactive et connectée : « Qui a refroidi Lemaure » ? À 16h ou 17h. Réservation indispensable pour des groupes de 8 personnes par heure (à partir de 12 ans). Le vendredi 24 juillet, pique-nique littéraire de 12h à 14h sur la pelouse de la salle des fêtes, sans réservation. Chacun apporte son pique-nique et échange ses lectures. Le vendredi 31 juillet, place au théâtre avec « Figaro divorce » par le Festival de la Luzège à 19h30 sur la pelouse de la salle des fêtes. Sur réservation : 05.55.95.92.59.

Assemblée générale des chasseurs. La Société de chasse de Liginiac tiendra son assemblée générale le samedi 25 juillet à 10h, à la salle des associations de la mairie. L'ordre du jour portera sur les points suivants : rapport moral du président ; compte rendu de la saison précédente ; bilan financier ; modification du règlement intérieur ; organisation de la saison ; prévisions saison 2026/2027 ; renouvellement du bureau avec vote ; questions diverses. Cette information tient lieu de convocation.

Sérandon - Deux jours de fiesta en approche

La commune va vibrer durant les deux jours du week-end du 1er août. Le Comité des fêtes a préparé un programme de festivités qui débutera le samedi à 9h avec un concours de boule lyonnaise qui se disputera sur toute la journée. En après-midi, dès 14h, le stand *Lou Micalets* proposera gaufres, crêpes et épices pour les plus gourmands. 15h : spectacle de danse et initiation avec la Sabotière ; 17h : spectacle musical et danses de Guinée ; 18h : procession et messe ; 18h30 : concert avec Meta X ; 20h00 : repas à 18 € (adulte), 10 € (enfants de moins de douze ans). Réservation obligatoire : 06.82.80.16.72 ou 06.75.74.52.77.
Un spectacle et un bal avec Isa Musica clôturent cette première journée. Dimanche 2 août : 8h30 : vide-grenier avec marché de pays et de l'artisanat. Inscription au 06.82.80.16.72. Départ randonnée VTT avec Bike Haute Corrèze, engagement de 3 € à partir de quatorze ans. 9h : concours de pétanque en doublette, engagement de 8 € par équipe. 10h : course de mobylettes avec *Unisovert*. 12h : food truck Ty Smash. 15h : spectacle de danses en ligne et initiation avec le club de *Lou Micalets*. 17h : concours de vélo fleuri animé par Caribe Trio (inscription recommandée). 19h : concert avec Luc et Elsa. 21h : concert avec Mr Kowalski. 22h30 : retraite aux flambeaux. 23h : feu d'artifice.

RÉDACTION

Jules ROMAN
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
j.roman@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : composer le 32 37
Dentiste : composer le 15
Samu : 15 - **Pompiers** : 18
Centre hospitalier : 05 55 92 60 00
Clinique des Cèdres : 05 55 87 27 64
Clinique St-Germain : 08 26 30 55 18
(n° à tarif spécial)

Et pourquoi ?

Les Brivistes sont-ils surnommés les « Coujoux » ?

BRIVE - D'abord employé de manière péjorative, le surnom de « Coujou » est aujourd'hui revendiqué avec fierté par les habitants de la cité gaillarde, et plus encore par les supporters du CA Brive. Mais d'où vient cette appellation ? Trois légendes tentent d'en expliquer l'origine…

Aujourd'hui, être un « Coujou » à Brive est un véritable marqueur d'identité. Le terme est devenu synonyme d'attachement à la ville et à son territoire. Les supporters du CA Brive l'ont d'ailleurs largement adopté, à l'image du club de supporters des *100 % Coujous*. Mais que signifie réellement ce surnom ?

Pour Cyrielle Lagorse Olivier, créatrice d'une agence de valorisation du patrimoine, plusieurs explications coexistent. Trois légendes, en particulier, permettent d'éclairer l'histoire de la ville.

La piste de la collégiale Saint-Martin

Pour la première théorie, il faut remonter au XIXe siècle et s'imaginer la collégiale Saint-Martin entourée de maisons et de commerces adossés à ses murs. « C'était une pratique fréquente à l'époque. Les habitations venaient aussi s'appuyer contre les remparts », explique Cyrielle Lagorse Olivier. À force de supporter ces constructions – certains habitants auraient même creusé des placards directement dans les murs de l'édifice –, la collégiale se serait fragilisée jusqu'à provoquer l'effondrement de son ancien clocher.



Cette archive permet de voir l'ancien clocher particulier de la collégiale Saint-Martin – © Arch. dép. Corrèze, 5Fi/31/81/1

Quel est le lien avec les « Coujoux » ? Il se trouverait dans la forme de ce clocher disparu. « Il n'avait rien à voir avec celui d'aujourd'hui. Surmonté d'un toit à l'impériale, il présentait une silhouette bombée se terminant en pointe. » Une silhouette qui rappelait… une courge. Or, en patois local, la courge se disait « cojon », un terme qui aurait progressivement évolué en « Coujou ».

Des courges lancées sur les assaillants ?

La deuxième légende repose elle aussi sur la courge, mais dans un tout autre contexte. Cette fois, direction le Moyen Âge. Brive est alors protégée par ses remparts lorsqu'une armée ennemie vient assiéger la ville.
Les habitants auraient alors eu une idée aussi surprenante qu'audacieuse : jeter des courges par-dessus les remparts. Le but n'était évidemment pas de les blesser. Ce geste était surtout une démonstration d'abondance. Les Brivistes pouvaient se permettre de gaspiller de la nourriture, preuve qu'ils avaient suffisamment de réserves pour tenir longtemps. Face à cette perspective, les assaillants auraient préféré lever le siège et repartir bredouilles.



« Coujoux » = coup de bluff ? – Photo générée par l'intelligence artificielle

L'héritage du vignoble briviste

La troisième hypothèse abandonne complètement la courge pour s'intéresser à la vigne. Avant la crise du phylloxéra, le bassin de Brive était couvert de vignes, de Voutezac jusqu'à Branceilles. « Il s'agissait d'un vignoble très important, comparable par son étendue à celui de la Bourgogne actuelle », souligne Cyrielle Lagorse Olivier. Le climat plus doux du bassin briviste permettait alors de cultiver la vigne, contrairement au reste du département.
En patois limousin, un cep de vigne était appelé une « couje ». Ceux qui cultivaient ces vignes auraient donc été désignés comme les « Coujoux », un surnom qui aurait traversé les siècles jusqu'à devenir celui des Brivistes.

Jules ROMAN



Et si… l'origine de « Coujoux » venait des ceps de vigne ? – © JR



Brive en bref

Emmaüs s'engage pour une rentrée plus solidaire

À Brive, l'association *Emmaüs* s'engage une nouvelle fois aux côtés des familles pour la rentrée. Depuis le 16 juillet, une vente spéciale propose des fournitures scolaires à petits prix. À partir du 6 août, les étudiants pourront s'équiper à petits prix sur présentation d'un justificatif.
N'oubliez pas les nouveaux horaires : jeudi 9h-12h et samedi 9h30-12h30.

La brocante étudiante

Si, à vos domiciles, vous avez trop de vaisselle dans vos placards (assiettes, verres, ustensiles de cuisine…), du petit électroménager qui fonctionne et en double (micro-ondes, bouilloire, grille-pain, cafetière, fer à repasser…), du petit mobilier (type chaise de salle à manger, de bureau, petite table basse ou de chevet…), des livres, de la décoration (vase, miroir…), faites de la place chez vous.
Du 24 juillet au 4 septembre, il est possible de donner tout cela aux étudiants brivistes qui s'installent. La Ville de Brive renouvelle sa brocante étudiante à l'occasion de la journée d'accueil des nouveaux étudiants, jeudi 15 octobre, où ils pourront emporter tout ce qui leur plaira gratuitement.
Les vêtements et le linge de lit ne sont pas collectés et les contenants ne seront pas rendus lors du dépôt. Pour toute question, vous pouvez joindre le service enseignement supérieur et formation au 05.55.18.81.88. Les locaux sont situés à l'arrière du bâtiment principal de la mairie, 4 rue Marie-Rose Guillot, en rez-de-chaussée.

Près de 40 logements supplémentaires en construction

Sogeprom a officiellement lancé, le 24 juin, les travaux du Clos Méridien. Cette opération de réhabilitation d'envergure permettra de transformer l'ancien bâtiment des PTT en une résidence de 38 logements, du T1 au T5, adaptés à une diversité de parcours résidentiels : étudiants, jeunes actifs, familles, seniors ou investisseurs. L'opération bénéficie d'un emplacement recherché, à proximité immédiate des Halles Gaillardes, des commerces, des services, des établissements scolaires et des espaces verts.

Une formation pour les aidants

L'association *France Alzheimer Corrèze* proposera, à Brive, le jeudi 30 juillet de 9h à 12h et de 13h à 17h, une session de formation pour soutenir les aidants non professionnels (familles, amis, voisins). Cette formation gratuite a pour objectif d'apporter des informations sur la maladie d'Alzheimer ainsi que des outils concrets pour comprendre la personne malade et adapter son accompagnement. Elle sera coanimée par une psychologue et Christelle, bénévole de l'association. Un financement de la garde de la personne malade est possible le temps de la formation. Inscriptions obligatoires au 05.55.17.70.76 ou via contact19@francealzheimer.org.

La baignoire d'Archimède

Du 4 juillet au 29 août, exposition photographique « Silencio » de Romann Ramshorn, « une vaste épopée sur les terres espagnoles » à *la baignoire d'Archimède*, 21 rue du Lieutenant-Colonel Farro. Pendant des années, Romann Ramshorn a associé la photographie au voyage lointain et au dépaysement avant son retour en Corrèze. Membre de l'agence Millenium à Londres depuis 2008, il pratique l'argentique et le noir et blanc. Samedi 11 juillet à 16h et samedi 29 juillet à 16h, le photographe proposera une visite commentée et la dédicace de l'un de ses ouvrages. Les tirages exposés seront également accessibles à la vente.
Horaires d'ouverture : lundi 14h-19h et du mardi au samedi 10h-19h.

Le retour des « Tickets à grailler » !

Lancés il y a deux ans, ces petits tickets permettent des dégustations chez les commerçants partenaires pour découvrir des produits locaux. Un ticket contre une dégustation pour 9,90 € – l'enveloppe contient cinq tickets à grailler. Nouveauté de cette année, les tickets sont acceptés chez 15 commerçants partenaires. Liste des commerçants partenaires : Distillerie Bellet, Cave du Pic Vert, La Banou, L'atelier de Nico, Mlle Libellule, Lou Père Benoit, Maison Lepetit, La Combe de Job, Le Comptoir de Clément, Fromagerie Miane, Chocolaterie Lamy, Carlier traiteur, Maison Golfier, Elou cookies, Chocolaterie Vimbelle. Contact : 05.55.24.08.80.

Judo - Maël Solh en bronze au championnat du Maroc

Le Briviste Maël Solh a participé aux championnats du Maroc dans la catégorie des moins de 66 kg. Après une belle compétition, qui regroupait seize judokas en moins de 66 kg, il s'est classé 3e. Vainqueur en 8e de finale de Hamza El Oualy, il a échoué au tour suivant face à Soulaimane El Mekkaoui. En finale de repêchage, il écartait Taha Elagbani avant de l'emporter contre Oussama Talhika pour décrocher la médaille de bronze.
Classement final : 1er Mohamed El Jeghale ; 2e Soulaimane El Mekkaoui ; 3e Maël Solh.



Maël Solh sur la troisième marche du podium.

En paroisses

Samedi 25 juillet (Saint Jacques). 10h45-11h45 : Adoration et confessions à Saint-Martin. 12h : Messe à Saint-Martin. 18h : Messes anticipées aux Chapélies, à Estavel, à Dampniat et à Mansac.

Dimanche 26 juillet (17e dimanche du temps ordinaire). 9h30 : Messes à Turenne, Sainte-Féréole et Ussac. 11h : Messes à Saint-Martin, aux Rosiers, à Malemort et à Saint-Pantaléon. 12h15 : Baptêmes à Saint-Martin et à Malemort. 17h : Adoration, confessions et vêpres à Saint-Sernin. 18h30 : Messe à Saint-Sernin.

Lundi 27 juillet. 7h30 : Messe grégorienne à Estavel (chez les sœurs). 10h : Messe à la Maison Saint-Joseph.

Mardi 28 juillet. 7h15 : Messe grégorienne à Estavel. 12h : Messe à Saint-Martin. Pas de messe à 7h30 à Saint-Sernin.

Mercredi 29 juillet (Sainte Marie-Madeleine). 7h15 : Messe grégorienne à Estavel. 12h : Messe à Saint-Martin. Pas de messe à 7h30 à Saint-Sernin ni à 18h à Ussac.

Jeudi 30 juillet. 7h15 : Messe grégorienne à Estavel. 12h : Messe à Saint-Martin. Pas de messe à 7h30 à Saint-Sernin ni à 9h30 à Malemort.

Vendredi 31 juillet. 7h15 : Messe grégorienne à Estavel. 12h : Messe à Saint-Martin. Pas de messe à 7h30 à Saint-Sernin. Aux Rosiers, pas de messe ni d'adoration (reprise en septembre).

Samedi 1er août. 9h30 : Messe et adoration à Saint-Pantaléon. 10h30 : Baptêmes à Sainte-Féréole. 10h45-11h45 : Adoration et confessions à Saint-Martin. 12h : Messe à Saint-Martin. 18h : Messes anticipées aux Chapélies, à Estavel et à Larche.

Dimanche 2 août (18e dimanche du temps ordinaire). 9h30 : Messes à Jugeals Nazareth, Sainte-Féréole et Ussac. 11h : Messes à Saint-Martin, aux Rosiers, à Malemort et à Saint-Pantaléon. 17h : Adoration, confessions et vêpres à Saint-Sernin. 18h30 : Messe à Saint-Sernin.

Prière du chapelet : Lundi : 14h30 à Larche / 17h aux Rosiers. Mardi : 9h à Cosnac / 18h30 à Saint-Sernin. Mercredi : 18h30 à Saint-Sernin. Jeudi : 9h à Ussac. Vendredi : 15h à Saint-Pantaléon / 17h à Malemort. Samedi : 17h à Estavel / 17h20 aux Chapélies.

Visites guidées. Mardi 21 juillet, visite guidée de la collégiale Saint-Martin sur le thème « 1500 ans de présence chrétienne au cœur de Brive », de 10 h à 12 h. Mardi 28 juillet : Visite guidée de la collégiale Saint-Martin, de 10 h à 12 h.

Spectacle musical. Vendredi 31 juillet, spectacle musical du chœur Esperanza à 20 h à l'église d'Ussac (histoire de Moïse)

Les coups de cœur du week-end

Vendredi 24 juillet

Allassac : Marché toute la matinée sur la place de la République.

Visite du barrage EDF du Saillant de 10h à 12h. Découvrez les raisons de son implantation à cet emplacement et l'histoire de sa construction. Réservation obligatoire au 05.55.24.08.80.

Brive : Grande braderie & tablées gourmandes du centre-ville les 24 et 25 juillet. Le samedi 25, les tables des restaurateurs participant aux tablées gourmandes sont alignées dans les rues pour créer des tables conviviales : service de 12h à 15h.

Cublac : Opéra : Carmen par la Compagnie Piu di voce – salle polyvalente à 21h. Mise en scène dans une version captivante et moderne, cette œuvre intemporelle vous plongera au cœur d'une histoire passionnée, portée par des airs inoubliables et une interprétation musicale de haut niveau. Réservation au 06.45.48.27.67.

Juillac : Marché de 16h30 à 19h sur le parking face à Vival.

Le Saillant : Descente en canoë commentée vers Saint-Viance (Base Sports Loisirs Vézère) de 14h à 17h. Durée : trois heures environ. Réservation : 05.55.84.73.54.

Lissac-sur-Couze : Zumba de 19h à 20h sur l'arrière plage du Moulin. Gratuit. Tous les vendredis, du 16 juillet au 23 août, découvrez et initiez-vous à la Zumba avec *Harmony Danse*.

Malemort : Festi'Barbecues de 19h à 0h30 au théâtre de verdure (autour de la Mairie). Entrée gratuite.

Objat : Les vendredis du kiosque : groupe Wild Lyz de 21h à 22h30. Concert avec le groupe Chic n'Sou : un trio professionnel de reprises de Soul Music mais également de Pop, Blues, Rock. Buvette sur place.

Saint-Robert : Marché festif à partir de 19h, place du village.

Turenne : Visite guidée « Visitez Turenne, Plus Beau Village de France et prenez-en plein la vue » à 10h30. Pendant une heure et demie, partez pour une découverte approfondie de ce village chargé d'histoire.

Samedi 25 juillet

Brive : Spectacle de cirque aux Jardins de la Guierle à 19h. Cie Entre nous. Quatre artistes se rencontrent et développent un langage chorographique commun, tout en douceur, émotion et virtuosité. Gratuit.

Visite guidée : Brive, son Histoire et son Patrimoine à 10h30 et 15h. Rendez-vous à l'Office de Tourisme place du 14 juillet. En juillet et août, les mardis, jeudis et samedis à 10h30 et 15h. Durée : une heure et demie.

Le samedi en musique : concert de Luna Nova. Esplanade Bernard Murat de 10h à 12h du 11 juillet au 22 août. De quoi profiter du soleil, se détendre en terrasse et regarder les artistes en prenant un verre.

Donzenac : Marché des producteurs de pays de 18h à 21h. Des tables, bancs, barbecues sont à votre disposition pour consommer les produits.

Saint-Pantaléon-de-Larche : La Guinguette de St Pan - Soirée exceptionnelle (en plus des jeudis). Spectacle son et lumière sur le viaduc SNCF et le Bodéga Tour, à partir de 22h30.

Segonzac : Eclectica festival de musique : Javotte à l'église à 20h30. Lauréat du prix du public du tremplin Nîmes Métropole Jazz Festival 2023, Javotte s'impose comme l'un des projets les plus singuliers de la jeune scène jazz actuelle. Réservation sur : https://eclectica-festival.org/.

Varetz : Visite de la commanderie des templiers à 11h. La commanderie de Mons à Varetz, domaine devenu privé suite à la vente comme bien national à la Révolution et ayant appartenu à quelques familles, ce site ne se visitait pas jusqu'en 2023. Tarif unique : 12 €, réservation obligatoire.

Dimanche 26 juillet

Allassac : Stand Up Paddle à Garavet-Allassac à 14h et 15h. Deux séances d'une heure de 14h à 15h et de 15h à 16h les mardis et dimanches pour des groupes de 10 personnes. Réservations obligatoires : 05.55.84.73.54.

Brive : Dimanche Detox : concert gratuit Dea'M - La Halle Gaillarde de 10h à 14h. Tous les dimanches matins du 12 juillet au 23 août. Cours de yoga gratuit de 10h à 11h et apéro concert de 12h à 14h.

Estivaux : Apéro concert avec le groupe Folk America au Vallon d'Estivaux de 19h30 à 22h30. Duo de chansons françaises et festives. Entrée libre et gratuite. Renseignement : 06.24.99.81.15.

Lissac-sur-Couze : Cours du Lac du Causse : Taï-chi tous les dimanches du 16 juillet au 23 août, à partir de 19h, sur la Plage du Moulin. Gratuit et sans inscription.

Guinguette du Causse à la plage du Moulin à Lissac à partir de 19h. Buvette associative, restauration et concert festif, gratuit.

Malemort : Marché.

Objat : Marché.

Saint-Bonnet-l'Enfantier : Foire aux vins et aux produits régionaux à partir de 9h. Vente et dégustation de vins et de liqueurs, de produits locaux (miel, etc.). Animations durant toute la journée. Repas sur réservation le soir.

Sainte-Féréole : Puces et randonnée d'été à partir de 7h30. Le Comité des Fêtes de Sainte Féréole propose : ses puces d'été autour de l'église – réservation : 05.55.85.76.79 – ainsi qu'une rando d'été à allure libre (3 circuits : 8,5/13 et 18 km). Renseignement : 05.55.85.70.48.

Cressensac - Les festivités du 14 juillet perturbées par la canicule



La séance de cinéma au clair de lune a heureusement pu se dérouler.

À Cressensac, le programme du 14 juillet a été perturbé par les interdictions liées à la canicule. Alors que le programme autour de l'opération Ciné Belle Étoile s'annonçait particulièrement attractif, les interdictions liées à la canicule et autres événements ont en effet tout perturbé...
L'alerte canicule rouge a ainsi entraîné l'annulation ipso facto du concours amical de pétanque et de la randonnée champêtre organisés... Ceci a provoqué en cascade la disparition de la duvette, de la restauration rapide et même de l'apéritif proposé dans la foulée des deux manifestations prévues. Restait juste l'exposition annoncée mais qui avait changé de thème entretemps pour des raisons techniques liées au matériel mis à disposition par Cauvaldor. En fait, on a dû se satisfaire d'une exposition évoquant le site de La Forge situé à Bourzolles, commune de Souillac, à défaut de Tourins et toupines...
Néanmoins il restait encore le cœur du programme, à savoir la séance de cinéma. Ces projections gratuites en plein air connaissent en 2026, leur 10ème édition et sont rendues possibles dans 34 communes du Lot grâce au service Culture de Cauvaldor avec la collaboration de la *Fédération des Foyers Ruraux*, cheville ouvrière du cinéma itinérant.
La séance était programmée pour 22h00, à la nuit tombée, mais c'était sans compter sur un concurrent de taille, la demi-finale de la Coupe du monde de foot entre la France et l'Espagne... Cet événement sportif [dont on connaît maintenant l'issue] a retenu le public devant la télévision. Pour preuve, M6 a connu une audience record !
Qu'à cela ne tienne, la séance était maintenue à juste titre. En attendant, les techniciens ont eu quelques petits soucis au montage du grand écran au milieu du stade municipal, mais ont réussi... Sur la pelouse même, on constatait le passage récent de brebis en vadrouille, ce qui, avec ce temps chaud, diffusa un charmant parfum agricole.
Enfin, place au cinéma pour une quarantaine de spectateurs confortablement installés sur des chaises mises à leur disposition. Le titre du film était « Se souvenir des tournesols ». Le public a été captivé car cela pouvait rappeler à chacun des souvenirs : devoir partir pour les études à la ville, quand on vit « dans la diagonale du vide ». À Nogaro, dans le Gers, où se déroule ce film, c'est la culture des bandas, de la vie à la ferme, à la campagne. La séparation est difficile, le retour les week-ends est nécessaire. Très beau film-reportage qui donne envie d'aller découvrir cette région et sa culture propre...
En conclusion, précisons que le financement de cette soirée se répartit comme suit : 60 % par Cauvaldor et 40 % par la commune de Cressensac, soit 500 euros. Enfin, merci à Isabelle, cheville ouvrière de cette manifestation qui a eu des sueurs « froides » sous un soleil de plomb !

Cressensac - Un grand marché gourmand le vendredi 31 juillet

Les Marchés Gourmands sont des rendez-vous incontournables de l'été dans le Lot, mêlant gastronomie, rencontres et convivialité, et cela depuis une vingtaine d'années. Et Cressensac n'est pas en reste dans ce domaine puisqu'il organise deux manifestations de ce type.
Le premier Marché Gourmand pour 2026 va donc se dérouler à Cressensac, le vendredi 31 juillet, sur la place du Foirail (devant la salle des Fêtes), à partir de 18h. Il est organisé par *l'Association des Commerçants, Artisans et Indépendants* et ce sera la 15ème édition.
On annonce la participation de 18 exposants : producteurs, artisans ou commerçants locaux. Vous trouverez donc sur place, pour satisfaire vos papilles : viande d'agneau, de veau, de porcelet ou de canard, et en accompagnement, frites, pommes de terre, omelettes aux cèpes. Mais d'autres produits seront proposés : fromages, olives, gâteaux, glaces et confiseries, barbe à papa, galettes, crêpes et gaufres, melon, beignets, miel, sans oublier le pain. Au niveau des boissons (avec modération bien sûr), on annonce du vin de Cahors, des bières, du rhum, avec un stand spécialisé, et bien sûr la buvette de *l'A.C.I.* qui assurera la vente de toute une gamme de boissons fraîches. dont l'eau !
Les producteurs mettront en avant leur savoir-faire et vous proposeront des produits de qualité, à emporter ou à consommer sur place.
On rassure les gourmands ou les gourmets, chaque exposant a été sensibilisé pour qu'il n'y ait pas de rupture de stock en prévoyant de satisfaire 600 « ventres » environ ! Des tables et bancs seront installés, en nombre, chacun devant penser à apporter : assiette, couverts et verre. [Si l'on peut éviter du gaspillage avec le jetable, ça serait bien.].
Par ailleurs, l'animateur David Anim', fidèle depuis plusieurs années, proposera avec son groupe, des musiques de tous styles. Vous pourrez donc danser après vous être restaurés.
L'A.C.I. vous attend très nombreux, invitez vos amis ! Pour plus de renseignements, téléphoner au 06 26 67 41 53.

La Chapelle-aux-Brocs

Inscriptions pour le vide-grenier du 13 septembre. Le *foyer rural* de la commune prépare sa fête annuelle qui aura lieu le 13 septembre prochain. À cette occasion, un vide-grenier réservé aux particuliers se tiendra sur l'espace vert derrière la salle polyvalente, avec buvette et restauration sur place. Les inscriptions sont ouvertes. Les personnes intéressées peuvent réserver un emplacement (3 m x 2 m) à 5 €, en appelant Marie-Ange au 06 59 27 61 05 ou Sonia au 06 76 08 41 05. Les inscriptions sont à remettre à la mairie, à l'attention du *foyer rural* organisateur.

Malemort - Les dossiers du conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal de Malemort, les élus ont délibéré sur la **révision des droits de place du marché hebdomadaire.** Adopté à l'unanimité.
Fixation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure pour 2027. Adopté à l'unanimité.
La limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation. Adopté à l'unanimité.
Suppression de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements anciens économes en énergie. 31 pour.
Suppression de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements neufs présentant une performance énergétique et environnementale élevée. Adopté à l'unanimité.
Suppression de l'abattement de 15 % de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les magasins dont la surface principale est inférieure à 400 m². 31 pour ; 2 contre.
Suppression de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les jeunes entreprises innovantes. 31 pour ; 2 abstentions.
Attribution de la subvention définitive de l'*EVMBO*. Adopté à l'unanimité.
Créations d'emplois. Adopté à l'unanimité.
Créations d'emplois pour accroissement horaire d'activité. Adopté à l'unanimité.
Mise à jour du RIFSEEP. Adopté à l'unanimité.
Attribution de titres restaurant, mis à jour. 31 pour ; 2 abstentions.
Débat sur la protection sociale supplémentaire (PSC). Adopté à l'unanimité.
Garantie d'emprunt à la banque des territoires pour l'acquisition en VEFA de 46 logements sociaux avenue Marie et Pierre Curie. Adopté à l'unanimité.
Dénomination de la salle d'activités située au stade Raymond Faucher et Laurent Mercier. Adopté à l'unanimité.

Brignac-la-Plaine - L'exposition « Si Brignac m'était conté » inaugurée

Samedi 18 juillet à 18h a eu lieu l'inauguration de l'exposition « Si Brignac m'était conté » présentée par l'association *Familles rurales* tout l'été dans la salle des fêtes. Celle-ci s'est déroulée en présence du maire de la commune Bernard Roussely, de Philippe Lescure, conseiller départemental en charge de la culture, de la présidente de l'association *Familles rurales* Michèle Pastorino, et de Jacques Beaudry, à l'initiative de l'exposition, et d'Anthony Loubignac et Pierre Loubignac qui ont conduit les recherches et réalisé les panneaux.
L'exposition est composée de panneaux datant d'entre 1920 et 1950 et extraits du journal *L'Auvergnat de Paris*. De nombreuses anecdotes sur cette période sont à découvrir. Bernard Roussely s'est réjoui de ce témoignage « d'une vie rurale très importante avec des foires, une population entre 600 et 700 habitants ».
Michèle Pastorino, quant à elle, s'est montrée ravie de voir un public aussi nombreux : « Un village qui n'a pas de mémoire est un village qui n'a pas d'avenir ».
Anthony Loubignac qui a ses racines à Brignac a parlé de son travail de recherche : « Je suis curieux, c'est la commune de mes aïeuls. Je voulais savoir comment on vivait à Brignac ». Au fil de l'exposition vous pourrez ainsi lire l'avancée des progrès techniques, l'arrivée de la guerre. Le correspondant raconte la petite histoire, des faits qui peuvent encore nous toucher aujourd'hui : mariage, décès, réussite aux examens, incendie, chute mortelle, jeune homme foudroyé, achat d'un poste de télé, concours agricoles, baptême d'une cloche… Un focus est également proposé sur le maire de l'époque, Justin Roustarie, un maire dynamique qui a créé la politique des chemins, pour aller au marché, mais aussi sur la création d'un club de foot, l'arrivée du téléphone, le foyer des campagnes pour trouver des distractions. L'exposition se visite aux horaires suivants : jusqu'au dimanche 16 août, les samedis de 18h à 20h ainsi que les dimanches de 10h à 12h.



De droite à gauche Philippe Lescure, Pierre Loubignac, Anthony Loubignac, Jacques Beaudry, Bernard Roussely

Brignac-la-Plaine - « Ya ka dans'c » va fêter ses 20 ans d'existence

Mardi 7 juillet, le sujet était au cœur de toutes les discussions lors de l'assemblée générale de l'association *Ya ka dansc* : les 20 ans de l'association qui seront fêtés en octobre.
Devant un public composé de nombreux adhérents, l'assemblée générale s'est déroulée à la salle polyvalente en présence des élus et des membres du bureau. L'association s'est tout d'abord réjouie de l'installation de la climatisation dans la salle et de l'aide de la mairie tout au long de l'année. 45 adhérents ont pris leur adhésion. Ils ont pu suivre les cours de danse de salon dispensés depuis vingt ans par Jean-Claude Rochette, secondé par sa fille Pauline. Les cours pour la nouvelle saison reprendront le 3 septembre à 21h. La trésorière a dressé un bilan financier sain. Lors de la saison passée, l'association a proposé de multiples activités dont une sortie pique-nique au lac du Causse, un repas sanglier, une dégustation de vins d'Alsace, un repas poules farcies et, à l'Ascension, un séjour à l'île d'Oléron qui a réuni 47 participants.
Le bureau suivant a été élu : présidentes d'honneur : Marie-Thérèse Pignol, Aurélie Das Neves.



Le bureau de Ya ka dans'c.

Président : Sébastien Boris. Vice-président : Denis Lachambre, Jean-Claude Rochette. Trésorière : Nadine Lachambre. Trésorière adjointe : Sylvie Prougent. Secrétaire : Colette Pomarel. Secrétaire adjointe : Sylvaine Escalant.
Au programme pour la prochaine saison : 3 octobre, les 20 ans du club avec Sylvie Nauges ; 13 mars 2027 avec Sébastien Castagne et un séjour en Camargue du 5 au 9 mai 2027.

Objat - Un bien joli concert dans le parc Jacques-Chirac

Liz McComb est née le 1er décembre 1952 à Cleveland (Ohio). Dotée d'une voix douce et puissante, elle propose un voyage au cœur de ses compositions et reprises réarrangées portées par les mélodies du piano, le tout dans une ambiance pop soul. À ses débuts, tout le monde la complimentait sur sa voix et elle, rêvait fugitivement de devenir une star. Le 17 juillet, les Objatois ont eu la chance incroyable de pouvoir l'applaudir au kiosque du parc Jacques-Chirac. Elle a chanté Piaf, Duke Ellington et bien d'autres, toujours à sa façon, avec spiritualité mais aussi avec sérénité, accompagnée de sa guitare magique. Malgré une chaleur intense, tout le monde a passé une bonne soirée.



Liz accorde sa guitare.

Beaulieu - Le terroir corrézien à l'honneur lors des marchés de pays



Gourmands et gourmets sont à nouveau venus en nombre.es convives

Chaque été, Beaulieu-sur-Dordogne et sa région s'animent au rythme des Marchés des Producteurs de Pays, véritables vitrines du savoir-faire local.
Organisés au bord de la Dordogne, ces marchés misent avant tout sur le contact direct entre producteurs et consommateurs. Loin des circuits classiques, ils offrent une expérience à la fois conviviale et gourmande, où chacun peut échanger avec celles et ceux qui cultivent, élèvent ou confectionnent les produits présentés sur les étals.
Dès 17h00, l'ambiance se met en place : fruits et légumes de saison, fromages fermiers, viandes locales, pains artisanaux, confitures maison et bien d'autres spécialités viennent garnir les stands. La plupart des marchés proposent également des espaces de restauration sur place, permettant de déguster directement les produits achetés, souvent au son d'animations musicales et festives qui prolongent la soirée.
Ces rendez-vous estivaux sont ainsi devenus une occasion idéale de partager un repas en famille ou entre amis, dans une atmosphère chaleureuse et authentique, les pieds presque dans l'eau de la rivière. Labellisés par la Chambre d'agriculture de la Corrèze, ces marchés incarnent les valeurs du circuit court : proximité, échanges directs et authenticité. Leur réussite repose largement sur l'engagement des communes et des associations locales, qui font de chaque marché un moment unique, à taille humaine et fidèle à l'identité du territoire. Ce lundi, l'événement a rassemblé un large panel d'acteurs locaux et institutionnels autour de Dominique Cayre, maire de Beaulieu-sur-Dordogne, et de Nicolas Jaubert, de la Chambre d'agriculture, à l'initiative de ce temps fort. avaient aussi répondu présents le préfet de la Corrèze Vincent Berton, le sous-préfet Frédéric Lavigne, Pascal Coste, ainsi que plusieurs maires des communes environnantes.
Cette mobilisation témoigne de l'importance accordée à ces marchés, considérés comme un véritable outil de soutien à l'agriculture locale autant qu'un vecteur d'animation et de lien social pour tout le territoire.
Rendez-vous est donc pris jusqu'en septembre, tous les lundis, pour prolonger cette célébration estivale du terroir corrézien.



Rencontre impromptue entre le préfet et l'évêque.

Communautés locales de Beaulieu-sur-Dordogne et Meyssac

Samedi 25 juillet. 8h : Laudes suivies de la messe à l'abbatiale de Beaulieu. 16h30 : Mariage de Claudine Boutang et Jean Vina à l'église de St Julien Maumont. 17h : Concert spirituel à l'abbatiale de Beaulieu. 18h : Messe anticipée à Meyssac.

Dimanche 26 juillet. 9h : Messe à Noailhac (fête votive). 11h : Messe à Beaulieu

Mercredi 29 juillet. 14h à 17h : Permanence du secrétariat à Beaulieu. 17h : Messe à la chapelle de la Miséricorde.

Samedi 1er août. 10h30 : Procession et messe de St Roch à Lostanges avec Mgr Bidot. 15h30 : Mariage à Meyssac de Swanny Rhodde et Benoît Soulié. 18h : Messe anticipée à Beaulieu.

Dimanche 2 août. 9h : Messe à Altillac (fête votive). 11h : Messe à Collonges (fête du pain).

La Chapelle-aux-Saints - M. Patou-Mathis invitée des lundis de la Chapelle

Les Lundis de la Chapelle-aux-Saints accueillent, ce lundi 27 juillet à 17h30, au cinéma *l'Uxello* de Vayrac, une invitée de premier plan : Marylène Patou-Mathis, directrice de recherche au CNRS et figure majeure de la préhistoire française.
Spécialiste reconnue de Néandertal, elle dirige l'Unité d'Archéozoologie du Laboratoire de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, veille sur les collections ostéologiques de l'Institut de Paléontologie humaine et siège comme vice-présidente de la Commission des Spécialistes du Muséum. Ses travaux ont profondément renouvelé l'image de Néandertal, auprès du grand public comme de certains scientifiques.
Sa conférence, « Vers la fin d'une longue histoire commune », explore la relation millénaire qui unit l'humanité aux animaux. Depuis les origines, ils ont nourri nos besoins vitaux, inspiré nos mythes et accompagné nos évolutions. Une proximité fondatrice, aujourd'hui en voie d'effacement : hormis les animaux de compagnie, dont nous atténuons la part sauvage, la faune s'est retirée de nos vies, surtout dans les milieux urbains. Marylène Patou-Mathis retracera les grandes étapes de cet éloignement, éclairant ce que cette rupture dit de nos sociétés contemporaines. Et comme un heureux alignement de planètes, ce même lundi 27 juillet verra également la diffusion d'un reportage consacré à la préhistorienne. France 3 Limousin, en repérage au site Néandertal pour le lancement de la saison estivale, a profité de sa venue pour l'interviewer. Le sujet sera diffusé dans l'édition *ICI 19/20 Limousin*.



Un lundi 27 juillet au cœur de la préhistoire.

La Chapelle-aux-Saints - Les premiers ateliers d'été sur le Site Néandertal

Le Site Néandertal de l'Homme de La Chapelle-aux-Saints a lancé cette semaine ses tous premiers ateliers d'été, et l'ambiance était à la fois joyeuse, curieuse et… un peu sportive. Car pour ouvrir la saison, les participants ont découvert le tir au propulseur, cet outil de chasse préhistorique qui transforme en quelques minutes n'importe quel visiteur en apprenti chasseur.
Sous l'œil attentif d'Aude Boursin, médiatrice de l'association *Dans les pas de Neandertal – CASAP Préhistoire*, les enfants comme les adultes ont testé la souplesse du bras, la précision du geste et ce petit instinct qu'il faut laisser s'exprimer pour espérer toucher la cible. Les premiers tirs ont déclenché des rires, les suivants de vraies concentrations, et très vite chacun s'est pris au jeu, découvrant la finesse d'une technique vieille de plusieurs dizaines de milliers d'années.
L'été se poursuit avec deux rendez-vous hebdomadaires : le tir au propulseur chaque lundi et l'art pariétal chaque jeudi, de 15h à 16h, jusqu'au 20 août inclus. Deux manières différentes, complémentaires et très accessibles d'entrer dans l'univers néandertalien : d'un côté l'adresse et le mouvement, de l'autre la création et l'observation. Les ateliers sont proposés uniquement dans le cadre de la visite du site. La réservation se fait en ligne, à la fois pour les animations et pour le créneau de visite, via le site du musée : www.neandertal-decouverte.com. L'équipe reste joignable au 05 55 19 05 52 et à infos@neandertaldecouverte.com.



Des séances de tir au propulseur le lundi, et d'art pariétal le jeudi, de 15h à 16h.

La Chapelle-aux-Saints - Les dossiers du conseil municipal

Le dernier conseil municipal de La Chapelle-aux-Saints a été marqué par une série de décisions touchant aussi bien à la gestion quotidienne qu'aux perspectives budgétaires de l'année à venir. Les élus ont d'abord validé la convention liant la commune au Centre de Gestion pour le service de l'emploi temporaire, un dispositif permettant de répondre plus souplement aux besoins ponctuels de personnel. Ils ont ensuite procédé à la désignation de leurs représentants au sein du syndicat mixte Bellovic, confiant le poste de titulaire à Jérôme Jean et celui de suppléante à Sylvie Bonneval.
Le conseil a également donné son accord pour mettre gratuitement à disposition de l'association *Casap*, pour une durée de deux ans, une parcelle municipale cadastrée AC 478. Ce terrain servira à l'organisation d'animations pédagogiques destinées aux visiteurs du Site Néandertal, renforçant ainsi l'offre culturelle et scientifique du village.
Sur le plan financier, les élus ont adopté le compte financier unique. Celui-ci fait apparaître un résultat cumulé de 127 006,7 € en fonctionnement et un déficit de 137 975,89 € en investissement. Une partie du résultat de fonctionnement, soit 14 527,05 €, sera affectée au budget 2026 afin de réduire le déficit d'investissement, tandis que les 112 479,65 € restants seront repris en fonctionnement. Le déficit d'investissement sera reporté en section correspondante pour l'exercice 2026.
Les taux d'imposition locaux restent inchangés, avec un foncier bâti à 34,11 %, un foncier non bâti à 124,21 % et une taxe d'habitation sur les résidences secondaires fixée à 8,83 %.
Les conseillers ont par ailleurs décidé que la participation de 780 € à la Fédération départementale d'électrification et d'énergie serait prise en charge par le budget communal, tout comme les contributions obligatoires dues à Bellovic pour la voirie communale non communautaire (7 261,53 €) et la voirie rurale (4 953,83 €). Pour clore la séance, ils ont voté le budget primitif 2026, lequel s'équilibre à 524 398,31 €, répartis entre 297 612,65 € en fonctionnement et 226 785,66 € en investissement.

Aubazine - L'histoire de l'abbaye des femmes au Coyroux

L'association *Histoire et archéologie en pays d'Aubazine* (*Harpau*) est engagée à Aubazine dans l'entretien et la restauration du patrimoine. À ce titre, Noël Tassin, président d'*Harpau*, présente l'histoire de l'abbaye des femmes au Coyroux à Aubazine.

Depuis quand l'abbaye du Coyroux intéresse-t-elle les archéologues ?
Cela fait cinquante ans. Début juillet 1976, Bernadette Barrière, professeure de l'université de Limoges, accompagnée d'une équipe constituée d'étudiants volontaires et de jeunes Aubazinois, démarrait la première campagne de fouilles archéologiques à Coyroux. Il s'agissait de faire la preuve de l'existence de l'ancien monastère féminin sur ce site et de recueillir un grand nombre d'indices archéologiques.

De quelle façon la commune d'Aubazine a-t-elle rendu honneur à cette professeure ?
La commune d'Aubazine a donné le nom de Bernadette Barrière à sa salle d'honneur, à la suite de son décès.

Comment ont débuté les recherches ?
Bernadette Barrière ne part pas dans l'inconnu car des documents conservés par les archives départementales concernent la vie de la communauté de ce prieuré fondé par Étienne d'Obazine.
Des chapitres entiers de la vie de saint Étienne décrivent le site encaissé entre les montagnes que le fondateur a choisi, description qui correspond en tout point au site actuel. Celui-ci était relié au monastère d'Obazine par le chemin des moines pour le ravitaillement quotidien. On y trouve la proximité du cloître avec le torrent et l'existence d'un sas afin de respecter la clôture des religieuses.
L'équipe d'archéologues ne tarde pas à trouver, dès la première campagne de fouilles, au sud de la ruine de l'ancienne église, les traces de plusieurs galeries de cloître ainsi qu'un escalier en vis menant à un niveau de sous-sol. Les paysans qui ont acheté le site au gouvernement révolutionnaire en ont détruit les murs, ont comblé les salles en sous-sol et ont recouvert les niveaux de circulation de vingt centimètres de terre afin de créer une prairie.
Tout en retrouvant le plan et les structures du prieuré de Coyroux, les fouilleurs ont mis au



Bernadette Barrière voulait prouver l'existence de l'ancien monastère féminin ici – © Noel Tassin.

jour des centaines d'objets ayant appartenu à cette communauté durant six siècles et demi : croix de pendentifs, épingles de voiles, grains de chapelets, écuelles, instruments de cuisine, mais aussi carreaux de pavements en terre cuite, pierres taillées, fûts de colonnes, éléments de canalisations en pierre, claveaux de nervures gothiques.

Où sont entreposés tous ces objets ?
Ces centaines de pièces historiques sont devenues, au fur et à mesure des campagnes de fouilles, des milliers de témoins aujourd'hui entreposés, répertoriés et numérisés dans la réserve communale de l'espace muséographique créé en 2015.

D'autres personnes se sont-elles intéressées à ces fouilles ?
Lors de la grande sécheresse de 1976, ce qui n'était à Coyroux qu'une série de sondages que les étudiants devaient reboucher avant leur départ a été logiquement reconnu d'intérêt premier pour l'histoire médiévale par la Commission nationale de l'archéologie qui le transforma en chantier de fouilles programmé.
Ainsi, le chantier de Coyroux a figuré parmi les premiers sites d'archéologie médiévale en France. Auparavant, cette science était réservée à la préhistoire et à la période antique avec les magnifiques tombes égyptiennes, le statuaire grec ou l'architecture romaine et ses merveilleuses mosaïques. La qualité du travail effectué à Coyroux a aussi permis à ce chantier d'accéder au statut de chantier-école sur le plan national.

Que fait l'association *Harpau* pour ce site?
Après dix-sept années de découvertes archéologiques à Coyroux, des dizaines d'articles dans les revues régionales et nationales, de nombreuses invitations à participer aux colloques en France et à l'étranger, il était naturel pour Bernadette Barrière et son association d'envisager une continuité à la vie de ce site qui devait être présenté au plus grand nombre de visiteurs pour lui-même et pour ce qu'il a apporté à l'histoire.

Propos recueillis par Cathy VILLEGER (CLP)

Aubazine - Annie Nuptia et Danielle Fideropoulos ont exposé leurs œuvres



Danielle et Annie lors de leurs exposition Feu et glace - © Cathy Villeger

Amies de longue date, Annie et Danielle ont exposé leurs œuvres à la salle Barrière jusqu'au dimanche 19 juillet. Cette année, elles proposaient comme thème de leur travail : la planète... avec tous ses contrastes, le feu, la terre, la glace. Leurs techniques mêlent adroitement l'acrylique, le collage, la peinture glycéro, les pigments, le pastel gras, le sable, le métal, l'ardoise... Une admirable harmonie existe dans la présentation de leur travail. Le feu répond à la glace. Annie Nuptia présentait également des livres objets précieux, qui témoignent d'un travail minutieux et d'une représentation de la terre sous ses diverses formes avec des textes poétiques en lien avec leur exposition. Elle s'attache à rendre le minéral en utilisant des pigments et différents matériaux pour recréer des paysages et leur donner une force, une présence. Danielle Fideropoulos s'est beaucoup inspirée de son récent voyage en Islande et de sa culture avec un tableau réalisé sur les Valkyries, vierges guerrières au service d'Odin. Elle conserve ses souvenirs dans les tableaux qu'elle réalise, un mix peinture, mosaïque de photos. Feux d'artifice de gris, brun ocre, rouille, vert, bleu, mais également avec des photos authentiques... Elle présentait également des ardoises peintes avec la technique du pointillisme aborigène.

Cathy VILLEGER (CLP)

Beynat

Hommage. Les traditionnelles cérémonies commémoratives se dérouleront dimanche 26 juillet à Beynat et à Albussac. Elles rendront hommage aux cinq maquisards morts dans une embuscade au lieu-dit Le Perrier le 29 juillet 1944 et aux combats des Murels qui se sont déroulés le 31 juillet de la même année. Rendez-vous est donné à 10h au monument du Perrier à Beynat pour la première partie des commémorations, suivie à 11h de la cérémonie au monument des Murels. À l'issue de ces deux cérémonies, un vin d'honneur sera offert à la mairie d'Albussac.

Yoga en plein air au lac de Miel. Jusqu'au mardi 18 août de 9h30 à 10h30, des cours de yoga en plein air sont proposés toutes les semaines au lac de Miel par la professeure diplômée de l'IFY Jasmine Pochet. Si vous êtes intéressés pour pratiquer cette activité à l'ombre des arbres, préparez votre tapis et contactez le 07.68.45.48.89 pour les conditions financières. Facebook : samadhi sur le chemin du yoga.

Assemblée générale de la chasse. La société de chasse de Beynat tiendra son assemblée générale le dimanche 1er août à 11h à la salle du Parjadis. À l'ordre du jour, les différents bilans (moral et financier), ainsi que l'élection du bureau.

Séance cinéma en plein air au Lac de Miel. Le jeudi 30 juillet à 21h30 au coucher du soleil , l'association des Amis de Beynat (en collaboration avec Cinéplus en Limousin, la municipalité de Beynat et le camping Clicochic), propose une séance de cinéma en plein air et gratuite. C'est le film « Antoinette dans les Cévennes » qui sera projeté sur un écran de 60m2. Pour rejoindre le lieu de la projection, il convient de remonter le chemin qui borde le lac sur la gauche de la plage, dépasser les grands jeux destinés aux enfants et parcourir encore 150 m. Boissons fraiches, crêpes, pop-corn, confiseries seront proposées avant le début du film.
Des chaises seront installés. Cependant, si vous avez des chaises pliantes, n'hésitez pas à les amener. Renseignements: 06.82.59.15.02 - lesamisdebeynat@gmail.com.

Foire primée. Le lundi 27 juillet dès 7h, Beynat va accueillir une foire primée aux veaux de lait sous la halle Claude Duneton. L'ouverture de la foire est prévue à 8h30. Éleveurs, acheteurs, partenaires et élus du territoire vont donc se retrouver à l'occasion de cette manifestation bovine. Une nouvelle fois la race limousine sera à l'honneur, et ce même au coeur de l'été. Renseignements : 05.55.85.50.25.

Aubazine - Le foyer culturel et sportif termine sa saison en beauté



Les danseuses du FCS - © FCS

Le foyer culturel et sportif de la commune d'Aubazine a clôturé la saison 2024-2025 par un spectacle sur le thème du cinéma à Laguenne. En effet, le succès des dernières manifestations a obligé le *FCS* à changer de lieu de représentation.
Malgré une chaleur étouffante, les adhérents ont proposé un beau spectacle avec toutes les catégories d'âge à un public enthousiaste.
Inscription pour 2025-2026 le 5 septembre prochain, début des activités le 7 septembre. À noter que le *FCS* est à la recherche d'un ou d'une professeure de danse pour la section ados pour la saison prochaine.

Cathy VILLEGER (CLP)

Sérilhac

Marché nocturne. Ce samedi 25 juillet dans le bourg à partir de 18h30, l'association *Sérilhac en fête* organise le premier marché nocturne de la saison. Il permettra aux habitants, vacanciers et visiteurs de profiter d'une agréable soirée mêlant découvertes, animations, musique et gourmandise : l'occasion de mettre en lumière les producteurs locaux, les artisans, les créateurs et les exposants du territoire dans une ambiance conviviale et familiale. Pour ce premier rendez-vous, le fauconnier Philippe Hertel et son équipe « vol libre » proposeront à dix-huit heures trente un spectacle de rapaces, temps fort qui avait déjà marqué les esprits l'année dernière. À noter qu'afin d'assurer le bon déroulement de la représentation qui aura lieu place de l'église, nos amis les chiens ne sont pas admis pendant la durée du spectacle. Producteurs locaux, exposants, animations musicales (Patrice Fleury), buvette et restauration (grillades) sur place seront proposés à l'occasion de ce premier marché.

La Vie Corrézienne

Donzenac - L'EHPAD fête ses 20 ans dans une ambiance de coupe du monde

Les personnes accueillies à l'Ehpad *L'Abri du Temps* de Donzenac, ont vécu un déjeuner placé sous le signe de la découverte et de la convivialité à l'occasion d'un repas à thème inspiré de la Coupe du monde de football 2026, organisée aux États-Unis, au Mexique et au Canada.
Le menu mettait à l'honneur quelques spécialités emblématiques de l'Amérique du Nord : chips et Coca-Cola à l'apéritif, salade mexicaine en entrée, poulet tex-mex accompagné de frites, avant de conclure sur un sundae au sirop d'érable. La décoration aux couleurs des drapeaux des pays participants, plongeait les convives dans l'ambiance de l'événement, tandis que la diffusion de la finale de la Coupe du monde 1998 ravivait de nombreux souvenirs et suscitait de riches échanges.
Cette journée revêtait également une dimension particulière puisqu'elle marquait les vingt ans de l'ouverture de l'établissement. Pour l'occasion, un gâteau d'anniversaire était partagé avec l'ensemble des convives. Les bougies étaient soufflées par les professionnels présents depuis les débuts de l'Ehpad, un moment symbolique saluant leur fidélité et leur engagement



Les résidents de l'EHPAD ont vécu une journée aux couleurs et saveurs de la coupe du monde de football.

auprès des résidents. Si ce clin d'œil a permis de célébrer cet anniversaire à la date exacte de l'ouverture de l'établissement, la direction précisait « qu'une manifestation plus importante sera organisée en septembre 2026 lorsque les températures seront plus clémentes, afin de réunir résidents, familles, professionnels et partenaires autour de cet anniversaire marquant ».

Allassac - « Anim'Allassac » expose les artistes locaux jusqu'au 2 août

La salle du Combattant a pris des allures de galerie d'art avec l'exposition estivale organisée par l'association *Anim'Allassac*. Sa présidente, Christiane Camus, a accueilli le public et les artistes exposants lors d'un moment convivial mettant à l'honneur la richesse et la diversité de la création locale.
Jusqu'au 2 août inclus, les visiteurs peuvent découvrir les œuvres d'artistes et artisans venus de la région, chacun avec un univers bien distinct. Catherine Arfeuillère, originaire de Saint-Solve, surprend avec ses tableaux faits de galets minutieusement agencés pour représenter personnages, animaux ou objets. À ses côtés, Roseline Decan, de Saint-Aulaire, propose des peintures acryliques d'inspiration classique et réaliste, tandis que Dominique Fleygnac présente des œuvres aux tons plus modernes, souvent travaillées au couteau.
Claudine Delsaut, installée à Allassac, capture les paysages corréziens à travers son objectif. Le textile est également mis à l'honneur avec Élisabeth Guiollet, également d'Allassac, qui confectionne des lingettes, doudous et pochettes en tissu.
Autre Allassacoise, Sonia Gongora mêle mosaïque et ardoise avec talent. Elle tient une boutique-atelier, *Lez'Art de Sonia*, à découvrir en prolongement de l'exposition avenue Jean Cariven. Enfin, Émilie Pineau, artiste aux multiples talents implantée à Objat, expose ses



Claudine Delsaut (à gauche) présentera son travail photographique tandis que Sonia Gongora (à droite) dévoilera plusieurs créations en mosaïque.

œuvres mêlant peinture, trompe-l'œil et relooking de meubles, fruit de son activité « Passion Déco ». Deux nouveaux artistes peintres : Lucien Barouck et M. Beosière, c'est leur premier accrochage à Allassac.
Anim'Allassac enchaînera ensuite le dimanche 2 août avec sa fête du livre à la salle des fêtes où plusieurs auteurs locaux dédicaceront leurs ouvrages au public.

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi : 14h à 18h, samedi et dimanche : 10h à 12h et 15h à 18h. Entrée libre.

Donzenac - Les pompiers applaudis pour la cérémonie du 14 juillet



Jérôme Robert présente au public les véhicules de secours, actuellement très sollicités. - Photo DR

Le maire de Donzenac, Jean-François Chevreuil, a présidé la cérémonie du 14 juillet, en présence de Patricia Buisson, conseillère départementale du canton, des élus, des anciens de la *Fnaca*, des autorités officielles, des pompiers, de *l'Avenir de Donzenac* et des habitants.
En ouverture, le commandant du centre de secours de Donzenac, Jérôme Robert, a présenté les différents véhicules de secours lors d'un défilé très applaudi par les personnes présentes. Il a rappelé « combien les sapeurs-pompiers étaient sollicités en ce moment, avec une augmentation depuis le début de la canicule de 20 % des interventions pour secours à personnes, incendies d'espaces naturels sur le secteur ou renfort dans le département ». Cinq sapeurs-pompiers de Donzenac ont participé aux colonnes de renfort dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales et le Lot-et-Garonne. Jérôme Robert a terminé son intervention en rappelant à chacun « d'être d'une extrême prudence, afin de ne pas surcharger les équipes qui sont déjà très sollicitées ».
Puis Jean-François Chevreuil a pris la parole et a déclaré que « célébrer la Fête nationale, c'est se souvenir des sacrifices, des drames de notre histoire qui ont forgé la France d'aujourd'hui, pour les transmettre afin qu'ils ne s'effacent jamais de notre mémoire collective ».
Le dépôt de gerbe au monument aux morts et la Marseillaise jouée par les musiciens de *l'Avenir de Donzenac*, ont clôturé la cérémonie, dont l'heure avait été avancée pour cause de canicule.



Le maire de Donzenac, accompagné de Patricia Buisson, et des enfants de la commune, se recueillent après le dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Donzenac

Les Amis d'Athéna exposent à la chapelle des Pénitents. L'association *Les Amis d'Athéna* organise une exposition intitulée « La Farandole des créateurs », avec des peintres, des artisans d'art et des écrivains à la chapelle des Pénitents de Donzenac du mardi 21 juillet au dimanche 2 août 2026. L'exposition est visible tous les jours de 10h à 18h30. Entrée gratuite.

Allassac - Le marché s'anime tout l'été pour séduire les visiteurs

À la suite d'une enquête menée par la municipalité auprès des consommateurs, plusieurs animations ont été imaginées afin de dynamiser le marché tout au long de l'été.
Le coup d'envoi a été donné le 10 juillet avec la prestation du groupe de musique folklorique *Couine en do*, qui a apporté une ambiance festive au cœur du marché. Les visiteurs ont ensuite pu découvrir le stand de *Mama'Ink*, tatoueuse du salon allassacois *Le Sang d'Encre*, qui proposait des tatouages éphémères, des accessoires pour cheveux et des piercings. Une animation qui a rencontré un véritable succès, attirant de nombreuses familles et de nombreux adolescents tout au long de la matinée.
La programmation se poursuivra jusqu'à la fin de l'été avec plusieurs rendez-vous gourmands. Claude Goût, chef du restaurant *L'Auberge du Cheval Blanc*, animera un atelier cuisine le vendredi 31 juillet, en réalisant des recettes élaborées à partir des produits proposés par les commerçants du marché. Une seconde démonstration culinaire sera organisée le 14 août, cette fois avec la participation de *L'Étape Gaillarde*, pour mettre en valeur les produits locaux



Le stand de tatouages éphémères de Mama'Ink, tatoueuse du salon Le Sang d'Encre, a été plébiscité toute la matinée.

et partager idées et conseils culinaires.
La musique restera également au rendez-vous puisque *Couine en do* reviendra animer le marché les 24 juillet, 7 août et 21 août. Par ces animations variées, la municipalité souhaite répondre aux attentes exprimées par les habitants et les visiteurs lors de l'enquête, tout en valorisant les commerçants, les producteurs locaux et les acteurs économiques de la commune.

Communautes locales d'Allassac, Donzenac, Objat, Uzerche-Vigeois

Vendredi 24 juillet. 17h50, Objat église, vêpres et messe.
Samedi 25 juillet. De 10h à 18h, Aubazine, fête des grands-parents ; 15h30, Saint-Robert, mariage de Nelly Ardilliez et Jérôme Le Solliec ; 18h, Allassac, messe pour Robert Daude ; 18h, Eyburie, messe pour Gilbert Hamelin ; 18h, Objat, messe pour la famille Féral-Chassaing, pour Robert et Marie-Yvette Leix.
Dimanche 26 juillet. 9h30, Perpezac-le-Noir et Saint-Cyr-la-Roche, messes ; 9h30, Masseret, messe pour Geneviève Nespoux ; 11h, Donzenac, messe pour Odette Deguilly née Boisnard ; 11h, Juillac, messe pour Jean-Jacques Lacombe, pour Yvette Raynal (anniversaire), pour Marguerite Baudry (anniversaire) ; 11h, Uzerche SP et Voutezac, messes.
Lundi 27 juillet. 17h30, Objat église, chapelet ; 18h05, messe.
Mardi 28 juillet. 10h, Uzerche SE, chapelet et messe ; 18h, Donzenac, messe ; 18h05, Objat église, messe.
Mercredi 29 juillet. 15h, Ehpad d'Uzerche, messe ; 18h, Allassac, messe ; 18h05, Objat église, messe.
Jeudi 30 juillet. 18h, Donzenac, chapelle des Pénitents, messe ; 18h05, Objat église, messe.
Vendredi 31 juillet. 15h, Ehpad de Chabrignac, messe ; 17h50, Objat église, vêpres et messe.
Exposition. Les miracles eucharistiques créés par saint Carlo Acutis seront présentés à Uzerche, chapelle Notre-Dame de Bécharie, jusqu'au 26 juillet, de 15h à 18h.

Allassac - Top départ pour les Jeudis de l'été

Le coup d'envoi des Jeudis de l'été a été donné le 16 juillet dernier. En raison des orages annoncés, le concert du groupe *Hippy's Not Dead*, initialement prévu dans le cadre du Manoir des Tours, a dû être déplacé à la salle des fêtes. Un changement de dernière minute qui a malheureusement eu un impact sur l'affluence.
Cela n'a toutefois pas entamé la motivation des deux musiciens, qui ont livré une prestation énergique. Leur répertoire, largement inspiré des grands classiques anglo-saxons des années 1960 à 1980, a fait voyager le public au son des plus grands succès des Rolling Stones, de Lou Reed, des Beatles, d'America ou encore des Eagles. Les spectateurs se sont rapidement laissés entraîner par l'ambiance, accompagnant les artistes en tapant des mains au rythme des guitares. Côté restauration, *l'Auberge du Cheval Blanc* avait adapté son offre aux fortes chaleurs en proposant des snacks froids, très appréciés.
Cette première date ouvre une nouvelle saison des Jeudis de l'été, une programmation culturelle proposée par la municipalité qui anime la commune tout au long de la période estivale. Concerts, spectacles et théâtre sont organisés, le plus souvent gratuitement, dans différents sites emblématiques d'Allassac, comme le Manoir des Tours, Garavet – Rives de Vézère ou encore le site des Ardoisières. À chaque rendez-vous, les restaurateurs et bars de la commune participent à l'animation en assurant un service de restauration et de buvette sur place.



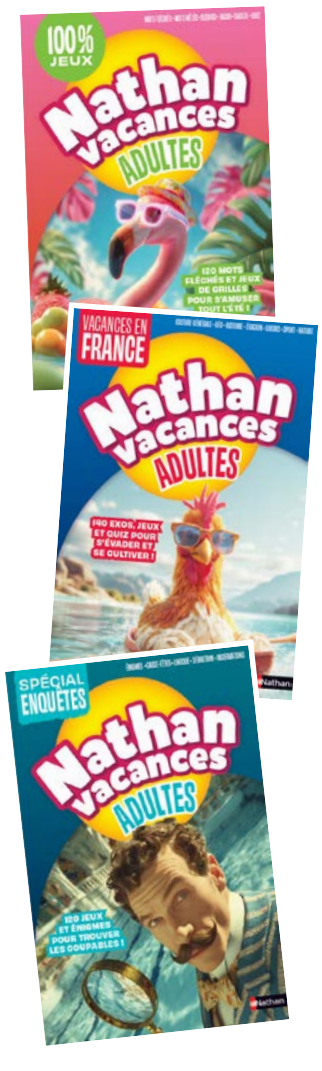
Le groupe Hippy's Not Dead.

Allassac

Tournoi de ping-pong. Vendredi 24 juillet à partir de 18h au gymnase du Colombier, tournoi accessible à tous les niveaux, même les non-licenciés. Tarif : 6 €. Il est organisé par *la Raquette Ardoisière*.

Fête du Saillant. Vendredi 24 juillet : cuisson du pain au four du Saillant Vieux (11h), balade aux lampions (20h30). Samedi 25 juillet : repas dansant 19h sur réservation au 06.33.64.49.09. Tarifs : adultes 25 €, enfants de moins de cinq ans gratuit, de moins de douze ans 12 €. Dimanche 26 juillet : messe à la chapelle et vin d'honneur (11h15/12h). À partir de 15h : maquillage, défilé de vélos fleuris, balades à poney et jeux en bois. Grand feu d'artifice sur la Vézère à 22h30. Lundi 27 juillet : concours de pétanque en doublette ouvert à tous (14h30). Stands de confiserie et attractions foraines tout au long de la fête.

COUP DE ♥ LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



NATHAN VACANCES ADULTES

aux éditions NATHAN

■ À chacun son cahier de vacances pour un été 100% détente !

Envie de décompresser, de vous changer les idées, de booster vos neurones en jouant ? Découvrez vite ces trois cahiers !

Le cahier 100% jeux vous offre un cocktail de 120 jeux inédits : mots fléchés, mots mêlés, sudoku, quiz…

Le cahier Spécial enquêtes vous embarque dans 22 énigmes policières palpitantes… saurez-vous démasquer le coupable ?

Et avec le cahier Vacances en France, explorez la France et ses trésors à travers 130 jeux drôles et variés.

L'idéal pour se détendre en famille, en solo, sur la plage ou à l'apéro !

Chabrignac - Le mariage Impérial de l'histoire et de la géographie



Les nombreux bénévoles nécessaire pour mener à bien cette belle balade - © B.F.

À Chabrignac, 123 randonneurs, accompagnés de 30 bénévoles locaux et 15 départementaux, ont participé le 17 juillet à la deuxième des balades secrète. Cette passionnante sortie sur les traces de l'impératrice Nam Phuong a rencontré un franc succès.
« Ravis d'avoir découvert l'histoire fabuleuse de l'impératrice tout en cheminant à travers les paysages chabrignacois. » Pour Kérène et son fiston Clément, tous deux originaires d'un petit patelin du Nord, cette balade secrète était tout simplement « géniale ». « C'est fou ce qu'on a eu comme informations historiques sur cette boucle de 8 à 9 km ».
De fait, beaucoup de participants ont été agréablement surpris d'apprendre que la commune de Chabrignac était éligible au titre de capitale impériale de la Corrèze. La raison ? Nam Phuong, épouse de l'empereur Bao Dai (qui dirigea cet empire de cent millions d'habitants), et elle-même régnante, a fini sa vie et repose à Chabrignac.
« J'ai saisi l'importance de toute cette histoire quand le conférencier nous a révélé le côté novateur et courageux de la jeune impératrice vis-à-vis des femmes vietnamiennes », s'enflamme un Ussacois féru d'histoire et de têtes couronnées. « D'après ce que je comprends, elle a dû être une grande dame ! ».

Le domaine de La Perche

La visite du parc du domaine de La Perche (acquis en 1958 par l'impératrice) a constitué à l'évidence un point fort de la randonnée. Sa chambre, ses salons, la salle à manger, la bibliothèque, le séjour, la propriété agricole de 160 hectares, le personnel de service (dont un chauffeur pour la Dauphine jaune et la Bentley argentée), le régisseur, ses contacts très simples avec les habitants de La Perche… La « grande » histoire a percuté la « petite » tout en épousant la géographie des lieux où Nam Phuong passa les cinq dernières années de sa vie.
La visite s'est poursuivie par une incursion à l'église romane du XIV[e] siècle et son clocher historique, sa pièta au-dessus de la porte et son riche mobilier intérieur, où l'impératrice venait se recueillir. Pour finir, les participants se sont rendus au cimetière pour découvrir la tombe où repose Nam Phuong.

Des trésors à cultiver

Pas étonnant que Georges, de Beynat, confesse, à l'occasion, son récent attrait pour Chabrignac : « Grâce à Nadau, j'étais venu chez vous une première fois en mai. Et là, rebelote, j'y découvre la vie passionnante de cette impératrice vietnamienne. Vous cultivez les trésors à Chabrignac ? ».
Habitué des balades secrètes du département, François, ingénieur chez Thalès, a été, lui, très impressionné par l'accueil et l'organisation de la randonnée. Constat validé 100 % par un couple de retraités tourangeaux : « Vous aussi êtes au paradis dans votre petit bout de Corrèze. Surtout gardez le cap ! ».

Juillac - Une exposition nationale canine organisée le 9 août

Jeudi 9 juillet à 18h, l'association canine de la Corrèze, présidée par Jean-Pierre Monteil, organisait une réunion avec les membres de son comité, les élus concernés et les représentants de l'école de rugby de Juillac.
Après un tour de table des présentations, les participants ont défini les modalités d'organisation de l'exposition canine nationale qui se déroulera le dimanche 9 août à Juillac.
Les bénévoles de l'association installeront le vendredi 7 août l'ensemble des éléments nécessaires pour l'organisation de ce rassemblement canin. Tous les chiens inscrits sur www.cedia.fr se présenteront devant un juge expert de leur race pour obtenir le meilleur qualificatif et tenter de participer au ring d'honneur. Dix juges de la société centrale canine seront présents, chacun sur un ring qui leur sera dédié, pour classer les chiens qui leur seront présentés. Cette partie de la journée se déroulera de 9h à environ 12h30 suivant le nombre de chiens. Chacun aura la possibilité de prendre son repas sur place, soit sous forme de sandwicherie ou bien en plateau-repas.
L'après-midi, à partir de 13h30, les présentations s'effectueront sur le ring d'honneur. En premier aura lieu le concours des jeunes présentateurs : il s'agit d'enfants qui conduisent leur chien, obligatoirement présenté le matin. Trois classes par tranches d'âge sont proposées pour cette compétition officielle de la société centrale canine. Ensuite se présenteront les lots de reproducteurs, d'affixe, les paires et couples, les meutes, puis les meilleurs chiens sélectionnés le matin dans chaque race et chaque groupe. En fin d'après-midi, le jury sélectionnera le best, c'est-à-dire les trois plus beaux chiens de l'exposition 2026 à Juillac.
Vous pourrez consulter des éleveurs présents sur les races, accéder gratuitement à l'espace dans les places, vous désaltérer ou vous restaurer sur place. C'est l'école de rugby qui a la charge de cette tâche. Si vous souhaitez venir accompagné de votre chien, il doit être tenu en laisse et obéir. Il ne doit en aucun cas nuire au bon déroulement de la compétition.
Des parkings sont prévus pour tout type de véhicule : jury, exposants, bénévoles, visiteurs, camping-cars (réserver auparavant). Pour tous renseignements complémentaires : 06.14.64.46.76.

Juillac - Le programme d'été de l'association « L'oeil écoute »

Des comédiens, une pianiste, des voix, ce sont trois spectacles pleins d'humanité et d'humour où se mêlent poésie, prose, musique et chansons qui seront proposés cet été.
Quelques *Éclats de Voix* passeurs de mots à partager… « Poètes vos papiers », une évocation de Léo Ferré, auteur-compositeur-interprète et poète français. Ses harangues, où se mêlent argot, lyrisme, amour et anarchie, ses poètes : Rimbaud, Baudelaire, Verlaine, Apollinaire… avec Alain Nocus, Francis Facon ; texte et chant accompagnés de Marie Mélanie Pavie au piano. La colonne vertébrale de ce concert-lecture sera son texte-harangue « Préface », écrit au début des années 1950, recueil où Léo Ferré affirme ses choix quant à l'écriture poétique, et affirme ses engagements artistiques et politiques. Vendredi 24 juillet à 19h30, à la Grange Théâtre, 549 route de Chapdevialle à Juillac.
Le second rendez-vous, « Petites Histoires à lire tout haut ou à dire devant quelqu'un », vendredi 7 août à 20h30 à la Grange Théâtre de Juillac, repose sur des fables animalières contemporaines et leurs moralités, de Jacques Schaff Magdala, sur une musique de Valery Arzoumanov et des peintures de Bernard Miramont. Sortie du livre et du CD. Réservation : 06 84 10 32 45
Enfin, « Les 3 âges », d'Odin Leroux, sera présenté samedi 12 septembre à 19h au Vieux Château de Vicq-sur-Breuilh (87260). Un humanoïde (c'est un être qui ressemble à l'humain, avec deux bras, deux jambes et une tête), comme tout le monde. Un même personnage à trois âges différents, 20 ans, 40 ans, 60 ans qui dialoguent à propos de la vie. Renseignements : 05 55 00 94 76. Participation libre

Saint-Bonnet-Larivière - Le conseil municipal au travail

Le conseil municipal de Saint-Bonnet-Larivière a voté à l'unanimité une délibération relative aux délégations consenties au maire par le conseil municipal.
Concernant les indemnités de fonctions, l'indemnité du maire a été fixée à 18,5 % (au lieu de 28,5 %) de l'indice brut. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité. Celle des adjoints au maire fixant le montant des indemnités à 10 % (au lieu de 10,89 %) a été adoptée à la majorité des voix (1 abstention). Enfin, celle des conseillers municipaux délégués fixant le montant des indemnités à 4,3 % a été adoptée à la majorité des voix (1 abstention).
Une délibération relative à la création de quatre commissions communales a été adoptée. La commission finances est présidée par Nathalie Baquié-Toulzac, avec pour membres : Carine Lopez, Denis Vigneron, Fabien Leroux, Giani Zanetti. La commission travaux est présidée par Denis Vigneron, avec pour membres : Fabien Leroux, Giani Zanetti, David Douez, Franck Borie.
La commission animation est présidée par Sophie Nédeau, avec pour membres : Giani Zanetti, Isabelle Breuil, Franck Borie, Alison Cabaret. Enfin, la commission communication est présidée par Isabelle Breuil, avec pour membres : Sophie Nédeau, Alison Cabaret, David Douez, Franck Borie.
La commission d'appel d'offres comprend trois délégués titulaires : Giani Zanetti, David Douez, Fabien Leroux, et trois délégués suppléants : Nathalie Baquié-Toulzac, Carine Lopez, Denis Vigneron.
Une délibération relative au renouvellement des membres commissaires de la commission communales des impôts directs a été adoptée à l'unanimité avec douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants. Les titulaires sont : Éric Baudry, Jean-Pierre Blemont, Michel Dupuy, Josiane Dupinet, Pascal Lachaud, Roger Lacroix, Christophe Lagorce, Bernard Montelet, Gérard Moyen, Alain Roumegieras, Jean-Pierre Veyriras, Tino Zanetti.
Les douze commissaires suppléants sont : Mauricette Carpentier, Serge David, Jean-Claude Deschamps, Stéphane Durand, Jean-Jacques Galaud, René Leymarie, Baptiste Lopez, Mickaël Martinaud, Marie-Thérèse Rafaillac, Cendrine Thomasson, Vincent Touzin, Jacques Vignal.
La délibération relative à la commission de contrôle des listes électorales a été adoptée à l'unanimité. La commission est composée de David Douez, Franck Borie, Alison Cabaret, Carine Lopez, Giani Zanetti.
La délibération relative à la désignation des délégués au sein des syndicats de la communauté d'agglomération du bassin de Brive a été adoptée à l'unanimité. Pour le syndicat mixte des eaux de l'Auvézère : David Douez, Giani Zanetti, titulaires ; Fabien Leroux, Franck Borie, suppléants. *Sebb* : Fabien Leroux titulaire ; Denis Vigneron suppléant. *Siav* : Fabien Leroux titulaire ; Alison Cabaret suppléante. *Sirtom* : Nathalie Baquié-Toulzac titulaire ; Sophie Nédeau suppléante. Commission locale d'évaluation des charges transférées : Carine Lopez titulaire ; Denis Vigneron suppléant. *Fdee* 19 : David Douez, Nathalie Baquié-Toulzac, titulaires ; Isabelle Breuil, Sophie Nédeau, suppléantes. Enfin, la délibération relative à la désignation des délégués au syndicat Pays d'art et d'histoire Vézère-Ardoise a été adoptée à l'unanimité. Les délégués sont : Alison Cabaret, titulaire ; Gilles Durhône, suppléant.

Mansac - Une nageuse mansacoise aux mondiaux oceanman

La nageuse Flavie Fraysse s'est déplacée à Benicàssim, en Espagne, pour participer à la compétition des 5 km de natation en eau libre. Flavie a réalisé une très belle performance en se qualifiant pour les championnats du monde à Punta Cana, en République dominicaine, le 15 novembre 2026, dans la catégorie 30-39 ans.
Flavie, qui est aussi triathlète, sera présente à Mansac le 9 août prochain pour organiser le Maxi France marche trail 10 km, ainsi qu'une course pour les enfants.
La compétition débutera à partir de 8h30.



Flavie Fraysse est une grande championne - © Lauriane Vega

Cublac

Services de garde. Cabinet d'infirmières : Cindy Laval et Laura Teil (place de l'église) au 05 55 24 38 58. Pharmacie à Cublac au 05 44 31 54 16. Groupe médical de Terrasson au 05 53 50 04 80. Dentiste : Marie-Laure Hénarès-Chazarain (Cublac) au 05 55 85 17 63. Services d'urgences : Samu au 15 ; pompiers au 18 ; centre hospitalier au 05 55 92 60 00.

Marchés festifs. Depuis le 21 juillet, des marchés festifs se déroulent chaque mardi soir de l'été sur la place de l'église de Cublac, près de la halle. Ce rendez-vous hebdomadaire est organisé par le Comité des fêtes. Restauration sur place ou à emporter à partir de 19h00. Ne pas oublier d'apporter ses propres couverts ! Cette manifestation va se poursuivre chaque semaine jusqu'au mardi 18 août.

Ouverture de l'école de foot du FC Cublac. Destinée aux enfants nés en 2020 ou 2021. Ouverte aux filles et aux garçons. Entraînements le mercredi après-midi. Matchs le samedi. Licence et t-shirt d'entraînement offerts par le club. Les responsables du Fc Cublac ont hâte d'accueillir les « futurs petits champions et championnes ». Prévoir une tenue de sport et une gourde. Renseignements complémentaires et inscriptions auprès d'Olivier au 06 25 95 07 47.

Opéra Carmen. L'association *Musiques à Cublac* proposera son douzième spectacle : l'opéra Carmen de Georges Bizet interprété par le Festival Più di Voce en Périgord le vendredi 24 juillet à 21h00, à la salle polyvalente de Cublac. Cette œuvre lyrique, la plus jouée au monde, sera interprétée par quarante-cinq artistes sur scène aux actes 1 et 4, mais aussi par un chœur d'adultes de vingt personnes, un chœur des gamins de quatorze enfants et quatre solistes professionnels au talent international. Un pianiste professionnel de haut rang, appuyé par un clarinettiste et une flûte traversière, accompagneront cet ensemble dans une mise en scène très enlevée. Ce spectacle, accessible à tous, est une occasion unique de (re)découvrir l'un des chefs-d'œuvre les plus célèbres du répertoire lyrique, dans une atmosphère à la fois intense et émouvante. Tarif : 25 €. Gratuit pour les enfants accompagnés de moins de douze ans. Réservations sur internet : https://www.billetweb.fr/cublac-12-carmen-24-07-2026 ou par téléphone au 06 45 48 27 67.

Mansac

Paroisse. Vendredi 24 juillet, messe à 9h30 à Saint-Pantaléon, suivie d'une adoration et d'une confession. Samedi 25, messe à 18h à Mansac. Dimanche 26, messe à 11h à Saint-Pantaléon. Jeudi 6 août, messe à l'Ehpad à 15h30.

Pèlerinage. À Fournet (commune de Saint-Cernin-de-Larche) le 15 août. Départ de l'église de Saint-Cernin à 20h30, rencontre au lavoir à 21h, puis messe sur le plateau en plein air avec Mgr Bidot.

Inscriptions au catéchisme. Le regroupement aura lieu à Saint-Pantaléon pour tout le secteur. Inscriptions dans les paroisses.

Pèlerinage à Lourdes du 17 au 21 août. Inscription : hospitalitecorrezienne@gmail.com

Visite du pape. À Lourdes, dimanche 27 septembre. Un car partira très tôt le matin, avec retour le soir. Prévoir votre pique-nique pour le midi. Inscriptions nécessaires.

Bibliothèque. Elle sera fermée le week-end du 15 août.

Lubersac - Hommage et convivialité pour la Fête Nationale



Sapeurs-pompiers et Jadis Animations Historiques se rendent à l'EHPDA.

Mémoire et reconnaissance ont rythmé la matinée du 14 juillet à Lubersac, où habitants, élus et associations se sont retrouvés pour célébrer la Fête nationale. La journée a débuté à l'Ehpad avec une visite des élus municipaux et de *Jadis Animations Historiques* aux résidents, avant un premier défilé dans les rues de la commune.
La cérémonie officielle s'est ensuite déroulée place de l'Horloge, en présence des sapeurs-pompiers, de la chorale *Chœur de Loups* et de nombreux Lubersacois. L'un des temps forts de la matinée a été le dévoilement d'une plaque sur le monument aux morts en hommage à « 12 Lubersacois non inscrits sur le monument et à 10 Lubersacois décédés de la guerre de 1870 », explique Colette Dechaud. La municipalité a tenu à saluer son engagement, qui a permis ainsi de faire sortir de l'oubli ces enfants du pays. Une partie de son exposition était d'ailleurs présentée au public à l'occasion de la cérémonie. Autre moment fort de cette célébration : la remise de la médaille de la Ville à Antonin Guyonnaud. Seul Lubersacois de l'équipe du collège de Lubersac récemment sacrée championne de France de rugby, le jeune sportif a été félicité pour cette belle performance collective.
La traditionnelle plantation du mai des élus a ensuite réuni les participants avant qu'un second défilé, emmené par *Jadis Animations Historiques*, ne traverse une nouvelle fois les rues de Lubersac.
La matinée s'est achevée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
La commune remercie l'ensemble des participants, les sapeurs-pompiers, *Jadis Animations Historiques*, la chorale *Chœur de Loups*, les bénévoles ainsi que toutes les personnes présentes, qui ont contribué à la réussite de cette célébration du 14 juillet.

Lubersac

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie Marco à Lubersac jusqu'au 1er août.

Piscine communautaire. Ouverte au public jusqu'au dimanche 30 août : du mardi au dimanche de 10h40 à 13h et de 14h à 19h. Ticket valable la journée.

Aquagym. À la piscine, 19h, les mardis dans le petit bassin et les jeudis, dans le grand bassin. François reste à votre disposition pour des renseignements supplémentaires 07.83.99.60.47.

Cluedo géant. Le Pays d'art et d'histoire Vézère-Ardoise propose un Cluedo géant sur les traces d'un mystérieux meurtre dans les rues de la ville de Lubersac. Enquête grandeur nature, accessible en famille ou entre amis. Vous participerez à l'enquête pour élucider le meurtre mystérieux de l'aubergiste du village. Jeudi 30 juillet à 15h, rendez-vous devant l'église Saint-Étienne.

Exposition de peinture. L'atelier de peinture de Lubersac expose ses travaux à la Conserverie jusqu'au 21 août. Concours de dessin (3 à 16 ans) le mercredi 29 juillet à 14h.

Billard. Samedi 25 juillet de 10h à 18h, journée spéciale jeunes à partir de 10 ans. L'école de billard du pays de Lubersac-Pompadour est joignable au 07.70.78.77.35. N'hésitez pas à venir découvrir le billard carambole et blackball.

Grands jeux en bois. L'association *Bilboquet en vadrouille* vous mettra à votre disposition des jeux en bois pour deux heures de jeux à partager en famille ou entre amis ! Rendez-vous le jeudi 20 août de 10h à 12h.

Boutique solidarité. Le *Secours Catholique* sera fermé du jeudi 23 juillet (12h) au 24 août inclus. Réouverture le mardi 25 août à 15h.

Arnac-Pompadour - Un p'tit air de Jeux olympiques à la piscine

Parmi les amateurs de natation, Philippe Chastagnier et Florent Soulier, maîtres-nageurs à la piscine de Pompadour, ont été intrigués par la qualité exceptionnelle de deux d'entre eux. Après avoir échangé quelques mots, ils découvrent qu'il s'agit de « deux nageuses olympiques en villégiature dans la Cité du Cheval » ! La première est Enith Brigitha, néerlandaise d'origine, première femme noire à remporter une médaille olympique en natation (source Wikipédia). Spécialiste du 100 m et 200 m nage libre, elle est médaillée olympique et multiple médaillée mondiale dans les années 1970, notamment aux Jeux olympiques d'été de 1976 à Montréal où elle récolte deux médailles de bronze dans les épreuves du 100 m nage libre et du 200 m nage libre. Elle détient aussi le record du monde du 200 m nage libre en petit bassin, réalisé en 1976 à Brême.
Son amie, Jolande Aggenbad, qui a un pied-à-terre à Pompadour, est elle aussi une nageuse internationale puisqu'elle a décroché une 4ème place au championnat du monde !



Deux anciennes nageuses olympiques avec les maîtres nageurs Florent et Philippe.

Arnac-Pompadour - Une halle qui profite au marché

Les commerçants du marché hebdomadaire ont pris, provisoirement, position sous la halle de la place de la Poste. « Provisoirement », puisqu'ils remonteront sur le haut de la place en novembre, afin de permettre l'aménagement définitif des abords de la structure.
Cette délocalisation est l'occasion de recueillir les avis des clients et des commerçants. Tout le monde semble ravi. Les commerçants qui craignaient une baisse de fréquentation par perte de visibilité ne constatent, pour l'instant, aucun fléchissement. Les clients et habitués prennent plus de temps et de plaisir à discuter à l'abri, plutôt qu'en plein soleil. Ajouté à cela l'esthétisme du bâtiment, le projet semble faire l'unanimité. Rendez-vous tous les samedis matin, pour le marché hebdomadaire, sans oublier la foire du deuxième et du quatrième mercredi de chaque mois.



Une très belle réalisation - © L. Estrade

Arnac-Pompadour - Premier tournoi de tennis réussi, le second déjà lancé

Le premier tournoi estival du Tennis Club de Pompadour s'est achevé le dimanche 19 juillet, après quinze jours de compétition intense. Plus de 100 matchs ont été disputés sur les courts du club, offrant un beau spectacle aux nombreux joueurs et spectateurs présents.
Dans le tableau féminin, Caroline Soubev (TC Clichy) s'est imposée en finale face à Wiaam Bezzari (TC Tulle) sur le score de 6/4, 6/2. Le club adresse ses félicitations aux deux finalistes pour leur excellent état d'esprit tout au long de la compétition.
Chez les hommes, François Goelzer, numéro 1 du Tennis Club de Pompadour, a remporté le tournoi en dominant Jérôme Faugeron, du Bas Fargeas Tennis Club, sur le score de 6/3, 6/3. À noter également les très belles performances de Guy Schwertz (TC Pompadour), dont le parcours lui permet de valider sa montée en troisième série à compter du mois d'août, ainsi que celles d'Alexis Knockaert (TC Pompadour), auteur d'un excellent tournoi conclu par une qualification en quart de finale. Le deuxième tournoi estival a débuté ce lundi 20 juillet et se poursuivra jusqu'au 2 août. Il rassemble déjà un très grand nombre de joueurs et de joueuses. Les inscriptions restent toutefois ouvertes pour les personnes souhaitant participer.
Enfin, une tombola, ouverte à tous, est organisée tout au long de cette quinzaine. Le tirage au sort aura lieu lors du repas de clôture, prévu le samedi 1er août. Pour tout renseignement concernant le tournoi, les inscriptions ou la tombola, le club invite les personnes intéressées à se rapprocher des organisateurs.



Les finalistes du tournoi féminin - © TCPP



Les finalistes du tournoi masculin - © TCPP

Arnac-Pompadour

Courses hippiques. Samedi 25 juillet, courses de plat et d'obstacle, en semi nocturne. Début des opérations 15h30.

Festival du Cheval Arabe. Samedi 25 & dimanche 26 juillet, sur le stade équestre du Puy Marmont. Renseignements : www.acafrance.org.

Concours d'élevage foals, et 3 ans. Les 29 & 30 juillet.

Spectacle équestre. Strada, le tout nouveau spectacle conçu par la compagnie Christophe et Max Hasta Luego, met en scène de nouveaux artistes, de nouveaux chevaux, des danseuses et des musiciens, à la nuit tombée, sur les splendides terrasses du château de Pompadour.
Un rendez-vous rare, que la Corrèze ne réserve qu'aux amateurs de sensations. Dates 2026 : Juillet : 16, 21, 23, 28 et 30 / Août : 4, 5, 6, 11, 12, 13, 18, 19, 20, 25 et 27. Ouverture des portes 21h. Début du spectacle à la tombée de la nuit / Entrée : 18 € / Entrée enfant (-12 ans) : 12 € / Gratuité : -3 ans. Les préventes sont fortement recommandées. + d'infos sur le site : https://chateau-pompadour.fr/.../spectacles-equestres.html

Cabaret équestre. Le Cabaret équestre, c'est l'événement créé pour faire plaisir et se faire plaisir. Les meilleurs artistes font écho aux mets les plus raffinés ! Laissez-vous emporter par les plus beaux tableaux équestres de Strada, sublimés par la magie d'un dîner d'exception, imaginé et préparé avec finesse, par le talentueux chef Christophe Besse. Musiciens en live, danseuses et cavaliers vous offrent une soirée unique, dans le cadre majestueux des terrasses du château de Pompadour. Durée du spectacle : trois heures. Dates 2026 : Juillet : 18 / Août : 8, 9, 21, 22 et 29. Ouverture des portes 20h / Entrée : 65 € / Entrée enfant (-12 ans) : 50 € / Les préventes sont fortement recommandées. + d'infos sur le site : https://chateau-pompadour.fr/even.../cabarets-equestres.html

Soirées de la Marquise. Du Moyen Âge à nos jours, laissez-vous conter Pompadour. Un Best of des plus belles saynètes, des tout premiers « Pompadour aux Lampions », jusqu'aux plus récentes soirées ! À partir de 20h30 / Accueil au portail de l'Orangerie (boutique). Parcours théâtralisé en périphérie du château et dans ses jardins.
Rejoignez un groupe et laissez-vous guider ! Tout au long du parcours, de courtes saynètes donnent vie au lieu et content de belles histoires. Une grande partie de la déambulation se déroule en extérieur. Pensez à prévoir une tenue chaude, pour la fin de soirée. En fin de déambulation, la soirée se conclut par une représentation équestre, présentée sur les terrasses du château. Dates 2026 : Juillet : 24 et 31 / Août : 7 et 14. Durée estimée : deux heures. Entrée : 14 € / 8 € (3 à 12 ans) / Infos : 05.55.98.99.27 / Plus d'infos sur le site : https://chateau-pompadour.fr/.../les-soirees-de-la

Nouveaux horaires de la mairie. Le secrétariat accueille le public du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le samedi de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous avec le maire ou les élus et ce, à compter du 1er juillet. Tél. au 05.55.73.30.43, secretariat@ville-pompadour.fr.

Collecte de sang. Jeudi 30 juillet, de 14h30 à 19h, salle polyvalente. Uniquement sur rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr.

Communauté locale de Lubersac-Arnac-Pompadour

Samedi 25 juillet : à 11h30, baptême de Noëly Loustaud-Lachaux à Concèze. À 16h, mariage de Patrick Christoux et de Olena Pleten à la prieurale d'Arnac-Pompadour. À 18h, messe anticipée du dimanche à Ségur-le-Château.
Dimanche 26 juillet : à 11h, fête des grands-parents et des personnes âgées et messe à la prieurale d'Arnac-Pompadour, suivie du verre de l'amitié.
Mercredi 29 juillet : à 17h, messe au presbytère de Lubersac.
Jeudi 30 juillet : à 16h, messe à la maison de retraite de Lubersac.
Samedi 1er août : à 11h30, baptême de Armand Lescale Lajugie à Beyssenac. À 18h, messe à Troche.
Dimanche 2 août : à 11h, messe à Lubersac, église Saint-Étienne.
Récitation du chapelet à la chapelle Notre-Dame du Rubeau de Lubersac : à 16h, chaque lundi du mois, puis tous les lundis pendant le mois de mai. Adoration silencieuse : à 18h à la chapelle Notre-Dame du Rubeau de Lubersac le troisième lundi de chaque mois.
Contacts : site de la paroisse : paroisse-pompadour-lubersac.wifeo.com. Abbé Eurico Sampaïo, presbytère de Lubersac. Tél. : 05.55.73.56.59. E-mail : delubersac.paroisse@sfr.fr.

Beyssenac - Beau succès pour le comice agricole de l'ouest corrézien

La commune de Beyssenac a eu le plaisir d'accueillir samedi 18 juillet le comice agricole de l'ouest corrézien regroupant les éleveurs des secteurs de Lubersac, Juillac et Objat. Quatre-vingt-douze bovins présentés par douze élevages ont été notés par la juge Françoise Peyrot (éleveuse à Vallière, Creuse) ainsi que trois élevages ovins.
Les *Jeunes agriculteurs*, aux côtés de leur président Benoît Pommepuy, avaient organisé le casse-croûte tête de veau auquel ont participé 150 personnes. Une présentation de matériel agricole neuf et de vieux tracteurs complétait cette belle fête de la ruralité.
Aux côtés de Francis Comby, maire de Beyssenac, la visite du comice était conduite par la présidente Agnès Bertrand Lafeuille avec le sous-préfet de Brive Frédéric Lavigne, le président du département de la Corrèze Pascal Coste, le sénateur Daniel Chasseing, le député suppléant Jean-Michel Monteil, la conseillère départementale Rosine Robinet, le président de la communauté de communes Jean-Pierre



Le 18 juillet, Beyssenac accueillait le comice agricole de l'ouest corrézien.

Nexon et de nombreux maires et des entreprises partenaires de l'organisation de ce comice.
Le prix d'ensemble a été décerné à l'élevage de Gilles et Franck Dumond (Pompadour) et le plus bel animal du concours est un taureau appartenant à l'élevage de Régis Géraud (Juillac).
Les prix ont été remis après le repas pris à la salle polyvalente et préparé par quatre associations de Beyssenac (*comité des fêtes*, *société de chasse*, *Beyssenac mécaniques anciennes* et *confrérie de la pomme du Limousin*) qui ont servi 260 personnes.
Pour la conclusion de la journée, Francis Comby, maire, a remercié les éleveurs et les bénévoles de Beyssenac et ceux du comice qui ont fait en sorte que cette fête de l'agriculture, de l'élevage et de la ruralité soit une réussite et un très bon souvenir pour les participants et les nombreux visiteurs.

Beyssenac

En piste pour la rando du Loup Garou. La rando du Loup Garou aura lieu samedi 25 juillet à 18 h 30, organisée par le Comité des Fêtes de Beyssenac et la Confrérie de la Pomme du Limousin. Deux parcours, 8 km et 10 km. Rando : 5 €, Rando + repas : 19 €, repas : 15 €. Inscriptions au 06.88.71.04.51. ou cdfbeyssenac@laposte.net.

Saint-Martin-Sepert

Les Fours à lier. Samedi 25 juillet, le comité des fêtes de Saint-Martin-Sepert mettra, pour cette troisième édition, le feu dans les quatre fours à pain du village pour y cuire pains, pizzas, poulets et pâtés de pomme de terre. Marché de producteurs ultra-local, animations pour les enfants, repas sur la place du village, buvette et concert de Malval. À la nuit tombée, déambulation enflammée.

Meyssac

Comice agricole. Cette année, c'est la ville de Meyssac qui va accueillir le comice agricole cantonal estival. Celui-ci se tiendra le 1er août dans le quartier Versailles. Comme le veut la tradition, alors que le jury délibèrera, vous pourrez déguster une tête de veau comme casse-croûte matinal dans la salle Versailles. La même salle vous permettra de partager le repas du midi. Ce sont les bénévoles et les joueurs du RCPM qui seront en cuisine, vous serviront en salle et qui tiendront la buvette.

Brocante/Vide-grenier. C'est conjointement que le *CHARM*, le club de handball de Meyssac, et *l'ASM*, le club de football, vont gérer en commun la traditionnelle brocante du 15 août prochain. Celle-ci occupera le cœur du village. Si vous voulez exposer, il reste encore des places disponibles, sachant que le prix est fixé à 10 euros les trois mètres linéaires. Les réservations se font par courriel et vous recevrez en retour un dossier par QR code (charmhandball@gmail.com).

Forum des associations. Prévu en juillet, le *Forum des associations* avait dû être reporté au regard des conditions climatiques. La date de l'édition 2026 de ce forum est fixée. Il se tiendra le samedi 12 septembre prochain de 9h à 13h dans la salle Versailles.

Meyssac - Des retrouvailles en musique



Alexandre et Gaël se sont retrouvés autour de leur passion commune : la musique.

Le jeudi 16 juillet, une partie de l'avenue de l'Auvitrie était mobilisée par le caviste *La Cleda* qui organisait une soirée musicale qui a accueilli le duo Smith & Dupont. Un duo récemment constitué qui a permis à deux vieilles connaissances de se retrouver autour de la musique.
En effet, Gaël Mesny et Alexandre Benizeau se connaissent depuis une quarantaine d'années. Musiciens tous les deux, ils étaient alors franciliens. Ils se sont rencontrés autour d'un projet de groupe de hard rock. La vie et les activités de chacun ont fait qu'ils se sont perdus de vue. Il y a six ans maintenant, Gaël Mesny s'est installé dans le Lot. Son ex-compère musical a de la famille à Gramat à laquelle il rend souvent visite. C'est ainsi qu'ils se sont retrouvés et, il y a quatre mois, ont décidé de refaire de la scène ensemble, en appelant le duo « Smith & Dupont ». « Nous faisons des reprises de chansons anglaises et françaises, d'où le nom de notre duo », nous explique Gaël Mesny. Ce concert à *La Cleda* n'est pas unique puisque le duo retrouvera l'avenue de l'Auvitrie les 6, 13 et 20 août prochains.

Collonges - « Le faux magnifico » à l'affiche des Théâtrale le 28 juillet

La Douzième Compagnie est une compagnie de théâtre franco-italienne créée en 2019 qui, formée sur les bases de la Commedia dell'Arte, défend un théâtre populaire et accessible à tous. Au programme : un spectacle burlesque, truculent, espiègle, raffiné et malicieux en costumes et masques avec musiques, lazzi, acrobaties, danses et chants… le tout somptueusement composé… jusqu'au vertige !
Le peuple de Naples qui clame des vérités, qui met du baume au cœur, c'est toute la force de la commedia dell'arte : secouer, revendiquer la liberté de parole, conjuguer le passé au présent.
En 1697, Louis XIV « expulse » les comédiens italiens de la commedia dell'arte qui jouaient en alternance avec la troupe de Molière au Palais Royal. Ils y avaient donné « La fausse prude », une pièce satirique où l'on reconnaît aisément Madame de Maintenon.
Cette troupe retrouve un renouveau de fraîcheur comme à ce OFF 2019 à Avignon. « Un vaurien prend la place d'un homme important : Le Magnifico. Il s'introduit dans la famille d'un homme avide de pouvoir qui organise le mariage entre son fils et la princesse. » Une nouvelle vision de la Commedia dell'Arte où la tradition se croise avec une dramaturgie axée sur l'actualité. « Le faux magnifico » de Carlo Boso, par la Douzième Compagnie dans une mise en scène de Carlo Boso, un spectacle tout public d'une heure trente à 21h30 en plein air place du Lavoir mardi 28 juillet.
Informations et réservations : theatrales-collonges.org et 05.55.25.41.19



La comédia dell'arte s'invite à Collonges.

Curemonte - La grâce des rapaces dans le ciel curemontois

Dimanche 26 juillet, à 18h30, les rapaces de Philippe Hertel retrouveront le cadre des jardins des châteaux de Plas et de Saint-Hilaire pour un spectacle en vol libre qui transforme l'enclos féodal en scène à ciel ouvert. À cette heure où la lumière décline, la beauté du couchant accompagne la grâce des oiseaux, dont les trajectoires silencieuses se mêlent au paysage.
L'accès, libre et gratuit, se fera dès dix-huit heures, lorsque les bénévoles de l'association *Entre Temps Curemonte, le patrimoine revisité* ouvriront les portes de l'enceinte castrale. Le public pourra alors s'immerger dans l'univers de la fauconnerie contemporaine portée par Philippe Hertel et la compagnie Vol Libre, reconnue pour la finesse de ses démonstrations, la diversité de ses oiseaux et une approche qui met en valeur le vol libre comme un art de précision et de confiance. Aigles, buses, faucons et nocturnes évolueront au plus près des spectateurs, dans une mise en scène qui privilégie la beauté du mouvement et la relation construite avec chaque oiseau.
En plein air, la chaleur peut se faire sentir : il est conseillé de prévoir chapeaux, éventails et de quoi s'hydrater pour profiter confortablement de l'animation. Pour la tranquillité des oiseaux, les animaux extérieurs, et particulièrement les chiens, ne sont pas autorisés dans l'enceinte durant le spectacle. En cas de météo défavorable, l'événement sera annulé.
La veille, samedi 25 juillet à 18h30, Philippe Hertel et son équipe proposeront également un spectacle de fauconnerie au cœur du bourg de Sérilhac, dans le cadre des marchés nocturnes de producteurs locaux et d'artisans.



Un fauconnier de la compagnie « Vol Libre » - © Sylvie Féré

Curemonte

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie de garde : samedi 25 juillet au matin à Meyssac : Masson (05 55 25 30 68) et Puyjalon (05 55 25 40 66) et toute la journée au Vignon-en-Quercy, commune des Quatre-Routes du Lot : Laville (05 65 32 10 04). Dimanche 26 juillet à Vayrac : L'Uxello (05 65 32 40 21).

Mairie. Ouverture au public le mercredi matin de 9h à 12h. Contacts : mairie@curemonte.fr ou 05 55 25 34 76.

Poste – Point I - Bibliothèque. Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Lostanges

Conférence. Pierre Louty, qui a fondé les éditions de la Veytizou en 1984 et publié de nombreux récits et témoignages sur la Résistance, viendra à Lostanges samedi 25 juillet à 15h30 à la salle polyvalente, pour parler de l'action des maquis dans le Quercy et en Corrèze. L'association *Les Amis de Lostanges* vous invite à assister à cette conférence qui sera très captivante et instructive. Entrée gratuite.

Saint-Julien-Maumont

Spectacle équestre. Fondée en 2008 par Mélie Philippot, l'association *Hors(e) Série* se produit en France et à l'international. Celle-ci crée des spectacles où les arts équestres rencontrent le cirque, le théâtre et la musique. Chaque création invite à partager un univers où poésie, humour et émotion se mêlent. La compagnie place l'animal au cœur de ses créations. Chevaux, poneys, chevaux miniatures, ânes et mulets deviennent de véritables partenaires de scène. Pour cette première saison estivale en Corrèze, la compagnie s'entoure d'artistes d'exception qui vous proposent quatre spectacles distincts, les mardis, mercredis, jeudis jusqu'au 27 août, à 18h30. Les spectacles auront lieu à Saint-Julien-Maumont au lieu-dit Puyredon, près de la réserve d'eau de Branceilles. Pour toute information ou réservation : 06 38 74 59 13

Curemonte - Shakespeare Song(e)s au jardin des châteaux

Lundi 27 juillet, à partir de 21 heures, le jardin des châteaux de Curemonte accueillera un concert décentralisé du Festival de Saint-Céré. Un rendez-vous qui promet une atmosphère aussi intime que lumineuse. Le public y découvrira *Shakespeare Song(e)s*, création portée par Marie Oppert, pensionnaire de la Comédie-Française, soprano et récitante, accompagnée de Benoît Urbain au piano et à l'accordéon. Après sa remarquable prestation dans *Les féeries d'Aladin et la Belle éveillée* l'an passé, l'artiste revient en Corrèze avec un spectacle de théâtre musical imaginé comme une version « tréteaux », mêlant voix, récit et musique. Pendant 1 h 15, elle explore une sélection d'œuvres de Shakespeare, qu'elle éclaire à la lueur des bougies, dans une ambiance volontairement dépouillée et sensible. Les textes du dramaturge se croisent avec leurs interprétations musicales, de Purcell à Bernstein en passant par Poulenc, pour composer un voyage au pays des songes shakespeariens. La complicité entre la soprano et le musicien, la douceur du jardin des châteaux et la magie des textes anciens devraient offrir une soirée suspendue, où se mêlent émotion, poésie et éclats musicaux. Une proposition rare, pensée pour un cadre patrimonial qui se prête naturellement à ce type de spectacle. Réservations : 05.65.38.28.08 ou festival-saint-cere.com. Tarifs : plein tarif 19 € ; tarif réduit 16 € ; tarif réduit 12 € ; tarif jeune 6 €.



Marie Oppert est pensionnaire de la Comédie-Française - © Marielle Aubié

Curemonte - Un nouveau commandant pour la communauté de brigade

Curemonte offrait ce mercredi 1er juillet un décor à la fois solennel et familier pour la passation de commandement de la communauté de brigade, un moment où le protocole se mêlait à l'émotion simple d'un village attaché à ceux qui veillent sur lui. Le chef d'escadron Mathieu Viala, à la tête de la compagnie de gendarmerie départementale de Brive-la-Gaillarde, a transmis ses responsabilités au major Christophe Boinot dans une ambiance empreinte de respect, comme un relais qui s'inscrit naturellement dans la continuité du territoire. Dans son allocution, Mathieu Viala a rappelé la réalité du commandement, fait de décisions parfois délicates, de protection, d'arbitrage, mais aussi et surtout de la capacité à rassembler des femmes et des hommes engagés au service de la population. « Le commandement qui vous est confié aujourd'hui est exigeant », a-t-il souligné, avant de rappeler que la communauté de brigade demeure « l'échelon essentiel de la proximité », celui du contact quotidien avec les habitants et de la connaissance fine du terrain. Il a assuré que le nouveau commandant pourra s'appuyer sur des militaires « professionnels, loyaux et conscients de leurs responsabilités », et a confié l'unité « en toute confiance », citant Saint-Exupéry pour rappeler qu'« il faut d'abord aimer les personnels que l'on commande ». Lorsque Christophe Boinot a pris la parole, la cérémonie a pris une tonalité plus intime. Il a remercié les autorités, les élus et les habitants présents, mais c'est en évoquant Curemonte que son discours s'est chargé d'une émotion particulière. « Curemonte est le lieu où mes enfants ont grandi et où une part de notre histoire s'est construite », a-t-il confié, rappelant que ce village est le sien depuis près de vingt ans. Le cadre, qu'il connaît depuis longtemps, donnait à cette prise de commandement une dimension presque familiale. Déjà adjoint puis commandant par intérim pendant neuf mois, il a décrit une transition qui s'inscrit dans la continuité, abordée « avec humilité et détermination ». Il connaît les militaires de la communauté de brigade, leur engagement, leur sens du devoir, et a exprimé une confiance totale dans leur capacité à poursuivre les missions au service des habitants. Il a salué la relation de travail avec les élus, fondée sur « la confiance, le dialogue et la complémentarité », un partenariat essentiel pour répondre aux attentes du territoire. Puis, dans un moment de sincérité qui a touché l'assemblée, sa voix s'est brièvement brisée lorsqu'il a remercié son épouse, Sarah, pour son soutien constant. Il a confié qu'il avait envisagé la retraite avant de choisir de poursuivre son engagement, une décision réfléchie en couple, qui l'a conduit à accepter cette responsabilité avec fierté. Cette émotion discrète mais profonde a scellé une prise de commandement résolument humaine, ancrée dans le territoire et tournée vers le service de la population.



Christophe Boinot assure désormais le commandement de la communauté de brigades Beaulieu-Beynat-Meyssac.

Marcillac-la-Croze - Incivilités : une plainte déposée par la commune

Dans la nuit de samedi à dimanche, les élus de Marcillac-la-Croze ont dû intervenir au pied des bornes du Point d'Apport Volontaire, où plusieurs sacs éventrés laissaient s'échapper gobelets, cannettes, cartons de pizzas et autres restes de fête. « Une grosse soirée, bière et pizza », constate le maire Christophe Chirol, arrivé sur place pour évaluer la situation. Le contenu, visible sans avoir à ouvrir les sacs, ne laissait guère de doute sur l'origine de ces déchets abandonnés en vrac, à quelques mètres seulement des conteneurs prévus à cet effet. Face à cette incivilité manifeste, une plainte a été déposée. Cet épisode rappelle que ces comportements, au-delà de l'image qu'ils renvoient du village, mobilisent inutilement les élus et les agents chargés de maintenir la propreté des lieux. Marcillac-la-Croze entend rester vigilante pour éviter que ces pratiques ne s'installent.



Des incivilités qui se multiplient durant l'été.

Curemonte - Une soirée toute en douceur avec « Cap Jazz à 3 » !

L'association *Les Amis de Curemonte* accueillera le mercredi 29 juillet, à 20h, un moment musical tout en douceur avec Cap Jazz à 3, un trio familial piano-voix qui se produira dans la salle polyvalente de Curemonte.
De passage en Corrèze, Cathy, Philippe et leur fille Noémie ont accepté de partager un concert intimiste, presque comme on ouvrirait une petite boîte à musique devant des amis. Tous les trois ont façonné au fil des années un univers musical chaleureux, où le jazz occupe une place de choix.
Architecte d'intérieur pour l'une, médecin radiologue pour l'autre, ils cultivent la musique comme un espace de respiration et de créativité. Noémie, étudiante, les accompagne avec une spontanéité qui donne au trio une couleur familiale très singulière. Tous trois sont en formation à l'académie de musique de Malines, en Belgique, au sein de la section pop/jazz, ce qui nourrit leur répertoire et leur manière d'aborder la scène.
Le concert proposé à Curemonte sera volontairement simple et acoustique, sans autre artifice que le plaisir de jouer ensemble. À trois seulement, ils offriront un moment proche du public, où les voix et le piano dialogueront dans une ambiance douce, presque confidentielle.
Une parenthèse musicale qui devrait séduire autant les amateurs de jazz que ceux qui aiment les instants partagés sans prétention. La participation est libre, et un verre de l'amitié sera offert en fin de soirée pour prolonger ce rendez-vous convivial. Contact : www.curemonte.org



Un évènement plutôt acoustique et intime.

Saint-Bazile-de-Meyssac - Au rendez-vous de la convivialité



Des moments de partage et de gourmandise.

Un lieu : la gare de St Bazile de Meyssac. Un menu traditionnel : la tête de veau. Un rendez-vous annuel fixé chaque 3e samedi de juillet… La traditionnelle journée organisée par *l'Amicale des chasseurs* de la commune a réuni environ 300 personnes venues entre 9h et 15h pour déguster une bonne tête de veau, mais aussi pour se rencontrer et échanger. Un moment de partage intergénérationnel, que l'on ne manquerait pour rien au monde. Un vrai succès pour les organisateurs qu'il faut ici remercier grandement pour leur savoir-faire.

Estivaux

Faire le marché en musique, ça vous tente.
Le dimanche 26 juillet prochain, Radio Pac sera à Estivaux, à partir de 9h, sous la halle, d'où elle diffusera son émission « Réveil en accordéon ». Faire ses courses habituelles en musique peut sans doute être une agréable manière de commencer cette journée dominicale !

Estivaux - Un circuit d'art sacré à la découverte d'églises restaurées



La jolie petite église romane d'Estivaux... à une autre époque de l'année !

Le mercredi 29 juillet, en partenariat avec les communes d'Estivaux, Orgnac-sur-Vézère et Voutezac, le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise organisera un circuit thématique sur les églises restaurées. Les participants partiront à la découverte des édifices religieux de ces trois communes. Ce sera l'occasion de revenir sur leur histoire, leur mobilier et leur architecture, mais également sur les travaux de restauration récents qui y ont été menés : vitraux, retable, décors peints... qui n'auront alors plus de secrets pour vous !
Rendez-vous, le dernier mercredi de juillet, à 9h30, devant l'église d'Estivaux. Tarifs : 6 € / 3 € / gratuit. Renseignements *Pah Va* - Manoir des Tours - 24, rue de la Grande Fontaine - 19240 Allassac - 05 55 84 95 66 - pah@vezereardoise.fr

Estivaux - L'AESP prépare déjà la saison 2026/2027

Le premier samedi de juillet s'est tenue en fin de matinée, en plein air, au stade de Pierre-Levée, l'assemblée générale ordinaire de l'*Alliance Estivaux/Saint-Pardoux*.
Dans l'assistance, aux côtés des joueurs et dirigeants, figuraient le maire estivalois Christian Chatras accompagné d'André Crouzevialle, ainsi que Benjamin Malagnoux et Loïc Coudert, conseillers municipaux saint-pardousiens.
Après les remerciements d'usage, le président sortant Ludovic Lafontaine a fait le bilan d'ensemble de la saison précédente. Sur le plan sportif, les débuts ont été très difficiles, en raison essentiellement d'un effectif très largement renouvelé.
La cohésion a été assez longue à arriver… La fin de saison a été très bonne, grâce à la confiance acquise, l'entraide et la camaraderie, ce qui est très encourageant pour la suite. Sur le plan financier, exception faite de la journée omelettes, les deux autres manifestations organisées (soirée mique/petit salé et portugaise) n'ont hélas pas apporté les bénéfices escomptés. Il faudra se poser des questions sur le sujet. Du coup, le bilan comptable de la saison 2025-2026 est déficitaire d'environ 600 €. Heureusement qu'il y avait quelques réserves… Les deux municipalités ont versé des subventions, ce dont elles ont été remerciées.
Christian Chatras a rappelé que l'entretien du stade et les frais de fonctionnement sont assez lourds. La commune continuera d'aider, à la mesure de ses capacités financières, d'ailleurs en régression. Mickaël Berrier a ensuite transmis les informations en provenance du district pour



Les personnes de l'assistance étaient à l'abri du soleil dans les tribunes.

l'organisation de la nouvelle saison.
Le nouveau bureau se compose ainsi : Ludovic Lafontaine, président ; Jean-Michel Martins, coprésident ; Mickaël Berrier, vice-président ; Louane Vergne, secrétaire ; Oriane Caron, secrétaire adjointe ; Céline Cennac, trésorière ; Romane, trésorière adjointe. Andy sera coach adjoint, tandis que Jonathan entraînera.
Des projets ont donc commencé à être élaborés et affinés.
L'avenir s'annonce donc plutôt serein pour ce club à l'ambiance familiale et conviviale, comme l'a démontré le verre de l'amitié offert à tous.

Troche - Le succès au rendez-vous du comice agricole



Un succès qui fait plaisir bien au delà du monde agricole

Dimanche 19 juillet avait lieu le comice agricole de l'ex-canton de Vigeois. Il se tenait à Troche cette année et, bien plus qu'un rendez-vous agricole, ce fut un moment de partage, de fierté et de convivialité qui a fait vivre le territoire.
Les organisateurs de *Jeunes Agriculteurs* se sont mobilisés pour organiser cette belle journée, avec notamment un repas servi à près de 500 personnes. Au-delà de la réussite de l'événement, c'est toute la force du monde rural qui s'est exprimée : celle de femmes et d'hommes engagés, passionnés, capables de rassembler autour des valeurs du travail, de la solidarité et de la convivialité qui font rayonner l'agriculture corrézienne. Soutenir l'agriculture, c'est soutenir la vie de nos territoires.

Estivaux - Une agréable et originale balade contée

À l'initiative de la municipalité, avait été programmée l'avant-dernier lundi de juillet une balade contée au crépuscule. C'est un duo de conteuses, Cristina et Sylvie, de l'association *Le Corps à Vivre*, qui a entraîné les quarante-trois visiteurs présents dans cette promenade semi-nocturne originale.
Ils n'ont certes pas parcouru une longue distance dans les rues (encore bien surchauffées) d'Estivaux, mais ils ont quand même bien voyagé dans le temps et l'espace.
Les dix histoires variées, racontées dans des endroits différents du bourg, fictives ou incluant des faits historiques authentiques (proximité du château de Comborn oblige), ont mis en scène des personnages imaginaires ou fantastiques, bienveillants ou pas du tout ! La morale n'a pas été transgressée et en général les histoires se sont bien terminées !
Des sujets d'actualité (comme la pénurie d'eau) ont été habilement intégrés. C'était varié, intéressant et immersif. Cette veillée d'été, fort originale, s'est terminée de la manière la plus



Alternance appliquée et réussie ; c'est Sylvie qui, à deux pas de l'église, raconte l'histoire de la robe de mariage de Marie.

conviviale qui soit par le pot de l'amitié, agréablement agrémenté de mini-quiches et pizzas, offert et servi par l'équipe municipale.

Orgnac-sur-Vézère - Deux journées très festives pour la Saint-Martial

La traditionnelle fête de la Saint-Martial a animé Orgnac-sur-Vézère durant deux jours, portée par un *Comité des fêtes* particulièrement mobilisé pour proposer un programme dense et convivial. Samedi après-midi, le concours de pétanque a ouvert les festivités avec 22 doublettes en compétition.
La journée s'est poursuivie par une soirée hamburger-frites en musique, qui a rassemblé de nombreuses personnes.
Dimanche matin, une randonnée ludique a conduit les marcheurs sur les hauteurs de Rouffignac, avant la messe de la Saint-Martial, célébrée en plein air à 11h, l'église étant toujours en travaux. À la sortie de l'office, les membres d'*Orgnac Amitié* ont proposé pâtisseries, pizzas et tourtous, très appréciés des participants, et le *Comité des fêtes* a offert l'apéritif traditionnel. L'après-midi a été consacré aux jeux inter-copains, moment de partage et de bonne humeur, avant de conclure ce week-end festif par un repas suivi du feu d'artifice offert par la municipalité. Cette édition de la Saint-Martial a une nouvelle fois réuni habitants et amis autour d'un week-end chaleureux, marqué par la convivialité et l'engagement des bénévoles.

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE La Vie Corrézienne

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :
LA VIE CORRÉZIENNE

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

JE SOUTIENS LA VIE CORRÉZIENNE, JE FAIS UN DON :
○ 50 € ○ 200 € ○ 300 € ○ 1000 €
○ 100 € DON LE PLUS POPULAIRE ! ○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES
Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don
Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :
GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9
Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / La Vie Corrézienne

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Don possible en ligne via : PAIEMENT PAR VIREMENT

Presse & Pluralisme

La Vie Corrézienne

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Corrèze.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2620**800**

Maîtres VIGNAL-FEYSSAC-BESSE
Notaires associés à USSEL (19200)

AVIS DE CONSTITUTION

SCI FLAMME

Suivant acte reçu le 20 juillet 2026 par Maître François VIGNAL, notaire associé à USSEL (19200), il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Raison sociale : SCI FLAMME

Objet social :

- L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, la location de tous immeubles et biens immobiliers bâtis ou non bâtis, situés en France ou à l'étranger, dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière ou nue propriétaire par voie de construction, acquisition, échange, apport ou autrement ; la vente occasionnelle, échange ou apport en société de tous immeubles.
- La souscription ou l'acquisition de parts ou actions de sociétés immobilières l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement, des biens immobiliers appartenant auxdites sociétés immobilières.
- L'acquisition, la gestion et la disposition de toutes parts sociales et valeurs mobilières émises à quelque titre que ce soit par des sociétés françaises ou étrangères
- La gestion de tous biens mobiliers.

Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Siège social : **28 rue Henri de Jouvenel à USSEL (19200)**

Capital : MILLE EUROS (1 000 euros)

Gérance : Mme Fanny MARTIN demeurant à USSEL (19200), 28 rue Henri de Jouvenel

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BRIVE LA GAILLARDE

Pour avis.
Me François VIGNAL

A2620**194**

JFD HOLDING

652, route de Vianne LANTEUIL 19190

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BRIVE (Corrèze) du 15 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : JFD HOLDING

Siège : 652, route de Vianne à LANTEUIL -19190

Durée : 90 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 250.000€ euros composé d'apport en nature pour 250.000 euros.

Objet : l'achat et le portage, la gestion d'un portefeuille d'actions et de droits sociaux, la gestion financière, l'assistance administrative et la fourniture de prestations administratives, informatiques, financières et immobilières.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions détenues par l'associé unique sont libres, en cas de pluralité d'associés où elles sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés sauf entre associés.

Président : Monsieur Julien FAUGERAS demeurant à LANTEUIL 19190, 652, route Vianne.

La Société sera immatriculée au RCS de BRIVE.

Pour Avis - Le Président

A2620**478**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 17 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : AL FONCIER. Siège : 25, Rue Armand Carrel 19100 BRIVE LA GAILLARDE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros en numéraire

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Également, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société;

Gérant : Monsieur Amaury LEYRAT demeurant 25 Rue Armand Carrel, 19100 BRIVE LA GAILLARDE La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BRIVE LA GAILLARDE.

Pour avis, le gérant

A2620**163**

les avocats

Maître Bertrand DUPUY
Avocat
13 rue Toulzac
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Avis de Constitution

Aux termes d'un acte d'avocat régularisé à BRIVE LA GAILLARDE (19100), le 28 Avril 2026, a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique d'Architecte

Dénomination : **ATELIER D'ED ARCHITECTE**

Siège social : 1 Le Mas - 19190 LANTEUIL

Objet : l'exercice de la profession d'Architecte et d'Urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace ; à cette fin, la société peut accomplir toutes opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement ; la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social.

Durée : 99 années

Capital social : 3.000,00 €, divisé en 300 parts sociales d'une valeur nominale de 10,00 € chacune, de même nature, entièrement souscrites et libérées.

Gérance : Madame Edwige HOUSEZ épouse SILVA DA COSTA, demeurant à MALEMORT SUR CORREZE (19360), 7 rue des Pins, Gérant statutaire et de droit.

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE LA GAILLARDE (19100).

Pour avis.

A2620**635**

Isabelle SANDRET DUPUY
14 Avenue du 11 Novembre
19240 VARETZ
Tél. 06.71.35.21.27

OBJANAMAX beauté
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros

Siège social : 45 Route de Bridelache 19130 OBJAT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé sous processus électronique du 17 juillet 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : OBJANAMAX beauté

Siège social : 45 Route de Bridelache19130 OBJAT

Objet social : les activités de coiffure mixte, visagisme conseil, soins esthétiques, soins bien être et parfumerie.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social fixe : 5 000 euros en numéraire

Gérante : Madame Anaïs LAVAL demeurant au 1753 route de Roland GARROS 19240 VARETZ désignée gérante pour une durée indéterminée.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BRIVE.

Pour avis la gérante

TRIBUNAUX

Greffe du Tribunal de Commerce de Brive

Interdiction de gérer

En date du 03 juillet 2026

SAS TECHNI FORET
Zone Industrielle de Mulatet, 19000 Tulle.
Activité : Achat revente de machine de type engins forestiers et de recyclage, pièces détachées, assistance technique location et prêts des dits matériels. RCS BRIVE 801 025 461.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Vincent ROSIER pour une durée de 10 ans.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2620**476**

Maître Valérie Dubeau
Notaire à Allassac (19240)
rue du 11 Novembre

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Valérie DUBEAU, notaire soussigné à ALLASSAC (19240), rue du 11 novembre, CRPCEN 19040, le 16 juillet 2026, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE : M. Roger Bernard **LAVERGNE**, retraité, et Mme Colette Marie Jeanne **BEIX**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à DARAZAC (19220)3 le Pont Gros, M. né à SAINT-PRIVAT (19220) le 17 novembre 1948, Mme née à DARAZAC (19220) le 28 mai 1954, mariés à la mairie de DARAZAC (19220) le 17 janvier 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de ce changement partiel de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour insertion.Le notaire.

A2620**686**

Maîtres VIGNAL-FEYSSAC-BESSE
Notaires associés à USSEL (19200)

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 17 juillet 2026 reçu par Maître Anne-Claire BESSE, notaire associé à USSEL (Corrèze), Monsieur Patrice BRIQUET né à PERIGUEUX (24000) le 17/10/1954 et Madame Dalila MABROUK né à BONE (ALGERIE) le 23 mars 1958, Demeurant ensemble à USSEL (19200), 7 rue de la Vergnotte, Mariés le 26 mars 2016 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles. Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial de Me BESSE, 10 bd de la Prade à USSEL (19200) où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Pour Avis
Me Anne-Claire BESSE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2620**735**

CJFC PLOMBERIE

Société à responsabilité limitée
En liquidation au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 10 Impasse Marguerite Gaillot Priolo
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
820 447 415 RCS BRIVE

Aux termes du PV de l'AGO du 15/06/2026 : Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : -approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/03/2026 ; -donné quitus au Liquidateur Monsieur Jean François CHARLOT demeurant 10 Impasse Marguerite Gaillot Priolo 19100 BRIVE et déchargé ce dernier de son mandat à compter du 15/06/2026 ; -prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/06/2026. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE. Mention sera faite au RCS de BRIVE.

Pour avis,

A2620**797**

Maîtres VIGNAL-FEYSSAC-BESSE
Notaires associés à USSEL (19200)

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

MAZIERE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622.45 euros
siège social :
COMBRESSOL (19250), le Bourg
RCS BRIVE LA GAILLARDE 390 434 025

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 09/04/2025, enregistré au SPFE de CORREZE le 23/10/2025 - référence 2025 A 00899, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Guy MAZIERE, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 06/04/2021.

Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BRIVR LA GAILLARDE.

Pour avis.
La gérance

A2620**750**

EMELINE

Société civile immobilière
en liquidation au capital de 1000 euros
Siège social : Zac de Bridal
10 rue du Palou - 19130 OBJAT
Siège de liquidation : 1 rue du Lavoir - 87000 LIMOGES
RCS BRIVE 847 890 555

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Par Assemblée Générale ordinaire en date du 20 avril 2026, les associés de la Société EMELINE, ont approuvé le compte définitif de liquidation au 31 décembre 2026, déchargé M. René BON, demeurant 16a Avenue Raymon Poincaré- 19130 OBJAT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE. Mention sera faite au RCS de BRIVE.

Pour avis
Le Liquidateur

A2620**732**

CABINET CONSTANT SOCAGEC

FRESH N'FREEZE

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 15 RUE MAJOUR, 19100 BRIVE LA GAILLARDE
Siège de liquidation : 9 Rue du Buffon 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
817 442 254 RCS BRIVE LA GAILLARDE

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 juin 2026 au 9 Rue du Buffon 19100 BRIVE LA GAILLARDE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Xavier LACAN, demeurant 9 Rue du Buffon, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

A2620**202**

TEILLER CYRIL

Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 26 Rue Frédéric Joliot Curie
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
793 223 678 RCS BRIVE

Aux termes du PV de l'AGO du 30/06/2026 :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 30/06/2026 ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Cyril TEILLER demeurant 26 Rue Frédéric Joliot Curie 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE et déchargé ce dernier de son mandat à compter du 30/06/2026 ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2026.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE.

Mention sera faite au RCS de BRIVE.

Pour avis,

DIVERS

A2620**511**

Notaire
SELARL MLPP
37 Rte de Bridelache
19130 OBJAT
05.55.25.91.71

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Me Pauline PONTHIER, notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «SELARL MLPP», office notarial n° 19034, le 9 juillet 2026, Monsieur Jean-Paul Emile SERVANTIE et Madame Monique Marie Louise SALESSE, demeurant ensemble à OBJAT (19130), 1272, avenue Jules Ferry mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie d'ALBUSSAC le 11/08/1969, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées

par lettre en recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à

Me PONTHIER où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de

régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Maître Pauline PONTHIER

A2620**645**

Rectificatif à l'annonce de dissolution anticipée de la **SAS STUDIO GONTRAN** parue le 3 juillet 2026 (réf. A2618279) : le siège de la liquidation est fixé au 20 boulevard Gontran Royer, 19100 Brive-la-Gaillarde.

A2620**644**

Rectificatif à l'annonce de dissolution anticipée de la **SAS LÉON DE BRIVE** parue le 3 juillet 2026 (réf. A2618261) : le siège de la liquidation est fixé au 20 boulevard Gontran Royer, 19100 Brive-la-Gaillarde.

DISSOLUTION PAR TUP

A2620**294**

SOJEC AVOCATS

PEYRE NELKEN FRUNTEANU BRUNET

Société civile de moyens au capital de 400 euros
Siège social : Avenue du Quercy
MEYSSAC (19500)
RCS BRIVE 810 577 569

Aux termes d'une décision en date du 06/07/2026, la société CABINET MEDICAL DE MEYSSAC, société civile professionnelle de médecins au capital de 3.000 euros, dont le siège social est à MEYSSAC (19500), 14 Avenue du Quercy, inscrite au RCS de BRIVE sous le numéro 105 404 321, associée unique de la société «PEYRE NELKEN FRUNTEANU BRUNET», a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de ladite société avec effet rétroactif au plan fiscal du 01/07/2026 et mettant fin aux fonctions des cogérants Didier PEYRE, Michel NELKEN, Cristina FRUNTEANU et Pierre-Edouard BRUNET dans la société «PEYRE NELKEN FRUNTEANU BRUNET».

Conformément aux dispositions légales, les créanciers de la société «PEYRE NELKEN FRUNTEANU BRUNET» peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter du jour suivant la publication de la décision de dissolution qui sera insérée au BODACC, à la diligence du Greffier. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de BRIVE.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

MODIFICATIONS

A2620**254**

Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

MODIFICATIONS

Aux termes d'un procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 15 Juillet 2026 de la **Société PUYBARET 73**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 €uros dont le siège social est à USSEL (19200), 22 Avenue Turgot, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n°897 867 602, il a été décidé, le tout à compter du même jour :

- D'étendre l'objet social de la Société aux activités suivantes : L'exercice d'une activité de location meublée de locaux d'habitation. La propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini. L'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture, la production et la vente d'électricité au travers de toutes installations de production d'énergie dans le domaine de l'énergie renouvelable, ou sur tous biens pouvant recevoir lesdites installations, pour son propre compte. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- De changer la dénomination sociale de PUYBARET 73 en PUYBARET HORIZONS,
- De transformer la Société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 1.000.000 €. Transmission des actions: La cession des titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou à profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées en justifiant de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Sous sa forme de Société à Responsabilité Limitée, la Société était gérée par Monsieur Sylvain PUYBARET. Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société sera dirigée par: Président de la Société: Monsieur Jacques PUYBARET, nommé pour une durée illimitée et Directeur Général de la Société : la Société HOLDING J.J.P, SAS au capital de 2.000.000 €uros, dont le siège social est à USSEL (19200), 22 Avenue Turgot, immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 421 522 251 nommée pour une durée illimitée.

Pour Avis.

A2620**361**

FIDAL
AVOCATS

19100 BRIVE

Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés du 30.04.2026, les associés de la société MLB, SARL au capital de 1 000 €, Siren 978 774 065 RCS BRIVE (dépt. 19), dont le siège social est sis à MALEMORT (19360) - 1 avenue Jean Jaurès, ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 490 € pour le ramener de 1 000 € à 510 € par voie de rachat en vue de leur annulation, de 490 parts sociales de cette société. Aux termes d'un procès-verbal établi le 02.07.2026, la gérance a constaté la réalisation définitive et régulière de cette réduction de capital non motivée par des pertes. Les statuts ont été modifiés en conséquence. L'inscription modificative au RCS sera requise près le Greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE LA GAILLARDE (dépt.19). POUR AVIS.

A2620**152**

Notaires de France

SELARL CAIGNAULT - PATIER - BROUSSOLLE
Notaires associés
4 Passage Pierre Borély 19000 TULLE
et 15 Rue des Sources 19700 SEILHAC

A NAVES MOTOCULTURE

SAS au capital de 5000€
Siège social : Les Ariaux 19460 NAVES
SIREN 538234956 RCS BRIVE LA GAILLARDE

Suivant acte authentique reçu par Me PATIER notaire à TULLE le 24/06/2026 enregistré, l'AG mixte des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code Commerce, a décidé la transformation de la société A RESPONSABILITE LIMITEE en société PAR ACTIONS SIMPLIFIEE à compter du 24/06/2026, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 5000€.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession d'actions, à l'exception de celle entre associés, doit être autorisée par la Société.

M. Jean-François BASSALER, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiées, la société est dirigée, pour une durée illimitée, par :

Président : M. Jean-François BASSALER, demeurant à NAVES (19460), 35 rue de l'Argile Les Ariaux.

Directeur Général : Mme Sandra BOUYSSON, demeurant à NAVES (19460) 210 route de Puy L'Aiguille Bel Aspect.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE.

Pour avis.

Le Notaire.

A2620**553**

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

ISO 19
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
au capital de 7 200 euros
Siège social : 16 Parc d'activité du Bois Saint Michel
19200 USSEL
433 421 278 RCS BRIVE

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décisions du 16/07/2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 200 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Gilles COULAUD.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par Monsieur Gilles COULAUD, demeurant 16 Avenue de Turgot, Résidence la Diege, Bâtiment A, 19200 USSEL.

Pour avis

La Gérance

A2620**126**

Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

MODIFICATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 24 Juin 2024 de la **Société MYCHARMY**, Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €uros, ayant son siège social à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100), Avenue Général Pouyade, ZAC du Mazaud, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 531168 961, il a été décidé : De nommer, pour une durée de 3 exercices, la société LVDS AUDIT, SAS au capital de 25 000 €, sise 11, Rue de la Fontaine Bleue, 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE, 512 871 328 RCS BRIVE, en qualité de CAC titulaire, sous le régime de l'audit légal des petites entreprises, en remplacement du Cabinet LARRIBE-VALVO dont le mandat est arrivé à expiration et de ne pas nommer de CAC suppléant, en application de la réglementation relative à l'audit légal des petites entreprises. Le mandat du CAC prendra fin à l'issue de l'AGOA appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026.

Pour avis.

A2620**297**

Rivière Avocat

Maître Cédric RIVIERE
Avocat au Barreau de Périgueux
SELARL CABINET D'AVOCAT
CEDRIC RIVIERE
5, boulevard Georges Saumande -
24 000 PERIGUEUX
881 209 456 RCS PERIGUEUX
criviere@riviere-avocat.fr - 06.74.95.93.09

LUBERSAC EQUIPEMENT MAINTENANCE

Société par actions simplifiée
Au capital de 350.000,00 €
Siège social : Lieu-dit Le Verdier
19 210 LUBERSAC

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, l'Associée Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de fabrication de machines et d'appareils de levage, de chargement, de déchargement ou de manutention qui constitueront les activités principales, mais également à titre secondaire la production et la revente d'électricité. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, le Président.

A2619**510**

FIDAL
AVOCATS

19100 BRIVE

Par décision du 30.06.2026, les associés de la SELURL PHARMACIE CHAPOU, au capital de 300.000 € dont le siège social est à BRIVE LA GAILLARDE (19100), 40 et 42 rue Daniel de Cosnac, R.C.S BRIVE n° 822 157 566, ont pris acte de la démission de Monsieur Jean-Bernard CHAPOU de ses fonctions de gérant avec effet dudit jour et ont décidé de nommer en remplacement Monsieur Adrien BAUSSIAN, demeurant à JUGEALS-NAZARETH (19500) 406, route de Riaume. Ils ont également décidé de modifier la dénomination sociale de la société et de la remplacer par «SELARL PHARMACIE BAUSSIAN». Les statuts ont été modifiés en conséquence.

A2620**798**

AVIS DE TRANSFORMATION

AMS PATRIMOINE

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 3, résidence Plein Soleil,
19300 EGLETONS
987 378 569 RCS BRIVE

Par décision de l'associé unique du 01/07/2026, la société a été transformée en EURL à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle. Le capital social demeure fixé à 1 000 €, divisé en 1 000 parts sociales de 1 € chacune.. La dénomination, l'objet, le siège social, la durée et l'exercice social demeurent inchangés. Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par Mme Marie-Sophie LECLUYSE, demeurant 98, chemin Raynal, Bât. C, Porte D, Appt 36 31200 TOULOUSE.

A2620**725**

THOMAS CRAWFORD CONSULTING

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 2 Le Monteil
19340 COUFFY-SUR-SARSONNE
905 403 101 R.C.S BRIVE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du PV de l'AGE du 01/07/2026, le siège social a été transféré à 2 Route de Villemonteix 87460 CHEISSOUX à compter du 01/07/2026. L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de BRIVE et de LIMOGES

Pour avis,



ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2620**538**

Communauté de Communes Pays de Lubersac-Pompadour

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Révision du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sur la Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour
Par arrêté en date du 15 Juin 2026, M. Jean Pierre NEXON, Président, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sur le territoire de la collectivité.
Les communes concernées sont :
- Zonage Eaux Usées : Arnac-Pompadour, Benayes, Beyssac, Beyssenac, Lubersac, Saint-Sornin-Lavolps et Troche.
- Zonage Eaux Pluviales : Arnac-Pompadour, Beyssac, Beyssenac, Lubersac, Saint-Julien-Le-Vendômois, Saint-Sornin-Lavolps et Troche.
Par décision du 21 Mai 2026, M. Alain MATHIVAUD a été désigné comme Commissaire Enquêteur et Mme Marie BAUDOUX-PLAS en qualité de commissaire enquêteur suppléante par M. le Président du tribunal administratif de Limoges.
L'enquête publique se déroulera du Lundi 6 Juillet 2026 au Vendredi 14 Août à 12h00, heure limite pour la réception des observations.
Le dossier sera consultable au siège de la Communauté de Communes, dans les mairies concernées et sur le site :
https://lubersacpompadour.fr/enquetes-publiques
Permanences du commissaire enquêteur en mairies :
- Troche : 17 Juillet de 10h00 à 11h30,
- Arnac-Pompadour : 17 Juillet de 14h00 à 16h00,
- Beyssac : 29 juillet de 10h00 à 11h30,
- Saint-Sornin-Lavolps : 29 Juillet de 14h00 à 15h30,
- Lubersac : 4 Août de 9h30 à 11h30,
- Saint-Julien-Le-Vendômois : 4 Août de 14h00 à 15h30,
- Beyssenac : 4 Août de 16h00 à 17h30,
- Benayes : 14 Août de 10h00 à 11h30.

A2620**621**

Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources

Modifications n°3 et n°4 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Chamberet

Par arrêté communautaire n°134 en date du 17/07/2026, la procédure de modification n°3 a été prescrite.
Cette modification porte sur la révision à la marge du développement urbain de la commune en ouvrant partiellement à l'urbanisation deux parcelles, en identifiant une grange susceptible de changer de destination et en supprimant la bande d'implantation maximale au sein de laquelle les constructions doivent être implantées en zone Ub.
Par arrêté communautaire n°135 en date du 17/07/2026, la procédure de modification n°4 a été prescrite.
Cette modification porte sur le reclassement de la parcelle CH 214 de la zone naturelle vers la zone Ul, sur le secteur de la Tonnelle, afin d'accompagner un projet d'hébergements touristiques orienté sur le bien-être.
Les présents arrêtés sont affichés en mairie de Chamberet et au siège de la communauté de communes pendant un mois.

A2620**251**

Commune d'USSAC

Prescription de la modification n°5 du plan local d'urbanisme

Par arrêté en date du 9 juillet 2026, le Maire a prescrit la modification n°5 du plan local d'urbanisme (PLU). Cette modification porte sur le changement de zonage de la parcelle cadastrée section DL n°2 de la zone agricole vers une zone à urbaniser et sur la suppression de l'emplacement réservé n°17 situé sur la parcelle cadastrée section BX n°136, visant à favoriser la réalisation de logements répondant aux objectifs de mixité sociale.
Cet arrêté sera affiché en mairie d'Ussac pendant un mois à compter du 15 juillet 2026.

DISSOLUTIONS

A2620**782**

Maître Pierre BOSGIRAUD
Notaire à Limoges (87000),
3 rue de la Terrasse

«SCI LOPBERON»

Société Civile
Au capital de 60.000,00 Euros
5, rue Edmond Michelet
19000 TULLE
RCS de BRIVE LA GAILLARDE
798 079 844

DISSOLUTION

Suivant procès-verbal en date du 26 mai 2026 l'assemblée générale a : - décidé la dissolution anticipée de la société, - nommé en qualité de liquidateur : Monsieur Alain DELIQUET, demeurant à TULLE (19000) 5 rue Edmond Michelet. Le siège de la dissolution est fixé à TULLE (19000) 5 rue Edmond Michelet. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE LA GAILLARDE

Pour avis,
le liquidateur.

A2620**639**

Isabelle SANDRET DUPUY
14 Avenue du 11 Novembre
19240 VARETZ
Tél. 06.71.30.21.27

ETS GARGNE-CAPELLE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros

Siège social : LAPEYRE 19430 Camps-Saint-Mathurin-Léobazel
RCS BRIVE 353 518 059

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société des ETS GARGNE-CAPELLE et sa mise en liquidation amiable , a nommé Monsieur Yannick CHABIN demeurant au 3 Le Coudert 19220 SERVIERES LE CHÂTEAU en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, et a fixé le siège de la liquidation au 3 Le Coudert 19220 SERVIERES LE CHÂTEAU

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BRIVE , en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

A2620**691**

BSB MULTIMEDIA

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1 600 euros
Siège social : 8 BD CLEMENCEAU,
19200 USSEL
Siège de liquidation :
8 Bd Clemenceau
19200 USSEL
498 384 239 RCS BRIYE LA GÀILLARDE

Aux termes d'une décision en date du 01 juin 2026, l'Associé Unique et Président a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01 juin 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Laurent SARFATI, demeurant 8 Bd Clémenceau 19200 USSEL, Associé Unique et Président, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8 Bd Clemenceau 19200 USSEL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2620**727**

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SCI T.C. INVESTISSEMENTS

Société civile
au capital de 3 000,00 euros
Siège social : 5 Lotissement de l'Escurade
19600 SAINT-CERNIN-DE-LARCHE
442 250 627 RCS BRIVE

AVIS DE PUBLICITE

Suivant décision de l'AGE en date du 30/06/2026 :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2026 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Madame Nicole CROUZEVIALLE demeurant 5 Lotissement de l'Escurade 19600 SAINT-CERNIN-DE-LARCHE, Gérante de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 5 Lotissement de l'Escurade 19600 SAINT-CERNIN-DE-LARCHE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE.

Mention sera faite au RCS : BRIVE

Pour avis,

A2620**138**

L&A
LABONNE & ACDP
17 ter avenue Emile Zola
19100 Brive-la-Gaillarde
www.labonne-acdp.fr

Suivant décision en date du 29/06/2026, l'Associé Unique de la SARL DENTAL CONCEPT au capital de 30 000 euros, dont le siège social est 3 rue Felix Vidalin 19000 TULLE, immatriculée 808 611 370 RCS BRIVE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/07/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Patrick CARAMEL, demeurant 12 rue Jean Baptiste Delambre 19100 BRIVE LA GAILLARDE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur 12 rue Jean Baptiste Delambre 19100 BRIVE LA GAILLARDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Le Liquidateur

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

IMMOBILIER

LOCATIONS

Maison indépendante centre vieille ville Uzerche, séjour cuisine au 1er niveau, 2 chambres SDB au 2ème niveau. grenier, cave, 45 m2 environ par niveau,. chauffage central au fuel. Jolie vue dégagée, orientation sud ouest, loyer mensuel 550 €. Tel 0680965010, Non fumeur. Dossier de garantie : Pièce d'identité, Justificatif de domicile, Justificatifs de revenus, Cautionnement

VÉHICULES

Vds moto Monet-Goyon collection, année 1926 avec carte grise TBE de marche Prix : 1850 € Tél : 06 44 75 60 87

BONNES AFFAIRES

Av cage oiseau ronde sur roue, Av terrain à batir avec CU, Av coupe racine manuel, Av bois Noyer 0555858298

Av rayonnage charge lourde, H2.40 L6m l1.52 4 niveaux Rgt. Horiz.+2 autres éléments faire offre T:0667613978

Av service vaisselle café et verres, linge table armoire buffet chaise banc paravent 0638910609/0675923003

Av bétonnière 1/2 sac, 1 remorque 2 essieux (caravane), 1 centaine de tuiles (mécaniques) rouges Tél: 06 81 95 60 72

Vends voliges Peuplier, 70m2 9m2 Tél HR 05 55 28 19 50

RENCONTRES

Homme veuf 67 ans, recherche compagne pour vie commune et plus si affinités Ecrire au journal qui transmettra ref 1952139

GARAGE GUILLAUME

ISUZU SUZUKI MAZDA



VÉHICULES EN VENTE

4X4

ISUZU DMAX 2.5D 163CH DOUBLE CAB | 6 CV - 06/17 - 147 000 km.

NISSAN NAVARA 2.3DCI 160CH KING CAB | GO - 8 CV - 12/16 - 173 000 km.

MITSUBISHI PAJERO 3.2DID 160CH 3P | GO - 12 CV - 12/04 - 96 000 km.

DACIA DUSTER 4X4 1.5BDCI 110CH | GO - 6 CV - 03/23 - 78 600 km.

DACIA DUSTER 4X4 1.5DCI 110CH PRESTIGE | GO - 6 CV - 10/14 - 126 800 km.

SUZUKI VITARA 1.4HYBRID 129CH STYLE ALLGRIP | HY - 7 CV - 06/21 - 65 300 km.

SUZUKI SCROSS 1.4BOOSTERJET 140CH ALLGRIP BVA | Ess - 8 CV - 11/17 - 96 500 km.

JEEP COMPASS 2.0MULTIJET 140CH 4X4 | GO - 8 CV - 01/18 - 102 500 km.

Tourisme

SUZUKI S-CROSS 1.4BOOSTERJET 140CH STYLE | Ess - 8 CV - 07/19 - 97 500 km.

DS3 CROSSBACK 1.2 155CH | Ess - 8 CV - 10/19 - 41 500 km.

RENAULT CAPTUR II 1.3TCE 130CH EDC BUSINESS | Ess - 7 CV - 06/20 - 94 500 km.

CITROËN C3 AIRCROSS 1.2PTEC | Ess - 6 CV - 02/24 - 16 200 km.

CITROËN C4 PICASSO 16BLUEHDI 120CH | GO - 6 CV - 02/18 - 155 000 km.

SEAT ARONA 1.6TDI 95CH | GO - 5 CV - 03/18 - 90 500 km.

SEAT LEON ST 1.6TDI 115CH REFERENCE | GO - 6 CV - 08/19 - 65 000 km.

RENAULT KANGOO BLUEDCI 95CH LIMITES 5 PLACES | GO - 5 CV - 07/19 - 113 500 km.

DACIA LODGY DCI 115CH STEPWAY 7 PLACES | GO - 6 CV - 07/21 - 103 900 km.

DACIA DOKKER 1.5DCI 90CH STEPWAY | GO - 5 CV - 07/16 - 114 700 km.

Utilitaires

RENAULT KANGOO 1.5DCI 75CH CONFORT TVA | 5 CV - GO - 06/19 - 53 000 km.

VOLKSWAGEN CADDY 4MOTION 2.0TDI 122CH TVA | 6 CV - 02/19 - 67 500 km.

04 73 65 55 15
ZA le Corneloux, Saint-Sauves

MATÉRIELS AGRICOLE

Recherche taille haie, télescopique Tél: 06 71 04 25 98

Achète pailleuse, avec goulotte orientable Tél : 07 85 14 88 75

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 85 30 41 63**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,50 €	☐ + 3,50 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@laviecorrezienne.com** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LA VIE CORRÉZIENNE
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 11H30**
pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :**
par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **LA VIE CORRÉZIENNE**.

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

Renseignements :
05 56 44 72 24

La Vie Corrézienne | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Destination Santé

Alimentation anti-inflammatoire : à quoi sert-elle et comment l'adopter au quotidien ?

L'idée clé est simple : certaines modes alimentaires entretiennent un terrain inflammatoire, tandis que d'autres aident l'organisme à mieux réguler ses réponses. Une alimentation dite anti-inflammatoire repose sur trois grands principes : privilégier des aliments peu transformés, riches en fibres et en micronutriments, choisir des graisses de bonne qualité, et stabiliser la glycémie. À l'inverse, une alimentation pro-inflammatoire se caractérise par une forte présence de produits ultra-transformés, de sucres rapides et de graisses déséquilibrées (excès de graisses saturées/déficit en graisses insaturées), qui favorisent les dérèglements métaboliques.

Ce modèle "anti-inflammatoire" est proche de celui du régime méditerranéen, largement étudié en nutrition, et associé à une diminution des marqueurs inflammatoires. Concrètement, il ne s'agit pas de supprimer des aliments, mais de modifier les équilibres au quotidien.

Que manger au quotidien ?

Une journée type peut par exemple commencer avec un petit-déjeuner à base de flocons d'avoine, de fruits et d'oléagineux. Le déjeuner peut associer une grande portion de légumes, une source de protéines (poisson, œufs ou légumineuses) et des céréales complètes, assaisonnées avec une huile de qualité. Une collation simple, comme un fruit avec quelques noix, permet d'éviter les variations de glycémie. Le dîner, plus léger, peut faire la part belle aux légumes, avec une soupe ou une assiette végétale accompagnée d'un aliment avec une forte teneur en protéines.

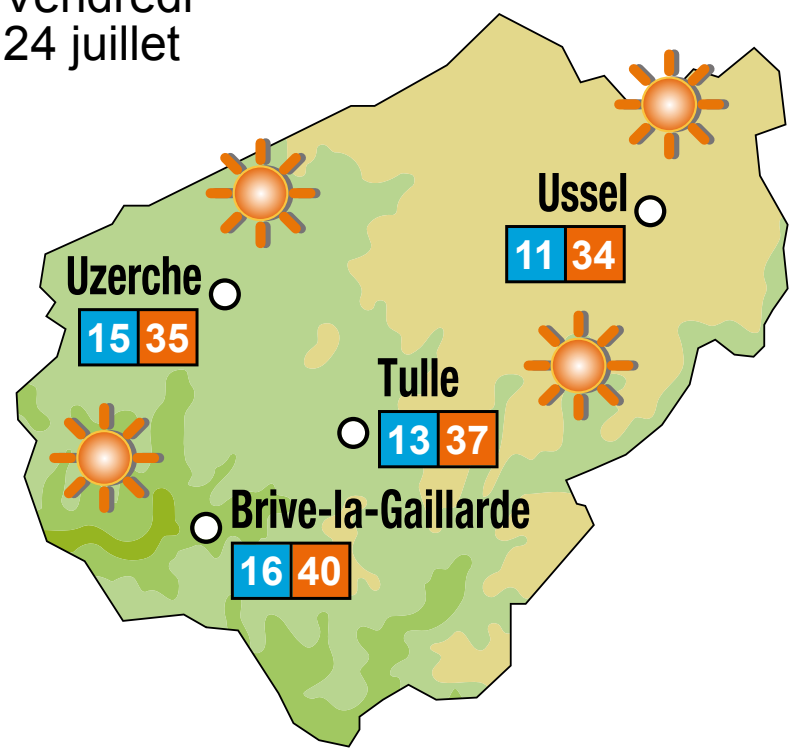
Ce qui distingue surtout cette approche d'une alimentation pro-inflammatoire, ce n'est pas un aliment isolé mais une logique globale. D'un côté, des produits bruts, variés et riches sur le plan nutritionnel, de l'autre, une accumulation d'aliments transformés, pauvres en fibres et souvent trop riches en sucres ou en graisses de mauvaise qualité. Adopter une alimentation anti-inflammatoire revient donc moins à suivre des règles strictes qu'à changer progressivement ses habitudes. Sur le long terme, c'est cette régularité, plus que la perfection, qui fait la différence.

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

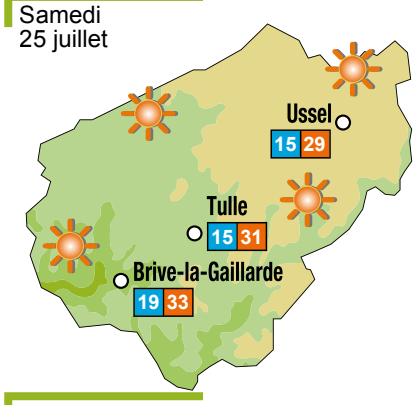
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

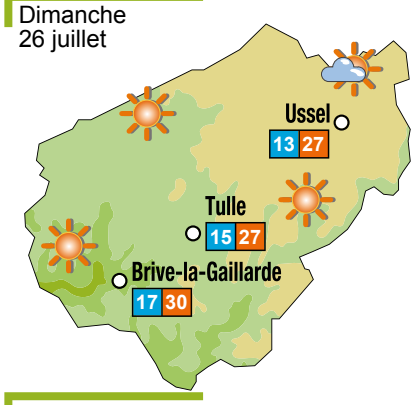
Vendredi 24 juillet



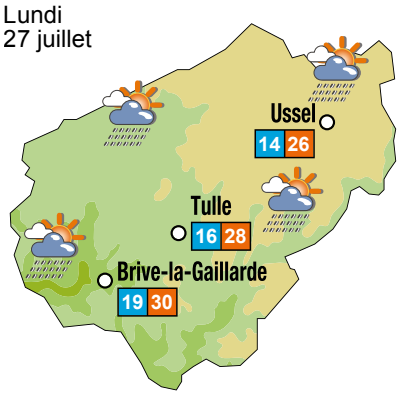
Samedi 25 juillet



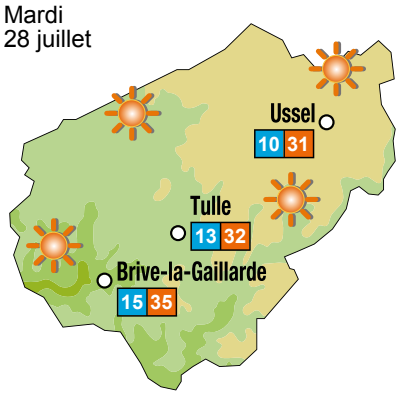
Dimanche 26 juillet



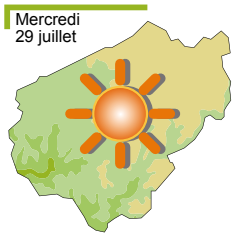
Lundi 27 juillet



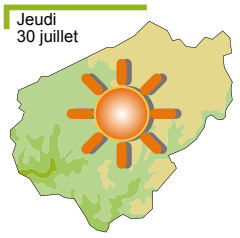
Mardi 28 juillet



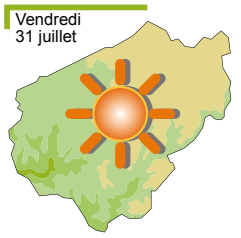
Mercredi 29 juillet



Jeudi 30 juillet



Vendredi 31 juillet



Soleil
Peu nuageux
Nuageux
Très nuageux
Couvert
Averses
Pluie
Neige
Orages
Brouillard

Prévision élaborée le jeudi 23 juillet 2026

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL

au journal papier + internet

SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 78 €
52 numéros
soit 13 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 146 €
104 numéros
soit 31 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :

- Le journal livré chez vous chaque semaine
- L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
- Les articles en illimité sur laviecorrezienne.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **La Vie Corrézienne** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français – Service Abonnement
La Vie Corrézienne - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

La Vie Corrézienne